

armor

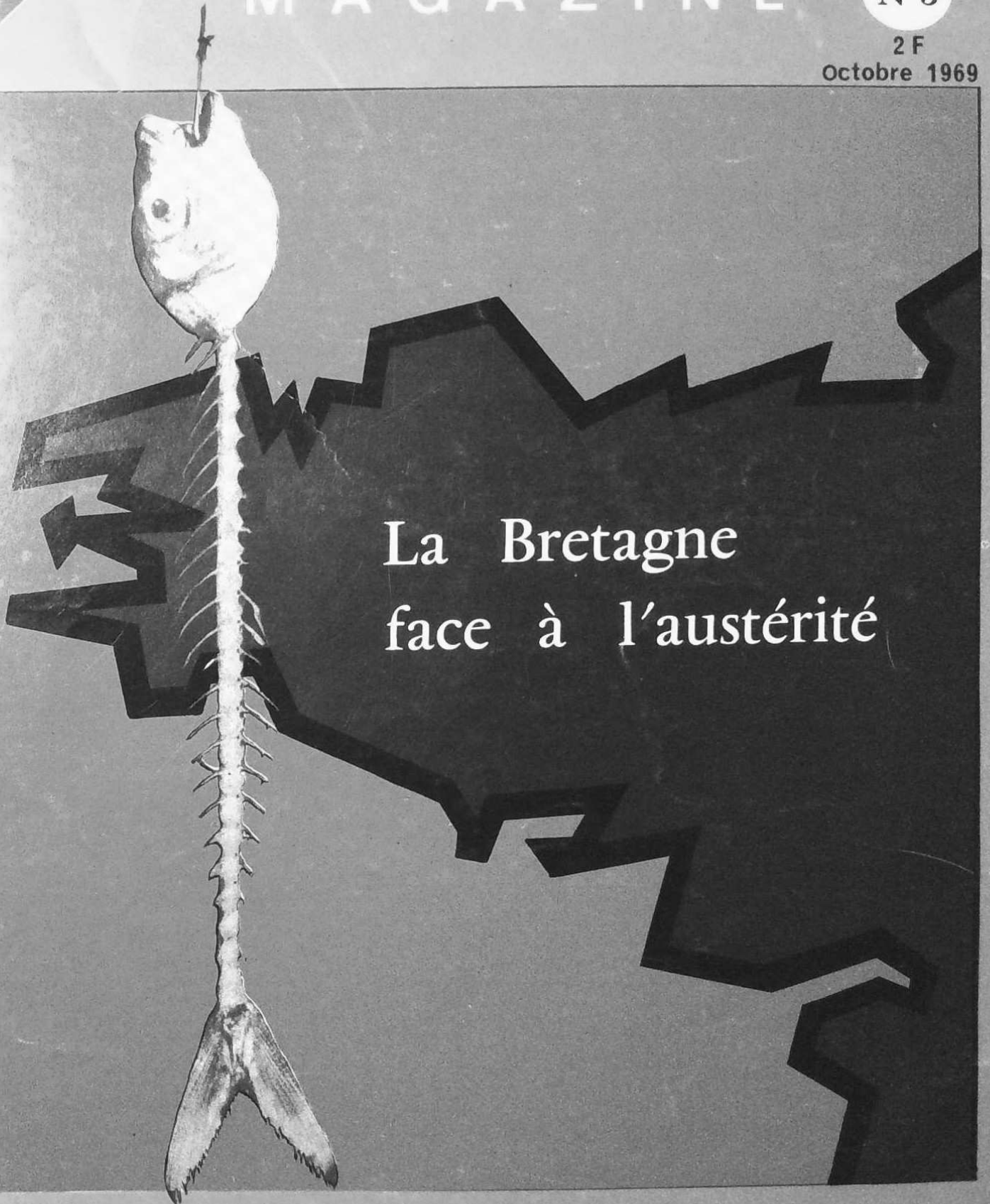
MAGAZINE

N°5

2F

Octobre 1969

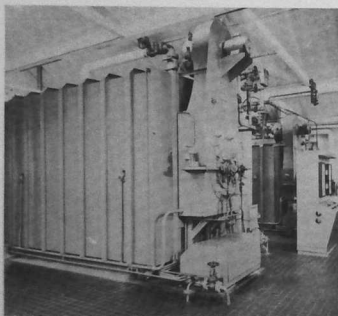
L'IRLANDE
DÉCHIRÉE



La Bretagne
face à l'austérité

**A votre disposition
dans votre région
des techniques* et un service
réputés dans le monde entier**

Quels que soient les dimensions et les besoins de votre entreprise, l'une ou l'autre des productions Babcock-Atlantique l'intéresse et contribuera à son expansion. En choisissant du matériel Babcock-Atlantique, vous profiterez de la haute technicité et de la longue expérience d'une firme habituée à résoudre les problèmes industriels les plus complexes dans tous les pays. Et vous bénéficierez sur place, à tout moment, de l'assistance technique que, seule, une grande société peut offrir. Babcock-Atlantique est présent dans votre région. Une équipe d'ingénieurs et de techniciens s'y tient à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller, pour installer, mettre en service et entretenir les matériels Babcock-Atlantique. En chaque circonstance, nos responsables régionaux mettront tout en œuvre pour que vous soyez un client satisfait.



★ Chaudières à vapeur et à eau chaude.
★ Chaudières de récupération et de régénération.
★ Parcs à hydrocarbures.
★ Froid industriel.
★ Matériels de sucreries.
★ Chaudronnerie lourde.
★ Energie nucléaire.
★ Chaines de récupération pour tous procédés industriels.
★ Matériels de raffineries de pétrole.
★ Broyeurs et grilles mécaniques.
★ Brûleurs et foyers spéciaux.
★ Transport de gaz liquéfiés.
★ Manutention et lavage.



BABCOCK-ATLANTIQUE

BIBES SOCIAL

48, rue La Boétie - Paris 8^e
Tel. : 256.68.00
Telex : 29.027

AGENCES

33 - Bordeaux-Bègles - 77, rue Anatole-France - Tél. : 91.90.57
59 - Lille - 4, Place du Maréchal-Leclerc - Tél. : 57.64.93
69 - Lyon - 101, bd des Belges - Tél. : 24.31.98
13 - Marseille - 27, rue Jean-Rameau - Tél. : 42.63.49
34 - Montpellier - 35, rue Ernest-Michel - Tél. : 92.37.60
54 - Nancy - 47, rue Henri-Poincaré - Tél. : 52.64.09
75 - Paris 8^e - 48, rue La Boétie - Tél. : 256.68.00
35 - Rennes-La Mézière (Montgerval) - Tél. : 122 et 125 La Mézière
76 - Rouen - 46, Rampe Beauvoisine - Tél. : 71.38.23

USINES

93 - La Courneuve
44 - Saint-Nazaire
93 - Saint-Denis
50 - Cherbourg (S.C.C.)
06 - Virgine-aux-Bois (Ets Ricat)

armor MAGAZINE

N°5

1^{re} année - Octobre 1969
Prix : deux francs

SOMMAIRE * TAOLENN

Directeur :
YANN POILVET

★ Secrétariat général (vente - abonnements administration) :
Thérèse POILVET.

★ Publicité et relations extérieures :
Jean PAULIN.

★ Direction - administration publicité :
PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE,
10, rue Vicairie SAINT-BRIEUC
Tél. 33.29.31

★ Bureau de Paris :
Morvan DUHAMEL
4, av. Franklin-Roosevelt,
Paris-8^e. Tél. ELY. 20.63

★ Abonnement d'un an :
20 francs

★ Abonnement pour l'étranger :
30 francs

★ Abonnement de soutien :
100 francs

★ Abonnements collectifs (entreprises, conseils municipaux, établissements scolaires, etc.) : conditions spéciales sur demande. La revue ne consent aucun service gratuit.

★ C. C. F. ARMOR
Rennes 2 691.70

★ Domiciliation bancaire :
Banque de Bretagne

★ Tous les droits de reproduction du contenu rédactionnel de cette revue sont réservés. Les citations d'articles sont autorisées mais l'origine doit en être expressément mentionnée.

★ Un timbre de 40 centimes doit être joint à toute correspondance demandant une réponse.

★ Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

★ Les manuscrits et les photographies non utilisés ne sont pas rendus.

★ Le bulletin d'abonnement se trouve dans le cahier "PONTIVY".

PROBLÈMES DE BRETAGNE ET DE FRANCE

- 2 ● Points de repère politiques.
- 3 ● Editorial : Sommes-nous en démocratie ?
- 4 ● Cinq départements ou quatorze pays ?
- 5 ● La Bretagne face à l'austérité (Morvan Duhamel).
- 6 ● Le carnet de bord de Yann Poilvet : Le combat pour la régionalisation. Notre agriculture victime de la dévaluation ? Le scandale de la marée noire.

PROBLÈMES D'EUROPE ET DU MONDE

- 8 ● En Ulster, un combat pour la justice (Edouard Oliviero).
- 10 ● Galv ar c'hevre keltiek. — Pour une liaison par car-ferry Bretagne-Galice.
- 11 ● Les origines du drame de l'Ulster.
- 12 ● Mon enfance à Derry (Brigitte McGowan).
- 13 ● Les Britanniques découvrent une industrie (C. Kerouedan).

ECONOMIE ET VIE SOCIALE

- 15 ● Une interview exclusive de Jean-Louis Justin sur l'hôtellerie et la restauration.
- 18 ● Le dossier du mois : Les industries entraînant dans le développement d'une région (J.-F. Troussier).
- 23 ● La caravane nautique (Yves Josselin).

Cités de Bretagne... ce mois-ci

PONTIVY

une cité qui vit déjà l'avenir

par MM. Lambert, Louis Robic, Jean Olier, G. Rihouay, etc.
(de la page I à XXIV.)

CULTURE ET VARIÉTÉS

- 49 ● Une vieille bretonne parle.
- 51 ● Les Bretons ont révélé l'amour à l'Europe (Yann Brekilien).
- 53 ● Le diable et le chemin de fer.
- 55 ● De quel sexe, le lemme d'affaires ? (Michèle Le Mener.)
- 57 ● La lutte bretonne (Padrig Le Goarnic).
- 59 ● Le barde Glenmor (A.-G. Hamon).
- 61 ● Yez ha sevenadurez Breiz.
- 62 ● Tribune libre : Trop d'anachronismes dans le tourisme (Marc Le Layec).
- 63 ● Les livres (Yann Poilvet).
- 65 ● Chroniques.
- 69 ● Picou, fils de son père (roman d'Edouard Oliviero).

POINTS DE REPÈRE POLITIQUES

• POMPIDOU TIENDRA-T-IL SA PROMESSE ?

L'association des langues de France avait exposé les revendications, combien légitimes et modestes, des amateurs des langues régionales aux divers candidats à la présidence de la République lors de la récente campagne, et leur avait demandé leur sentiment à cet égard. Sur les quatre postulants qui daignèrent répondre, il y avait Georges Pompidou qui, après avoir admis que l'enseignement des langues régionales avait été trop négligé par tous les régimes qui se sont succédés en France, devait préciser sa position avec beaucoup de netteté :

« Auvergnat, donc occitan, je suis particulièrement sensible à tous les efforts qui sont consentis pour sauvegarder les traditions linguistiques et culturelles de nos provinces et pays. Je pense que ce problème, quand il n'a pas été abordé avec des préventions injustifiées, a été envisagé d'une manière trop fragmentaire, correspondant aux décisions même de l'administration. Il s'agit à mon gré, d'une affaire qui ne peut trouver sa solution que sous l'égide du Premier Ministre, seul à même de coordonner l'action des diverses administrations intéressées, Education nationale, O.R.T.F. sans doute, mais aussi Affaires culturelles et Tourisme. »

« Si la volonté des Français me porte à la Présidence de la République, je ferai en sorte que cette défense des langues, traditions et cultures régionales bénéficie d'un réel appui des Pouvoirs publics. Il y va en effet de cette humanisation des contacts entre l'Etat et le citoyen qui me paraît plus nécessaire que jamais et à laquelle j'entends veiller personnellement... »

Il reste maintenant au président Pompidou à « veiller personnellement » à la réalisation des promesses du candidat Pompidou, dans le domaine concerné, ça n'en prend pas encore le chemin !

• ANDRÉ MORICE DÉFEND LA "GRANDE RÉGION"

Devant les cadres bretons de la région parisienne, le président André Morice, sénateur

de Nantes, a, une fois de plus, proclamé son attachement à la Bretagne, mais, une fois de plus aussi, proné une sorte de « région armoricaine » qui serait plus vaste :

« Nous sommes persuadés que la grande région bretonne à laquelle nous aspirons et que nous voudrions voir reconnaître, comprendrait, avec les départements bretons, les départements de la République que l'on peut appeler complémentaires, permettrait de régler bien des problèmes et notamment ceux-ci. La grande région obligerait à s'entendre, à aboutir à des démarches qui se contredisent parfois. Une métropole doit disposer des moyens nécessaires, mais il lui appartient d'en convaincre les autres dont elle doit comprendre aussi les intérêts. Cela oblige à un travail en commun, à des discussions, peut-on dire, en famille qui nous rendront ensuite plus forts pour présenter nos demandes aux pouvoirs publics. »

Le débat sur les dimensions de la région est plus que jamais ouvert : de nombreux Bretons estiment, en effet, que leur pays ne gagnerait rien à être dilué dans une « grande région ».

• UN PREFET EN EXERCICE CONTREDIT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A l'hôtel de ville d'Alaco, M. Georges Pompidou avait déclaré le 14 août : « Le problème de la Corse est d'une certaine autonomie de la Corse s'est trouvé posé et lié il y a quelque temps à un projet de référendum sur la régionalisation. Le rejet de ce projet et celui du référendum ont entraîné bouleversements et tristesse. Mais cela ne doit pas nous empêcher de repartir, ni d'encourager les aspirations des Corsais. Sur ce point, le gouvernement fera en sorte que le rejet de la loi de régionalisation ne constitue pas une entrave aux aspirations corses. »

C'était clair : la Corse allait faire ses premiers pas sur la voie de l'autonomie régionale, comme l'autre grande île qui est sa voi-

ne et qui l'a d'ailleurs largement précédée à cet égard, la Sardaigne.

Moins de quinze jours plus tard, s'exprimant à la radio locale, M. Lambert, préfet de la Corse expliquait qu'en parlant d'« une certaine autonomie », le président de la République s'entendait par ces mots « une certaine autonomie sur rapport à Marseille, donc le problème du détachement de la Corse de la région Provence-Côte d'Azur ».

Ce qui n'est plus du tout la même chose.

Les temps sont bien changés. Quel préfet se serait permis, il y a un an, d'interpréter de la sorte les paroles du président de la République et de lui faire « pratiquement le contraire de sa pensée ? Car il est impossible de croire que celle-ci ait à ce point changé en si peu de temps.

• LA QUERELLE DES GAÛCHES BRETONNES

Née de la dissidence d'un certain nombre de militants du M.O.B., emmenés par Roman Leprohon et Yann-Clément Veillard, l'Union démocratique bretonne (U.D.B.), regroupée depuis plusieurs années les éléments de gauche du mouvement breton, son recrutement ne faisant surtout chez les jeunes et les étudiants.

Deux « concurrents » sont apparus qui se réclament aussi du socialisme : d'abord



ROMAN LEPROHON

Sav-Breizh, puis récemment, le Comité révolutionnaire breton (C.R.B.), dont l'un des promoteurs est le docteur Gwenc'hlan Le Scouëzec.

Dans son dernier numéro, le Peuple breton, organe de l'U.D.B., critique ces groupements. Il reproche à Sav-Breizh, parti breton et prolétarien, d'adopter la même tactique que ces nationalistes italiens auprès desquels les fascistes apprirent leur « arsenal théorique » et qui lançaient le thème : Italie, la grande profetaire. Pour l'U.D.B., c'est une erreur de vouloir libérer la nation bretonne avant de réaliser le socialisme.

Par ailleurs, à ses yeux, le C.R.B. manœuvre à son profit, la C.G.T. et de volontarisme et il commet l'erreur d'estimer qu'il y a un socialisme pour chaque peuple. L'U.D.B. estime, elle, que le socialisme est un, mais prend suivant les peuples et les époques des formes diversifiées.

Aux deux — Sav-Breizh et C.R.B. — l'U.D.B. reproche leurs contacts avec le clan Paher lors des dernières présidentielles et s'étonne qu'ils aient été lancés alors qu'existaient déjà un parti socialiste breton : l'U.D.B.

Dans le même numéro, celui-ci tient à préciser ce qui la différencie du P.S.U., dont certains journaux laissent entendre qu'elle ne serait qu'un satellite : le P.S.U. demeure dans une optique régionaliste, et donc très en retrait sur notre position qui repose fondamentalement sur l'existence du peuple breton et sa situation de peuple colonisé.

• DES GLENANS A L'IRLANDE

Une base du Centre nautique des Glénans fonctionne maintenant à Baltimore, à l'extrémité sud-ouest de l'Irlande. Ce nouveau centre de voile présente l'intéressante particularité d'être une œuvre commune : en effet, le C.N.G. a fourni les bateaux (quatre Mouquetaires pour commencer) et le Bureau du Tourisme irlandais a acheté terrains et bâtiments ; dans cette base, à Baltimore, les stagiaires bretons et irlandais s'entraînent à la croisière côtière dans les meilleures conditions.

éditorial

Sommes-nous en démocratie ?

Si, en dépit de difficultés de toutes sortes, Armor a pu naître au début de cette année, sans le soutien d'aucun parti, aucun groupe financier, c'est parce que le fait régional est devenu une évidence et que d'une façon ou d'une autre, il devra se traduire bientôt dans les institutions.

En prévision de ce moment, il fallait bien que la Bretagne disposât d'un magazine d'actualité capable de toucher directement chaque mois l'opinion, de la sensibiliser à la mutation qui se prépare, de la mettre en garde contre les manœuvres retardatrices des uns, les errements irréalistes des autres.

C'est dire combien nous restons vigilants à l'égard de tout ce qui a trait à la préparation de la réforme régionale.

Nous n'avons pas la naïveté de croire que celle-ci interviendra facilement. Le discours que M. Chaban-Delmas a prononcé devant l'Assemblée nationale avant de poser la question de confiance, l'autre semaine, illustre bien la difficulté de la tâche.

Fort logiquement, on attendait du Premier Ministre qu'il insérât dans son programme un paragraphe relatif à la transformation des « régions de programme » en « collectivités territoriales nouvelles ». Vaine attente. La lacune était d'autant plus insolite que M. Chaban-Delmas est un régionaliste sincère, un fédéraliste convaincu. Il fallut qu'un député, M. Charbonnel, l'interpellât à ce propos pour qu'il évoque le dépôt futur d'un projet de loi instituant la régionalisation.

Que s'était-il donc passé ? La réponse à cette question c'est M. Edgar Faure, ministre des deux précédents gouvernements, qui nous la fournit dans le numéro de septembre de la revue *l'Expansion*. Il y explique en effet

que « de façon progressive, le pouvoir en France a changé de mains », qu'il n'y est plus réellement exercé par les hommes qui en ont reçu mandat, mais par ce qu'il nomme la « technocratie ». Il précise :

« Ce que nous appelons technocratie ne doit pas être saisi principalement au niveau des ministres. Ni, inversement, en deçà, au niveau des directions ministérielles. Son originalité se situe sur un anneau intermédiaire : celui d'une double équipe de collaborateurs spécialisés, à l'hôtel Matignon et à l'Élysée, directement en prise avec leurs correspondants dans le cabinet des différents ministres. Cette catégorie est elle-même en rapport, d'une part avec les ministres — par l'intermédiaire des correspondants de cabinets — et avec les directeurs des administrations, de la même manière qu'indirectement. C'est la technocratie dans son ensemble qui, en fait, fixe les options et prépare les décisions... »

« Ce n'est pas une volonté de pouvoir personnel qui un jour a enflé le système... C'est la complexité et la difficulté des problèmes, d'une part ; d'autre part, la stabilité, permettant à quelques hommes de suivre longtemps les mêmes dossiers... »

« Ce sont peut-être ces hommes-là qui peuvent avoir le plus d'influence sur les événements. S'ils ont une idée à eux, ils sauront la mettre en forme pour qu'elle soit assimilée par la technocratie et ils trouveront dans celle-ci, parce qu'ils en font partie eux-mêmes, les appuis nécessaires. »

La lacune initiale de M. Chaban-Delmas s'explique alors : la technocratie parisienne est hostile à la réforme régionale qui la déposséderait d'une partie de ses attributions. Et comme l'un de ses membres, M. Nora, passe pour avoir préparé le discours du Premier Ministre...

Il est grave que la France soit aujourd'hui présentée par un membre de la majorité aussi éminent que M. Edgar Faure, comme n'ayant plus qu'une façade, qu'une apparence de démocratie, comme étant tombée sous la coupe d'un petit groupe plus ou moins anonyme, dénué de toute représentativité et relativement ignorant des aspirations de notre population.

La situation pourrait-elle être redressée ? Le sort qui sera réservé à la réforme régionale, ardemment souhaitée par la grande majorité de la population, nous dira si la démocratie peut être restaurée en France, ou si elle y est réellement morte.

Pour notre part, à Armor, nous saurons quelle conclusion en tirer.

A NOS LECTEURS

Les perturbations ferroviaires puis postales dues aux grèves, le regroupement des divers services d'ARMOR dans l'immeuble du 10, rue Vicairie à Saint-Brieuc, la mise en place de notre réseau

de distribution, nous ont amenés à publier un numéro commun aux mois de septembre et d'octobre.

A l'avenir, ARMOR sera en vente dans toute la Bretagne et dans les principaux kiosques parisiens à partir du 5 de chaque mois.

LE TRIBOULET-PARIS

10, rue des Pyramides PARIS-1^{er}

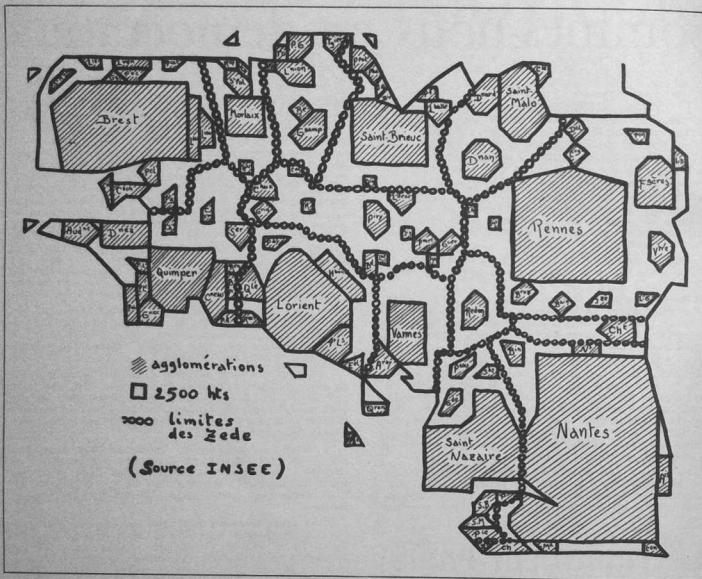


Cartes à jouer de qualité

EDITEUR DU JEU DE 55 CARTES "BRETAGNE" dessiné par Mateja

EN VENTE DANS LES MAGASINS SPECIALISES

5 départements ou 14 pays ?



Il y a quelques années, quelques jeunes fonctionnaires, qui travaillaient près du préfet de région, analysant les réalités nouvelles, se demandant si l'actuel découpage de la Bretagne, découpage effectué il y a près de deux siècles, répondait aux exigences humaines et économiques de la société moderne. Reprenant cette "réflexion", Bretagne-Dimanche a pris l'initiative d'ouvrir un dossier sur ce problème. Il l'ouvre par la publication de cette carte où les agglomérations et les zones d'études démographiques et d'emploi de l'I.N.S.E.E. sont représentées par des surfaces proportionnelles à leur population.

Notre confrère l'accompagne de quelques observations intéressantes :
La façon dont l'espace breton se trouve animé est bien mise en évidence.

Contrairement à d'autres régions qui souffrent irrémédiablement d'avoir une île apocryphique, la Bretagne aborde l'avenir avec un réseau urbain heureusement équilibré.

En 1789, 90 % des Bretons vivaient de l'agriculture. Les occasions de quitter sa paroisse étaient, en dehors des marchés ou des fêtes, bien exceptionnelles. Les besoins de la centralisation commandaient alors de ne pas tronquer multiplier les unités : tenir les rênes de 90 départements à la fois n'est pas si simple. Les Bretons voulaient constituer 6 départements ; Paris en a imposé 5. En fait, dans cet espace rural homogène on aurait pu tailler un nombre quelconque de départements.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les villes bretonnes ne peuvent plus

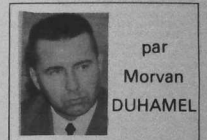
être regroupées n'importe comment, leurs aires d'influence, considérablement élargies par la révolution automobile, ne peuvent plus être partagées entre deux ou trois départements différents.

L'actuel découpage départemental, fort bien adapté à une France rurale — il aura duré près de deux siècles — n'est-il pas en train de devenir un obstacle à l'épanouissement des hommes et des groupes ?

ZEDE : zones d'études démographiques et d'emploi

les grands problèmes * ar hudennou braz * ar c'hudennou bras

LA BRETAGNE FACE A L'AUSTERITE



La détérioration de la situation économique et financière en France, soulignée en août par la dévaluation de la monnaie, n'a pas résulté, comme certains l'ont proclamé, des événements de mai-juin 1968. Ceux-ci avaient simplement précipité l'évolution d'un mal bien antérieur et que le Conseil Economique et Social, entre autres, avait dénoncé : les mauvais choix budgétaires opérés ces dernières années en fonction d'une politique générale dite de « grandeur ».

Sur le plan intérieur, cette politique s'est traduite par des orientations déraisonnables qu'attestent des exemples bien connus : une défense nationale isolée et coûteuse, un équipement nucléaire original mais stérile (Brennilis, entre autres), une recherche spatiale autonome et improductive, une industrie aéronautique plus soucieuse de prestige que de rentabilité, un système de télévision particulier, le plus cher du monde, des investissements étrangers découragés, des gaspillages dans les anciennes colonies, etc.

Sur le plan extérieur, il était tout aussi chimérique de prétendre lutter à la fois contre les U.S.A. et le dollar, contre l'Allemagne parce qu'elle ne voulait pas réévaluer sa monnaie, contre la Grande-Bretagne à qui l'on fermait la porte du Marché Commun, contre nos partenaires au sein de celui-ci parce qu'ils refusaient notre conception de l'Europe des Etats, contre Israël et ses solidarités internationales...

En poursuivant cette folle politique, la France s'épuisait et ruinait sa monnaie. Il lui a fallu, pour changer de cap, se doter, par une espèce de révolution heureusement à froid, d'une nouvelle équipe dirigeante, laquelle n'a pu éviter d'instaurer l'austérité.



L'austérité, cela ne devrait-il pas commencer par l'abandon de certains projets grandiloquents, ou une réduction ?
Ci-dessus : la maquette de la zone A de la Défense, à Paris.

Combien de temps celle-ci durera-t-elle ? Touchera-t-elle la Bretagne autant que les autres régions, ainsi qu'on le constate déjà, ou davantage, comme ce serait le cas, par exemple, si le programme pluriannuel d'investissements négocié l'automne dernier entre le gouvernement et le C.E.L.I.B. devait être retardé ou modifié dans son application ?

Pareille éventualité, il convient qu'on le sache, ne serait pas acceptée du côté breton, et pour une raison aisée à comprendre : lorsque ce plan était encore en discussion, le recours à la Banque Européenne d'Investissements, dont c'est la mission d'aider les régions en difficulté, avait été suggéré par nos représentants — suggestion réaliste puisque la banque en question s'était déclarée disposée à nous accorder son concours et que déjà l'on pouvait s'interroger sur l'état des finances françaises.

Or la suggestion fut repoussée avec hauteur par le ministre de l'économie de l'époque, M. Michel Debré. Aujourd'hui celui-ci, devenu ministre des armées, admet l'austérité et la limitation des crédits d'investissements, sauf pour les investissements militaires, dont nos compatriotes, par parenthèse, constatent présentement avec effroi le résultat sur leur propre sol.

Le général de Gaulle, à la pensée duquel M. Michel Debré se réfère si souvent, estimait que « la Bretagne doit progresser et (que) la France doit l'y aider ». Si cette aide nous faisait défaut en ce moment, notamment parce que le ministre des armées veut bénéficier d'une priorité dans la répartition des crédits, alors il conviendrait d'accepter tout de suite l'aide de la Banque Européenne pour assurer l'exécution de notre programme d'investissements.

Ce serait le signe du changement de politique auquel les récentes consultations ont montré que nos compatriotes aspirent ardemment. Ce serait en particulier l'illustration de l'« ouverture européenne » annoncée par le président de la République avant son élection.

MORVAN DUHAMEL

LE COMBAT POUR LA RÉGIONALISATION :

IL FAUT LUI DONNER UN STYLE DYNAMIQUE

L'ACODER de Bretagne a demandé que l'effort engagé dans le sens de la réforme des structures régionales soit repris afin que nous aboutissions à des institutions véritablement représentatives ; elle estime, en effet, justement, que le rejet du texte soumis au référendum du 27 avril ne saurait être interprété comme un rejet du principe de la régionalisation, encore que les Jacobins, que l'on trouve aussi bien à droite qu'à gauche, s'en soient manifestement réjouis.

Nous sommes, dans ce domaine, soumis au régime de la douche écossaise ; tantôt on nous promet une reprise du projet, tantôt on le repousse à une époque très ultérieure (« pas de révision de la Constitution cette année », déclare le président de l'Assemblée nationale, Achille Peretti). On relève beaucoup de ces incertitudes, qui sont souvent des contradictions, dans le nouveau régime. Un simple préfet ne s'est-il pas permis de limiter la portée d'une déclaration du président de la République en faveur de l'octroi d'un statut particulier à la Corse ?

De toutes manières, il apparaît acquis désormais que la réforme régionale ne saurait être engagée autrement que par la voie parlementaire ; députés et sénateurs se réuniraient en congrès au palais de Versailles pour modifier l'article 72 de la Constitution qui établit les collectivités territoriales de

la République. Pour démocratique qu'elle puisse sembler paraitre, cette procédure n'est pas sans danger : les parlementaires voteront les dispositions nouvelles en pensant à leurs propres intérêts, c'est-à-dire en se réservant une place prépondérante dans les nouvelles assemblées, ce qui serait les condamner, dès le départ, à la sclérose. Il faut, répétons-le, que ces assemblées soient élues au suffrage universel direct, sans que quiconque y siège de droit — sinon comment pourrions-nous espérer passionner les citoyens pour une innovation qui ne consacrerait que des notables alors qu'il faut porter aux responsabilités des animateurs, des hommes neufs et dynamiques qui secouent les habitudes et les excès respectifs. Assemblée élue au suffrage universel mais également exécutif régional élu par celle-ci et doté de pouvoirs réels — si ces deux impératifs ne sont pas remplis, la réforme ne sera que fictive. Jean-François Gravier le souligne fort bien dans la *Vie française* : « L'autonomie de la région serait illusoire si son conseil ne disposait pas d'experts et de consultants capables d'élaborer des projets opérationnels et de soutenir la controverse avec les technocrates du pouvoir central. »

On comprend mal que certains militants de l'action régionale ne soient pas conscients de la nécessité pour la région de préserver sa personnalité, son autorité, face à un pouvoir parisien qui risquerait de réduire à rien, ou presque, les décisions prises par des organismes privés de moyens d'exécution. Et l'on s'étonne de lire sous la plume d'André Voisin ces

Le carnet de bord de



Yann Poilvet

lignes aberrantes : « Nous refusons l'idée d'un exécutif élu, estimant qu'une étroite coordination des efforts est nécessaire au plan national, selon le système préfectoral. » Chacun sait que, quelles que soient leur valeur, leur bonne volonté, les préfets sont les employés du pouvoir central ; leur demander d'appliquer les vœux de l'Assemblée et de l'exécutif régionaux, c'est réduire ces derniers au rang de conseil général et de commission départementale.

Tout cela montre que le combat pour la régionalisation en est à ses débuts, qu'il est plus indispensable que jamais de lui donner un style dynamique afin d'y intéresser, d'y associer la population. Qu'on ne se fasse pas d'illusions ; si nous ne sommes pas fermes, si nous ne sommes pas durs, les pouvoirs publics ne lâcheront guère de leur pesante emprise. Or, alors que se prépare une offensive nouvelle pour la construction européenne, il est important que la Bretagne arrache le maximum d'autonomie en matière économique pour tenir une place honorable dans le concert continental.

Notre agriculture victime de la dévaluation ?

Le gouvernement a multiplié les déclarations rassurantes pour démontrer que la dévaluation était une vraie bénédiction ; on n'a pas fini hélas ! de voir ce qu'il en est. Il suffit, pour s'en rendre compte, de prendre un exemple que cite L.-C. Emy dans le *Télégramme de Brest* ; il souligne une des conséquences les plus absurdes de la dévaluation du franc pour les agriculteurs bretons en général, les producteurs de

porcs en particulier : afin d'éviter que cette dévaluation ne perturbe les marchés européens au profit des producteurs français, on a mis au point, à Bruxelles, un barème de taxes à l'exportation et de subventions à l'importation pour les produits agricoles, ce qui veut dire que, dans l'immédiat, pour rendre aux prix agricoles français dévalués de 12,50 % leur équivalence

→ avec les autres prix européens calculés en unités de compte, on taxe les produits français à l'exportation et l'on accorde des subventions aux produits importés. L'opération est, certes, valable globalement pour la France qui exporte plus de produits agricoles qu'elle n'en importe, mais il se trouve qu'elle importe tout de même de la viande de porc de deux pays du Marché commun : les Pays-Bas et la Belgique. En France, la Bretagne se trouve être, de loin, la plus importante région productrice de porcs mais aussi la plus mal placée pour ses prix de vente en raison de son éloignement des grands centres de consommation ; or, les producteurs bretons voient leurs concurrents néerlandais et belges nourrir leurs porcs avec du blé bradé au prix international... et ces porcs, élevés et nourris à bas prix, viennent en France avec l'aide des 40 millions du F.O.R.M.A. alors que les porcs bretons, eux, doivent supporter des taxes à l'exportation. « Cette injustice et cette incohérence », écrit E. Nogues, les producteurs bretons ne sont pas disposés à les subir. »

Les grandes foires en 1970

Villes de plus de 50 000 habitants. — Nantes : 2-13 avril ; Quimper : 9-18 avril ; Rennes : 25 avril-4 mai.

Ville de moins de 50 000 habitants. — Fougères : 19-23 mars ; Guingamp : 3-7 juillet ; Pontivy : 24-28 septembre ; St-Brieuc : 12-20 septembre ; Vannes : 28 août-6 septembre.

Salon international. — Biennale internationale des pêches de Lorient : 10-17 mai.

• L'AÉROPORT DE NANTES DEVIENT INTERNATIONAL

Grâce à ses nouveaux équipements, l'aéroport de Château-Bougon vient d'être reconnu opérationnel par Air-France pour les Caravelles et les jets de 120 à 130 kilomètres. Il a en effet été passé en catégorie A. La piste a été allongée dans son axe principal de près de cinq cents mètres grâce au détournement de la voie ferrée Nantes-Fornic. Elle mesure aujourd'hui deux mille cent mètres.

D'autre part, un certain nombre d'obstacles naturels, situés à trois cents mètres de la piste dans un axe de 20 degrés, ont été rasés.

Cet aménagement ouvre à la région Atlantique des liaisons aériennes directes avec des villes telles que Oran, Rome, Madrid, Francfort, Londres, etc.

Le scandale de la MARÉE NOIRE

« C'est magnifique ! Pour moi qui ai visité le monde entier, je trouve que cette côte de Granit rose est une des merveilles de la terre. Vous, Bretons, vous avez trop de pudeur ; vous cachez ce que vous avez de plus beau. » Jacques Chabanne me confiait ainsi ses impressions à Ploümanach, chez notre ami Jean-Loup Justin, dont nous parlons par ailleurs dans ce numéro. Heureusement pour lui, il n'aura pas vu ce littoral aux couleurs tendres souillés lors de la catastrophe du *Torrey Canyon*, par un mazout insidieux dont des traces apparaissent encore parfois. Mais peut-être, avant de quitter la Bretagne, le célèbre écrivain aura-t-il fait visite à la plage de Caroual, dont le sable et les rochers ont été recouverts à leur tour par la masse noire et gluante. C'était un spectacle triste et revoltant, mais c'était aussi un réquisitoire contre l'incurie et l'imprévoyance des pouvoirs publics. Comme l'a fait remarquer *Le Monde* : « La lutte contre la marée noire a été organisée avec une remarquable promptitude. » Un soir de cette fin d'août, alors que le mal était à son plus haut point, je me suis rendu à Caroual ; il était un peu plus de 18 heures ; il

n'y avait plus là un seul de ces quelques dizaines de militaires qu'on daigna détacher pour quelques jours de leur caserne où ils n'ont rien à faire ; oui, le combat contre le mazout a été vraiment mené avec des moyens dérisoires.

Des incidents de cette sorte vont aller se multipliant mais le gouvernement ne prévoit rien pour être prêt à limiter immédiatement les dégâts ; il faudrait stocker à proximité des côtes des réserves de corérite, de produits qui aient une autre efficacité que la craie et la sciure qui font couler les hydrocarbures sans les détruire. André Cornu est intervenu pour obtenir que des installations indispensables soient mises en place en Bretagne. Quand l'entendrez-vous ?

Pour revenir au premier sujet de ce carnet, ne croyez-vous pas qu'une assemblée régionale, qu'un exécutif régional, composés d'hommes de notre pays seraient plus prompts à se préoccuper d'un problème qui est grave que les lointaines administrations parisiennes ?

Yann POILVET.

Dans VOTRE intérêt
Dans l'intérêt de VOTRE région
Confiez votre épargne
à un organisme spécifiquement régional

La Caisse Fédérale Bretonne de Crédit Mutuel

Les taux d'intérêt :

- 4,50 % : livrets d'épargne, avec prime de 1,50 % exonérée d'impôts
- 5,025 % : bons de caisse, nets d'impôts
- 7,50 % : bons d'épargne

Plus de 100 bureaux en Bretagne



André Voisin : exultance aux préfets ?

La procession de Derry en Ulster UN COMBAT POUR LA JUSTICE



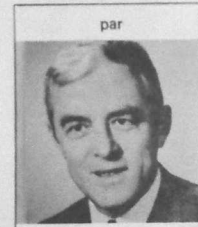
BERNADETTE DEVLIN EN PLEINE ACTION

LONDONDERRY est, au fond, un symbole. D'un côté la ville haute, le quartier protestant, protégé par la vieille muraille de ses remparts, lieu du pouvoir financier, rassemblement des maisons coosses et des beaux magasins. De l'autre côté, au pied des remparts, la ville basse avec ses demeures lépreuses, sa population besogneuse, ses enfants sans travail. Annuellement, une procession se déroule sur le haut des remparts. Stupéfiant. A peine croyable. Donc, les protestants se mettent en procession sur le haut des remparts. Ils chantent leurs vieux refrains de guerre ; ils répandent des invectives sur ceux de la ville basse ; en témoignage de mépris, ils leur lancent même des pièces de monnaie... C'est du reste la procession de cette année — le 12 août — qui fit surgir les premières barricades et exploser les premiers cocktails Molotov... Voilà Londonderry. Voilà l'Ulster. Deux communautés que séparent des siècles de haine.

Terre du malheur ?

Pour beaucoup de nos contemporains facilement enclins aux schématisations rapides, l'Irlande est la terre irremédiable du malheur, vouée de tous temps au cauchemar des divisions sanglantes, à l'occupation, aux famines, un pays suspendu entre la révolte perpétuelle et l'agonie. Or, cette image de la cartouche irlandaise trahie par les deux hardelles de la violence et du déclin ne correspond pas du tout au tempérament des habitants de l'île ni à son histoire. De tous les pays du monde, l'Irlande est celui où il y a le moins de suicides. Les habitants y sont pleins de vie, habileurs parfois, ingénieux souvent, toujours débordants d'imagination. Ils ont inventé d'innombrables jeux et sports. Leur littérature est splendide (1).

Quant au pays lui-même, il fut jadis un grand centre de civilisation et de rayonnement. Entrevoyant le rôle essentiel de l'espace dans la vie du monde, Montesquieu écrivait : « Les peuples des îles sont plus portés à la liberté que les peuples des continents. La mer les sépare des grands empires et la tyrannie ne peut pas s'y prêter la main. Les conquérants sont arrêtés par la mer ; les insulaires ne sont pas enveloppés dans la conquête et ils conservent plus aisément leurs lois. » Leurs lois. Leur âme aussi. Au temps lointain de l'expansion romaine, l'Irlande conserve son originalité et, plus tard, lors-



Edouard OLLIVRO

que le torrent des Barbares déferla sur l'Europe, elle fut encore — et la seule — à préserver son espace et sa pureté, et même temps qu'elle devint le refuge des humanités gréco-latines. Il y eut ensuite une heure exaltante dans l'histoire de cette île à peine grande comme huit à dix de nos départements. A l'exemple de saint Colomban, les moines irlandais se répandirent à travers l'Europe, évangélisant.

(1) La littérature irlandaise est la plus ancienne des littératures européennes. Les manuscrits des XI^e et XII^e siècles, qui furent mis à jour dans la seconde moitié du XIX^e par l'admirable école de d'Arbois de Jubainville, nous font remonter jusqu'au III^e siècle avant notre ère et nous entraînent dans le royaume de la fantaisie et de la lumière. L'imagination fertile et « naïve » des Irlandais les enveloppait comme d'une féerie. Epées, boucliers, chevaux de guerre parlent, rient, avertissent. En pleine bataille, par un ciel clair, leurs poètes et leurs enchanteurs déchaînent, à leur tête, des pluies de feu, des tempêtes de neige, font déferler la mer ou surgir le brouillard. Invincibles et présentes, des fées se mêlent à eux, venues d'étranges pays d'Orient où l'on se rend dans des barques de verre, où les arbres plient sous les charges de fruits, de cristal, d'or. Shakespeare a visiblement subi l'influence de cette littérature.

fondant églises, monastères, écoles, créant des embryons de cités. Le passage des barbares avait semé la ruine, rasé les villes, anéanti la culture : « Bâcherons de la foi ! » Bâcherons aussi de la civilisation... Cédant à l'appel d'une grande entreprise — c'est bien là un trait de l'âme celtique — s'armant d'une énergie indomptable, les Irlandais ressuscitèrent l'âme du continent.

Quelques exemples : il existe un mot particulier qui s'applique au découpage intentionnel des circonscriptions : *gerimandering*. On découpe un comté ou une région en secteurs électoraux de façon déloyale, dans le but de donner à une fraction politique un avantage sur son adversaire. Tout Irlandais de 21 ans peut voter aux élections parlementaires, soit 900 000 personnes. Mais pour les élections municipales on ne compte que 700 000 électeurs du fait du système censitaire. Les plus pauvres ne votent pas. Or, les catholiques sont les plus pauvres, et c'est ainsi qu'à Londonderry où les protestants sont 15 000 et les catholiques 40 000, 8 conseillers sont catholiques et 12 protestants. Anomalie inconcevable dans une Grande-Bretagne qui a inventé l' *Habeas Corpus* et dont l'apport démocratique a été capital dans la lente édification de nos démocraties occidentales.

La gangrène de la discorde

Comment vint le malheur ? Il prit le visage de la discorde. Mais celle par excellence, qui, depuis les temps les plus reculés, ronge les hommes de la race. Gangrène qui divise les forces, condamne les ambitions et les projets. En un ultime effort, les Irlandais chassent les Vikings, puis, après mille années fécondes d'attente et de labeur, ils se lancent dans le jeu fatal des rivalités et des ruptures.

Autre exemple, le travail : « Ma fiancée devait entrer dans la laboratoire d'une fabrique de cigarettes. Et puis elle a reçu une lettre lui expliquant qu'elle était trop « qualifiée ». Je connais la personne qui lui a été préférée. Elle a exactement les mêmes diplômes. Mais elle est protestante. »

Et un postier ajoute : « Quant à nous, c'est devenu une règle : la règle des 6 et 4. S'il y a des promotions pour 10 personnes, les 6 premières doivent toujours être pour les protestants. »

Autre exemple : le logement. « Autre exemple : l'école. Comme 52 % des écoliers de l'Ulster sont catholiques, il s'agit de les maintenir dans le sous-développement intellectuel pour obtenir que l'avenir empêche la victoire du nombre. »

Il était fatal que ça craque un jour. Et pourtant tous les observateurs sérieux l'ont noté — ce ne sont pas les

catholiques qui ont allumé le baril. A de très rares exceptions près, l'affrontement a été provoqué par les Orangistes. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à regarder les journaux, que de dans les jours de troubles, et de comptabiliser les maisons brûlées ; et d'être morts. Il ne s'agit pas en vérité d'une guerre de religion, mais d'un combat pour la justice.

Rechercher la confiance

Est-il une solution pour ramener la paix ? La situation présente ne peut, à brève échéance, que provoquer de nouvelles fusillades. Rattacher l'Irlande du Nord à l'Eire ? Les Orangistes se feront tuer pour empêcher cette union. Donner le pouvoir à Londres ? Tout le monde est contre, même si les catholiques ont accueilli avec soulagement la venue des soldats britanniques. Alors, tourbillon de la violence ? Une issue — au moins provisoire — se trouve certainement à Londres. M. Callaghan, le ministre de l'Intérieur travailliste, a dressé, en accord avec M. Chichester Clark, un programme en cinq points destiné à « créer un climat de confiance » : égalité d'accès aux emplois publics sans discrimination politique ou religieuse ; interdiction de la propagande incitant à la haine religieuse ; répartition équitable des logements ; lutte contre les excès de pouvoir de l'administration ; étude d'une loi électorale juste.

Cette « charte » éveille un écho favorable dans les milieux modérés, des deux côtés. Le problème est de savoir si les Orangistes sauront se soumettre aux exigences de la justice pour éviter d'être balayés par les excès de la révolution.

E. OLLIVRO.

Des âmes lacérées par l'injustice permanente

Il n'est guère plaisant de remuer la cendre encore brûlante — surtout pour nous, Celtes aussi — de pareils souvenirs. Mais l'histoire est l'histoire et il n'est pire condamnation pour la cruauté des hommes que la froide cruauté de son témoignage.

Depuis 1920, l'Irlande — l'Eire — a obtenu son indépendance. Reste l'Ulster. Un million de protestants. Cinq cent mille catholiques. Bien sûr, on ne tue ni ne brûle comme naguère. Mais l'injustice permanente lacère les âmes autant que la menace de la mort.



Face aux chars, un peuple aux mains nues.

GALVAR C'HEVRE KELTIEK

appel de la ligue celtique

La Ligue Celtique est, de par sa constitution non sectaire. Elle soutient la liberté de religion et la non-discrimination pour tous. Nous croyons que le système actuel dans les six comités ne profite seulement qu'à une minorité d'exploiteurs dont la politique peut être difficilement expliquée en termes chrétiens. Nous soutenons la réunification de l'Irlande sous le gouvernement de la République Irlandaise, mais nous suggérons qu'un plus grand effort soit fait par les autorités pour dissiper, parmi les protestants des six comités, cette crainte que leur liberté de religion serait "imitée" dans une Irlande unie.

Quels que soient nos motifs politiques, il y a un appel à notre générosité pour aider ces milliers de gens qui ont perdu leur maison et leurs affaires, qui doivent vivre maintenant dans des camps de réfugiés.

Vous pouvez les aider, et marquer ainsi votre solidarité interceltique, en envoyant votre aide à

Jacques DEROUET
2, place Ed.-Normand, 44-Nantes
C.C.P. 32647 Nantes
(préciser en mettant EIRE)

ou en écrivant à :
l'Ambassade de Grande-Bretagne,
4, rue Rude, 75-PARIS (16^e)
pour demander la suppression immédiate

Les Bretons solidaires des Démocrates Grecs

Dans une lettre à Yann Polivet, qui lui apportait le soutien de l'Union bretonne à la campagne engagée contre la dictature des colonels et en faveur du rétablissement de la démocratie à Athènes, François Lambert, secrétaire général des Comités « Grèce en lutte », écrit :

« Il ne nous surprend guère de voir que le peuple breton, qui est, depuis si longtemps victime d'une exploitation éhontée, se sente solidaire des autres peuples du monde qui luttent pour leur liberté et leur dignité. Nul doute que de nombreux militants bretons verront, dans les complots de la dictature d'Athènes, les auteurs ou co-auteurs de l'oppression de leur peuple. »

Dans leur plate-forme politique, les C.G.L. soulignent notamment « l'hypocrisie des déclarations des puissances occidentales qui, malgré leur opposition de forme à la dictature des colonels, continuent à la soutenir efficacement ».

Les adhésions aux Comités « Grèce en lutte » sont reçues 91, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris (C.C.P. La Source 30 803 29).

diète (licencier) des forces spéciales B, l'abrogation du stormont, l'intervention des forces de l'O.N.U. pour remplacer les troupes britanniques, l'ouverture de pourparlers entre Londres et Dublin en vue de la réunification de l'Irlande.

* Vous pouvez aussi envoyer votre aide à la famille des deux Gallois tués par l'explosion d'Aberglaville, au début de juillet ; précisez en mettant : « CYMRU »

(Communiqué.)

Pour une liaison par car-ferry BRETAGNE-GALICE

Deux personnalités galiciennes, MM. Thomas de Carranza, ministre plénipotentiaire, et Tahocés, secrétaire général du Conseil économique syndical de Galice, ont séjourné en Bretagne à l'occasion du Festival interceltique de Quimper. L'Amiral Amman et M. Morvan Duhamel, respectivement président et secrétaire général du Comité Bretagne-Galice, ont conduit leurs hôtes notamment à Lorient, Quimper, Brest, Rennes et Nantes, ainsi qu'à Paris où M. René Plevin, Garde des Sceaux avait organisé une réception en leur honneur.

Parmi les projets du Comité Bre-

tagne-Galice, figure, on le sait, une liaison par car-ferry entre Saint-Nazaire et un port galicien (Vigo ou La Corogne). C'est M. Yves Lainé, Directeur au port autonome de Nantes-Saint-Nazaire, qui a rédigé l'étude préparatoire de cette importante réalisation.

(Photographiés à l'emplacement même du port de Saint-Nazaire où seront édifiées les installations à terre de ce car-ferry, on reconnaît, de gauche à droite, MM. Carranza, Tahocés, l'Amiral Amman, Yves Lainé, Marcel Biboulet, adjoint au maire de Nantes, et Morvan Duhamel.)



LES ORIGINES DU DRAME DE L'ULSTER

L'Ulster fut, pendant tout le xvi^e siècle le dernier bastion de la résistance irlandaise : tenu par de grands seigneurs d'origine franco-normande, qui s'y étaient installés à l'époque des Plantagenêt ; mais depuis lors s'étaient complètement galiciés.

Les « plantations » anglaises en Irlande commencèrent sous Marie Tudor — Marie la Catholique. A cette époque, elles n'avaient rien à voir avec les questions religieuses : c'était le système classique de toutes les colonisations mais qui fut appliqué avec une méthode impitoyable.

Une accusation d'infidélité était portée contre un propriétaire irlandais. Un procès s'ensuivit, imitant les formes légales. Mais si le jury refusait de condamner, il y avait des moyens de l'y forcer : le laisser plusieurs jours sans boire ni manger ; lui imposer d'énormes amendes. La confiscation (attainder) est alors décrétée et les terres données à un anglais, avec l'obligation de la faire cultiver par des fermiers anglais qu'il se charge de recruter. Au début les plantations furent effectuées autour de Dublin et dans le centre.



payans et des survivants de l'aristocratie irlandaise chassa les occupants. L'insurrection réclamait la restitution des terres.

Londres vota l'« Adventurers' Act » (1642). Des spéculateurs avançaient l'argent pour mener la guerre, sur promesse de terres confisquées ce qui rendait nécessaire de dépouiller les vaincus.

A Londres, Cromwell l'emportait sur Charles I^{er} et le roi fut exécuté. En septembre 1649, Cromwell prit Drogheda, puis Wexford et fit passer au fil de l'épée toute la population de ces deux places. Pour la première fois, la conquête s'étendit sur toute l'île, jusqu'à Galway...

Puis il fallut payer les « adventurers » : 11.000.000 d'acres, sur 20 millions, leur furent attribués — les 3/4 de l'Irlande. Les Irlandais déposés étaient envoyés à au Connaught ou en enfer... Les deux comtés de Connacht et de Clare étaient seuls laissés aux Irlandais. Seuls étaient autorisés à rester ceux qui ne possédaient rien, afin de servir de manouvres. Les lois contre les catholiques permirent d'éliminer les Irlandais de toutes les professions libérales, du commerce et de l'industrie naissante. Des lois restreignaient l'élevage pour ne pas faire concurrence

au bétail anglais et obligeant à faire passer tout le commerce irlandais par les ports anglais achevèrent la ruine de l'Irlande — tout en provoquant le mécontentement des colons anglais...

Des parias

L'Irlande respira un peu pendant le règne de Jacques II, mais il ne dura que trois ans. Le roi, chassé d'Angleterre, alla chercher de l'aide en France et revint, en 1689, en Irlande qui lui était restée fidèle. La bataille de la Boyne anéantit tout espoir de chasser les occupants. Le traité de Limerick, qui mit fin à la guerre, accepté par Guillaume d'Orange, ne fut jamais respecté du côté anglais. L'ordre d'Orange naquit vers 1788, contre les tendances d'émancipation en Irlande — lesquelles avaient d'ailleurs commencé à se manifester d'abord en Ulster, parmi les protestants presbytériens originaires d'Ecosse, qui étaient tout juste tolérés par les anglais et n'avaient pas de part aux travaux.

Un catholique ne pouvait ni voter, ni exercer une profession libérale, ni louer une terre sans laisser les deux tiers du profit au propriétaire protestant, ni acheter aucune terre à un protestant et pas plus de deux

acres à un catholique. Si l'un des enfants passait au protestantisme, il pouvait revendiquer la totalité de l'héritage paternel, dépouillant complètement ses frères et sœurs restés catholiques; les enfants mineurs ne pouvaient être confiés qu'à un protestant qui devait les élever dans le protestantisme; les enfants catholiques; toute école catholique était interdite; les enfants de catholiques ne pouvaient fréquenter que l'école primaire protestante qui devait en faire des protestants; le clergé était pratiquement dans la clandestinité.

Le pays le plus instruit d'Europe au Moyen Age

L'Irlande, qui avait été le pays le plus instruit de l'Europe pendant tout le haut Moyen Age était condamnée à devenir illettrée. En fait, il s'organisa des écoles catholiques clandestines appelées les « écoles des haies », qui fonctionnaient dans les pires conditions et avec de très gros risques pour les maîtres; on se transmettait oralement les poèmes anciens et des poètes continuaient à composer dans les chaumières où tout manquait — tellement le besoin d'une vie de l'esprit reste ancré au cœur des peuples de vieille civilisation. Mais la misère matérielle était inimaginable. Cependant, il y eut très peu d'Irlandais à passer au protestantisme.

Douar Breiz.



L'HOTEL DE VILLE DE DERRY

MON ENFANCE A DERRY

par BRIGITTE MCGOWAN

J'ai eu ma mère dans une étable dans l'étable d'Andy McLaughlin — au bas de la colline sur laquelle se trouvait la maison de mes parents, dans la ville de Derry. A cette époque, il y avait des troubles et notre maison était au milieu de la zone visée par les Orangistes lorsqu'ils faisaient des sorties hors des murs de la ville et des alentours de la statue du Gouverneur Walker. C'était au péril de sa vie que l'on sortait pour tirer un broc d'eau toutes les maisons avaient des robinets extérieurs. Aussi, lorsque les événements devinrent vraiment agités, nous fûmes obligés de nous réfugier en bas de la colline et ce fut dans l'étable que ma mère fut prise des douleurs et que je fus mise au monde.

J'étais la septième de quatorze enfants. Mes parents venaient tous deux du Donegal. Ma mère, dont la famille venait de Letterkenny avait commencé à travailler, étant enfant, chez un cultivateur, pour 5 livres par an et sa nourriture. Sa mère venait encourager les 5 livres! Elle était très aimée et respectée dans notre communauté car elle jouait le rôle de sage-femme bénévole; elle a mis au monde des centaines d'enfants sans avoir jamais demandé un sou.

En vérité, bien peu d'entre eux auraient pu trouver de l'argent si elle l'avait demandé car la pauvreté était désespérée. Une seule robe de mariée et un seul ensemble de baptême étaient utilisés à tour de rôle par toute la rue. Les gens devaient s'aider l'un l'autre; ils ne pouvaient attendre aucune aide des Unionistes qui tenaient le Conseil municipal.

Chaque fois qu'une famille était menacée d'expulsion pour ne pas avoir payé son loyer,

ma mère et d'autres passaient dans le quartier avec un carnet et un crayon, recueillant les pennies et les sincipes et qui-convince avait un sou le dimanche, car il pouvait se trouver dans la même situation le mois suivant.

Mon père a été en chômage la majeure partie de sa vie, faisant tous les métiers et colportant des tissus dans les fermes pour essayer de joindre les deux bouts. Il avait vendu des fleurs dans une boutique sur le « Diamant » pendant quelques années, jusqu'à ce que le Conseil municipal unioniste lui retirât, pour donner l'empêchement à la Croix-Rouge. La charité, c'est bien; mais quand elle prise un homme de son gagne-pain?

J'ai grandi dans une vraie maison de rebelles. La porte de ma mère était toujours ouverte aux luyards. Un jour, elle avait dix hommes d'une colonne volante, avec leur bicyclette. Ils venaient juste d'entrer, lorsque la brigade spéciale monta la rue en criant: « Bismarck cette lumière ou nous allons l'éteindre à coups de fusil, sales fainéants! ».

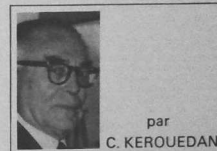
Une autre nuit, ma mère soutint un jeune garçon suspendu à un drap par une fenêtre qui surplombait un ôpic de cinquante pieds. Elle avait entroulé autour d'elle l'autre bout du drap — elle était en-cointe à ce moment et se tenait dans le lit à côté de la fenêtre. La police fouilla la maison; mais ne le trouva pas. Le lendemain, quand il mesura la hauteur au-dessus de laquelle il avait été suspendu, il crut mourir de frayeur...

Ce texte est extrait du manuel de l'émigration irlandaise à Londres: The Irish Democrat, mai 1969.

étranger

De plus en plus, chaque homme veut connaître les autres hommes

LES BRITANNIQUES DECOUVRENT UNE INDUSTRIE



par C. KERUEDAN

Vers une gradation des hôtels

L'AN dernier, quatre millions de visiteurs sont venus en Grande-Bretagne et y ont dépensé environ £ 267 m. Ceci représente 13 % d'augmentation par rapport à l'année précédente et le même succès est prévu pour 1969.

Il n'en est pas moins vrai que, sur un marché particulièrement concurrentiel comme le tourisme international, de nombreux touristes étrangers hésitent à venir en Grande-Bretagne par suite du manque de possibilités de s'y loger convenablement en pleine saison. On estime que le touriste, en général, ne passe qu'une nuitée sur quatre dans un hôtel britannique. Ce qui tend à démontrer que le marché est là mais qu'il n'est pas exploité avec succès.

On estime que 40.000 lits d'hôtel de plus seront nécessaires dans les cinq prochaines années, tandis que 30.000 seulement sont prévus au plan. Mais avec £ 15 m. d'investissements privés possibles, on suppose que l'industrie pourra s'en sortir, si le Gouvernement donne suite à son projet d'aide par l'intermédiaire du Service du Tourisme.

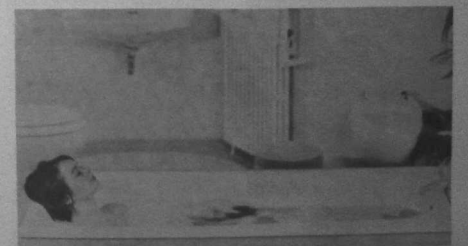
Le gouvernement de Sa Majesté découvre le tourisme

Les services gouvernementaux comprennent en effet à se rendre compte de l'importance considérable que peut prendre, même dans le Royaume-Uni l'industrie du tourisme; au cours de l'année écoulée, £ 8 m. ont, en effet, été distribués à l'industrie hôtelière, soit sous forme de dons soit sous forme de prêts à long terme, pour attirer les visiteurs. Cette industrie, jusqu'à présent considérée comme un placement de faible rapport, promet de devenir bientôt dans le secteur en hausse. Le Royaume-Uni pourrait bientôt imiter les U.S.A. où les organismes locaux d'investissement avaient une large participation dans l'hôtellerie locale non seulement comme une forme de patriotisme régional, mais aussi et surtout comme placement avantageux.

Malheureusement il semblerait que les hôteliers et restaurateurs ne soient pas à même de prendre en charge plus de 60 % du coût du nouveau pays, contre 80 ou 90 % dans d'autres pays. Il en résulte que plusieurs groupes d'hôtels se tournent vers l'expansion à l'étranger.

La partie la plus importante du plan gouvernemental pourrait bien être la gradation des hôtels comme l'ont fait surtout l'Italie et l'Espagne, avec un contrôle rigoureux des prix, pour qu'un hôtel de 3^e classe n'applique pas des prix de 1^{re} classe. Si le Royaume-Uni doit attirer et satisfaire les touristes étrangers et leur assurer des logements d'hôtel par l'intermédiaire d'agents qui peuvent ne jamais avoir mis les pieds en Angleterre, il est indispensable, en effet, qu'une distinction internationale soit fixée entre un établissement standard et un hôtel de luxe ou pension, de façon que ces agents puissent déterminer les hôtels qui conviennent le mieux aux besoins de leurs clients et à leur porte-monnaie.

Il est essentiel qu'un hôtel de 1^{re} classe dans le Royaume-Uni puisse



AU TEMPS D'APOLLO, LE CONFORT N'EST PAS DU LUXE.

offrir les mêmes services qu'un hôtel de 1^{re} classe en Espagne, en Grèce ou en Jamaïque. Or, jusqu'à présent, les hôtels de la catégorie de deux ou trois étoiles par exemple en Grande-Bretagne diffèrent considérablement, tant en ce qui concerne les prix que les services.

On cherche 40 000 employés

Des efforts considérables sont faits, d'autre part, par la Direction de l'industrie hôtelière pour supprimer au déficit chronique de main-d'œuvre spécialisée et autre. Cette industrie occupe environ un million de personnes dont 250 000 employés spécialisés. Actuellement, on estime que le déficit serait d'environ 40 000 employés spécialisés, en dépit du fait que l'Association des Hôtels et Restaurateurs ait importé, au cours des 10 dernières années 2 750 commis-serviteurs, 300 aides de cuisine et 120 femmes de chambre, pour servir dans les 4 250 établissements qu'elle contrôle. Compte tenu du caractère saisonnier d'une large part de l'industrie hôtelière, on estime que le mouvement de main-d'œuvre porte sur plus de 100 000 personnes chaque année.

Pour réduire ce chiffre dans toute la mesure du possible, des écoles d'apprentissage ont été créées dans lesquelles le nombre d'élèves augmente chaque année : deux Universités, Strathclyde et Surrey, délivrent des diplômes en fin de cours.

La cuisine : qualité discutable

Il n'en reste pas moins que la qualité de la cuisine continue à laisser beaucoup à désirer, surtout dans les villes de province, et n'est vraiment acceptée que par certains touristes américains qui n'ont pas connu mieux, tandis qu'elle est peu appréciée de la plupart des Européens et plus particulièrement des Italiens et des Espagnols. On doit admettre cependant une amélioration sensible au cours des dix dernières années et il est certain que les autorités veilleront à ce que l'apport des touristes étrangers, surtout américains — qui représentent quelque 30 millions de dollars par an — ne soit pas réduit par des déficiences culinaires.

Les restaurants dirigés par des étrangers et plus particulièrement par des Italiens — dont les chefs de cuisine ont remplacé les Français qui ne s'expriment plus — offrent, d'une façon générale, une table décente à leurs très nombreuses clientèles composées de touristes et de locaux qui désirent « manger ». Les prix sont assez élevés quoique inférieurs aux prix français pour des repas et un service comparables.

Mais, en général, le touriste ne vient pas en Grande-Bretagne pour bien manger ! La réputation — surfaite à mon avis — de la cuisine anglaise est bien connue. Le succès croissant du tourisme en Angleterre est dû au fait

que le pays offre au voyageur étranger une variété considérable d'attractions que l'on veut voir et connaître. L'histoire de l'Angleterre se reflète dans le paysage aussi peuplé de légendes que l'est la terre bretonne.

Sept millions de vacanciers britanniques à l'étranger

Cependant, plus de 7 millions de Britanniques passent chaque année leurs vacances à l'étranger attirés, non seulement par le soleil, mais aussi par la possibilité de trouver de meilleurs hôtels à des prix convenables, notamment en Espagne et en Italie. Ces voyageurs pourraient être persuadés de passer, occasionnellement, des vacances dans les îles Britanniques, mais ils n'acceptent jamais de se loger dans des boarding-houses avec une salle de bains par étage et dans lesquelles il faut faire la queue le matin pour occuper les toilettes, pas plus qu'ils pourraient être décidés à se mettre à table à 8 heures précises et à avaler ce que l'on sert généralement dans ce genre d'établissements.

Il convient, en conséquence, de rechercher le genre d'hôtel qui obtiendrait la faveur de cette clientèle de même que celle des touristes étrangers, de plus en plus nombreux. Plusieurs études ont déjà été faites, tendant à connaître le goût des clients dans les dix prochaines années. Chaque chambre devra avoir sa salle de bains ou sa douche ainsi qu'une toilette et le téléphone. Le mobilier sera très simple, mais des double-tenettes limiteront le bruit dans les chambres dominant sur des rues passantes. La chambre sera, ainsi, un lieu de retraite paisible durant la journée.

La difficulté — surtout dans les hôtels de province — consistera à rendre les heures des repas plus flexibles. Les hôteliers font ressortir le coût élevé d'une main-d'œuvre convenable dans le service des restaurants pendant des heures prolongées, ce qui ne peut qu'augmenter le prix des repas. Il semble qu'ils cherchent la solution de ce problème dans l'établissement de salles à manger du style « cafeteria » qui se sont montrées très économiques et populaires sur certains car-ferris, notamment ceux desservant la ligne Southampton-Cherbourg ou Le Havre.

Une clientèle à séduire

Dans le cas du touriste moyen, il est à craindre qu'à la salle à manger stylée « cafeteria », vienne s'ajouter la chambre que le client « fera » lui-même. Le main-d'œuvre sera réduite pour pouvoir faire des prix à la portée des bourses moyennes sans trop d'exigences, en dehors du confort dans la chambre.

Londres dispose actuellement d'un nombre suffisant d'hôtels de luxe dont la plupart, des nouveaux, sont sous contrôle américain. Ce sont des ma-

chines efficaces mais paraissent souvent peu sympathiques aux Européens, on ne pense pas qu'ils changent beaucoup, tout au moins dans un avenir prévisible. Leur clientèle paye cher et est composée de touristes aisés et surtout d'hommes d'affaires dont la note est souvent payée par l'usine ou la Société. Elle ne pose pas de problèmes. Les sept millions de touristes anglais qui se rendent chaque année sur le continent y trouvent le confort et le soleil.

Cependant, les « tours » par car deviennent de plus en plus populaires et les hôteliers s'organisent pour les recevoir.

Il ne semble malheureusement pas que ce soit le cas pour la Bretagne et je reçois parfois des doléances à ce sujet de la part de certaines agences de tourisme. Cependant, les voyages organisés vont se développer de plus en plus dans l'avenir, et la salle à manger style « cafeteria » pourrait être une formule à étudier.

C. KEROUEDAN.

LA SARDAIGNE DANS LE MÉTRO PARISIEN ?

Nos amis de « Paysan Breton » ont, on le sait, de l'esprit et parfois la dent dure ; les deux se retrouvent dans ce billet trop éloquent pour devoir être commenté :

« Bienvenue Fulgence, ingénieur français, né à Uzel (Côtes-du-Nord) en 1852, mort en 1936 ; il créa le métropolitain de Paris ».

Voilà ce qu'on lit dans le petit Larousse.

La station de métro Montparnasse-Bienvenue perpétue le souvenir du bienfaiteur du métro qu'empruntent chaque matin et chaque soir des milliers de travailleurs dont bien peu sans doute — pas même, paraît-il, certains employés du métropolitain — savent à qui ils doivent le moyen le plus rapide aujourd'hui de traverser Paris.

Mais le savent-ils — eux — les grands responsables de la décoration des stations du métro express régional ?

Et s'ils le savent, il semble qu'ils n'en ont cure ; ils ont choisi quoi pour décorer les stations du métro de l'an 2000 ?

Du granit breton, de Ploumanach ou du Hinglé, du département même du créateur du métro ?

Eh bien ! non : ils ont choisi du granit de Sardaigne !

Au nom de quels critères ?

Au nom de la régionalisation sans doute.

Et en hommage à Fulgence Bienvenue !

Il y a des oubliés qui ne réclament qu'une mémoire courte.

Il en est qui dénotent aussi une courte vue.

le fond des hommes et des choses

"L'accueil est aussi important que le paysage et le soleil"

nous déclare JEAN-LOUIS JUSTIN



Jean-Louis Justin, « Jean-Lou », est hôtelier et restaurateur à Ploumanach. Cet homme jeune bouillonne d'idées, l'initiative est son sport préféré. Glenmor a fait ses premiers pas chez lui ; on lui doit les W.E.B. (week-end bretons). Dans le premier numéro de « d'Armor », il a publié un article — qui a fait du bruit — en faveur de la création d'une chaîne hôtelière régionale. Notre revue a voulu aller au fond de l'homme et, par lui, au fond de son métier qu'il exerce avec une passion lucide...

travailler à Paris... Elle savait ce qu'elle voulait. Elle avait aussi une culture étonnante. Elle lisait un livre par jour et pouvait parler de tout. Elle savait aussi comprendre les autres avec une profonde indulgence. Elle allait voir les malades, reconfortait les agonisants, veillait les morts. Heureuse d'être là, de rendre service. C'était un peu l'incarnation de la Bretonne solide, discrète, volontaire. Elle avait un monde intérieur.

Mes (« botou coat »)

ARMOR. Vous êtes venu en Bretagne de bonne heure ?

M. JUSTIN. Une seconde... A Caen, au collège moderne et classique, j'ai encore connu des Bretons : Chapsseau, de Lannion ; Stephan, Touboulet, carrés, trapus, bruns, tels que je les avais vus chez Pierre Loti. J'ai tout de suite aimé leur franchise, leur pudeur aussi. Ils n'étaient pas de mon cours, mais je les fréquentais de préférence aux autres. Ils avaient des sabots de bois, mais ça ne leur donnait pas de complexe. Et moi-même, j'ai eu mes sabots de bois. J'ai donné du beurre ; j'ai eu mes « botou coat »... Au moment du choix professionnel, j'ai opté pour la section hydrographie dans le dessein de venir plus tard en Bretagne.

ARMOR. La Bretagne était pour vous un rêve ?

M. JUSTIN. Oui. Je l'idéalisais.

ARMOR. Mais il a fallu se révéler ?

M. JUSTIN. Je n'ai pas été déçu. J'ai épousé une Bretonne. Après une maladie, je dus quitter la marine et je vins en convalescence, dans une maison de repos, à Ploumanach. Tenez, juste en face, de l'autre côté du port. Ancien officier timonier, je m'occupais du ravitaillement du bar. Ce n'était pas toujours drôle... J'ai alors connu ma femme dans les

parents tenaient l'hôtel où nous sommes aujourd'hui et qui était alors plutôt une pension de famille.

ARMOR. Vous êtes un passionné !

M. JUSTIN. Certains le disent... Vraiment, non, je n'ai pas été déçu. J'ai tout de suite aimé le contact. Avec les hommes. Avec le pays aussi. Il est magnifique, ce pays. A force de le voir, nous lui enlevons peut-être ses splendeurs. Mais il est incomparable. Tenez, nous avons à l'hôtel en ce moment, Jacques Chabannes, le célèbre producteur de Télévision. C'est un homme qui a beaucoup voyagé, beaucoup vu. Il dit de notre pays que c'est une merveille. Il ajoute avec pertinence : « Pas assez glorieux peut-être ». C'est sans doute vrai. Nous ne savons pas assez vanter nos richesses.



Le chef qui devient marminton

★ ARMOR. Ce métier d'hôtelier nous a-t-il été facile ?

M. JUSTIN. Il y a peut-être un peu d'atavisme avec ma grand-mère cuisinière. Mon autre grand-mère avait onze enfants, trente employés et c'est elle qui faisait les repas. Je peux donc dire que j'ai vu faire de la cuisine. Mais l'hôtellerie, tout d'un coup, comme ça ! Hum... A ma première saison, mon beau-père me confia la réception, les factures. Il devait songer : « Ce garçon-là n'a pas la vocation. On ne le verra pas longtemps ici ! ». Mais j'avais de l'ambition. Le Breton n'en a parfois pas assez, mais, en moi, c'était peut-être la marque normande. Je décidai de partir faire mes classes. A vingt-six ans ! Après avoir commandé des hommes, je devais marminton.

★ ARMOR. D'une affaire sans doute.

M. JUSTIN. Un roman ! Donc, j'ai vingt-six ans et je débarque à la Ferrière-sous-Jourra, chez Tingaud, Auberge de Condé. Tingaud était un Auvergnat marié à une Perrotesienne. J'ai fait le plongeur pendant des semaines et des semaines. Cinquante cinq casseroles en cuivre à chaque service. Quatre cents assistés par repas. Je les comptais... Le chef était très jaloux de ses prérogatives. Il ne voulait à aucun prix me mettre au piano.

Les trois fondements de la restauration

★ ARMOR. Le Piano ?

M. JUSTIN. Le fourneau. L'autel en quelque sorte, où se déroulait la cérémonie. Il me rabrouait, me harcelait. Mais je refusais de céder au découragement. Un jour, il y eut une nocce.

Tandis que le chef était mobilisé par ce mariage, j'attaquai le piano et fis tout seul trente-cinq couverts. J'étais plus fier qu'un prince. Le chef m'en voulait ; mais j'avais franchi une étape.

J'ai fait ensuite plusieurs hivers dans un « Trois Étoiles » à Courchevel. C'est là que j'ai appris les trois fondements de la restauration.

★ ARMOR. ...qui sont ?

M. JUSTIN. La glace, la pâtisserie, la cuisine... Pendant l'hiver la montagne... Et l'éclair, à Ploumanach je mets en pratique ce que j'avais assimilé à Courchevel. Nous avons pris la maison ma femme et moi. Nous avons démarré timidement. Mais tout de suite, ce métier, je l'ai aimé. C'est un beau métier, savez-vous. Et — toujours l'ambition — j'ai essayé de progresser, de fuir la médiocrité, d'apporter quelque chose

de nouveau. Et comme je n'envisageais plus — mais plus du tout — de quitter la Côte de Granite rose, j'ai joué la gastronomie bretonne. Poissons ! Fruits de mer. J'ai d'abord fait le classique, puis j'ai créé quelques plats (Moules à la crème, Coquelet au Muscadet, Bar farci à la Ploumanachaise, Filet de sole Bigouden, Bobé Justin (Homard grillé), Homard soufflé...). Mais je ne veux pas parler seulement de moi-même.

★ ARMOR. L'hôtellerie bretonne vous semble-t-elle en progrès ?

M. JUSTIN. C'est un problème important. La vie, ce sera de plus en plus les loisirs, les vacances, et, après



DEVANT LE PORT DE PLOUMANACH, EDUARD OLLIVRO, GLENMOR, J.-L. JUSTIN (de gauche à droite)

Il faut à la Bretagne un hôtel-école

tourisme. Bien sûr, il y a des centres qui forment des serveurs valables de l'hôtellerie. Mais la Bretagne est la seule province vraiment touristique à ne pas posséder — avec la Normandie — un lycée hôtelier. Dans la conjoncture actuelle, il est bien sûr difficile d'envisager la construction de ce lycée. Nous n'avons pas — de surcroît — assez d'établissements de catégorie supérieure capables de faire travailler les cadres de haute formation.

Dans l'immédiat, l'investissement serait lourd. Mais il y a peut-être une formule dont j'ai plusieurs fois entretenus les responsables à l'échelon régional et national. L'enseignement technique pourrait organiser, au long de l'année, la formation technique des jeunes qui ont la vocation, dans un hôtel de valeur. A Thion, existe un hôtel-école, comme un navire-école. Ce n'est pas un rêve. A Perros, il y a la Roseraie, trois étages, environnement splendide, à vendre depuis plusieurs années. Un hôtelier, ou un groupe d'hôteliers pourraient prendre l'affaire sur leurs épaules et accueillir les futurs cadres. Des professeurs de Perros ou de Lannion donneraient l'enseignement général. Et cet enseignement serait doublé par des cours d'hôtellerie. La maison aurait sa clientèle normale et comme hiver. Je le répète : c'est possible puisque ça existe déjà. Certains redoutent qu'un établissement de ce genre apporte une excessive concurrence. D'abord, la concurrence, il en faut. C'est le moteur du progrès. Ensuite, les prix y seraient les mêmes qu'ailleurs en catégorie parallèle. Enfin tous les hôtels y trouveraient leur compte puisque cette école serait une pépinière de chefs pour la région.

L'accueil, c'est irremplaçable

★ ARMOR. Pour vous qu'est-ce que l'hôtellerie ?

M. JUSTIN. Avant tout c'est l'accueil. Pensons à l'existence dans les grandes villes. L'enlèvement, l'anonymat de la rue, du métro... L'habitant des grandes cités aime être reconnu comme une personne et être considéré comme tel. Et c'est encore une chance supplémentaire pour notre province car les Bretons ont, de l'accueil, un sens direct, sincère, spontané. J'ai fait naguère des assurances dans une autre province.

...En qui, j'ai fait aussi des assurances... J'ai essayé d'entrer dans des fermes muettes, bardées de murs,

hostiles. Des chiens ont été lancés à mes trousses et deux fois, j'y ai laissé mon pantalon. Avant de vous faire entrer on vous pesait, on vous jaugeait du regard. Et c'est seulement au moment du départ, lorsque vous étiez déjà dehors, qu'on vous offrait un verre de cidre... Ici, en Bretagne, le cœur est ouvert ; la table aussi est ouverte... L'accueil, quel !... Dans l'hôtellerie, c'est irremplaçable. Le sourire, des fleurs dans les chambres ; le journal du matin et de préférence un journal régional. Nous recevons un hôte. Il est là sous notre toit. Il doit se sentir chez lui. L'accueil, c'est aussi important que le paysage, le soleil. Et ça au moins ça ne dépend que de nous seuls.

La parole : joie du contact humain

★ ARMOR. Engagez-vous souvent la conversation avec vos clients ?

M. JUSTIN. Rien ne doit être codifié d'une manière définitive. Je ne peux pas dire : « Je raconterai des histoires à tous mes clients ». C'est une question de psychologie. Certains recherchent le silence, la méditation, l'isolement. Mais à tous, il faut apporter la joie du contact humain. Et ce contact humain, avant tout, c'est la parole. On parle du temps, bien sûr ; des promesses, des sorties en mer. Parfois, ça s'arrête là ; parfois, ça va plus loin... De toute manière, il faut que nos hôtes nous sentent présents, proches d'eux, prêts à les guider et à les servir. Tenes, rien fait plaisir : quelqu'un veut faire une promenade, vous lui griffonnez un petit plan, avec les ailes, les curiosités. C'est bien sûr moins habile et moins complet que le dépliant officiel. Mais ça indique une prévenance, une sollicitude. C'est un geste de personne à personne.

Une table allégée

★ ARMOR. Le touriste et la table ?

M. JUSTIN. Il est mort le repas plantureux, plantureux de jadis. Vous avez vu ces menus de naguère : des plats de poissons, plusieurs plats de viande ! Ça, c'est fini... Le touriste a subi une métamorphose : de quoi parle-t-il en rentrant chez lui ? de l'accueil, du cadre, des excursions ; en vérité, et c'est bien naturel, de ce que lui refuse souvent la vie quotidienne... Un jeune, les vacances terminées, n'évoquera pas — ou pas souvent — tel ou tel restaurant ; mais par contre, ses parties de volley à la plage ou ses sorties en mer à bord d'un « Optimist » ou d'un « Vaurien »... Or, notre clientèle est de plus en plus jeune. Ils tiennent moins à la table. Ils savent qu'il y a d'autres joies. Pour beaucoup de nos clients, il y a aussi les traites ; les résidences secondaires ; parfois les

doubles vacances ; souvent aussi un bateau.

Tout cela coûte cher. Alors, on mange moins. Au cours d'un séjour, on viendra une fois à l'hôtel avec des amis, faire un excellent repas, le reste du temps, on mange léger. A l'hôtellerie de s'organiser pour que la partie gastronomique ne grève pas le budget des estivants. Il faut faire léger, bon et coulieu local.

J'ajoute qu'il en est de même pour la clientèle étrangère. Les Allemands par exemple. Pour nous l'Allemand est gros mangeur et nous l'imaginons facilement planté devant une énorme choucroute... Or, les Allemands mangent moins, beaucoup moins que nous ne pensons, surtout le soir. Je me souviens d'une famille d'Allemands ; la jeune fille Ingrid parlait Français : « C'est trop, disait-elle. Beaucoup trop ! ». Et il en est de même pour les autres pays d'Europe Centrale : or, c'est là notre future clientèle. Certains hôtels perdent des clients parce qu'ils leur donnent trop à manger. Ça peut paraître un comble ; mais c'est ainsi.

L'Anglais cherche "l'Union Jack"

★ ARMOR. Y a-t-il des anglais dans la région ?

M. JUSTIN. Il y en a. Mais leur nombre ne croît pas beaucoup. Je souhaite l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun. Il y a en ce moment comme une barrière psychologique. L'Anglais ne se sent pas à l'aise en Europe, et, plus particulièrement en France. J'ai vu, dans nos villes bretonnes, flotter les six drapeaux du Marché Commun. L'Anglais passe. Il ne voit pas l'« Union Jack ». Il se sent un étranger. Depuis des années, il y a eu des progrès énormes dans l'amitié avec les Belges, les Hollandais, les Allemands. Avec les Anglais, ça ne bouge pas. Or, nous sommes à cent quatre-vingt kilomètres de leurs côtes.

D'extraordinaires réservoirs de clientèle

★ ARMOR. Le camping, le caravanning sont-ils des concurrents pour l'hôtellerie ?

M. JUSTIN. Les choses sont généralement présentées de cette manière. Mais je ne suis pas d'accord. Camping et caravanning peuvent être pour nous des réservoirs de clientèle extraordinaires. On est jeune ; le loisir est difficile à boucler. On manque d'air dans les villes. Alors, on vit dehors. Encore, faut-il remarquer qu'il y a deux catégories de campeurs. Il y a les campeurs de vocation, les descendants des Sioux. On ne les voit jamais, ou très rarement. Il y a les campeurs par nécessité, dont la situa-



PHOTO JOR LES DOARE

tion financière peut évoluer. Il n'y aura pas toujours des traites à payer. Ils peuvent un jour vouloir être à l'hôtel. Et le pays qui aura su les accueillir, leur offrir l'épanouissement, les verra revenir. Voyez, c'est encore et toujours l'accueil. Toute la population doit participer à l'accueil : les agences ; les stations-service, les épiceries, les maires et les recteurs. Il s'agit d'une vraie mobilisation, la tournée doit baigner dans la joie de l'amitié.

L'océan monte toujours

★ ARMOR. Qu'est-ce que l'amitié ?

M. JUSTIN. C'est difficile à dire. C'est un peu le manège de saint Martin. C'est le plaisir de partager. Enfant, je n'ai jamais aimé les jeux solitaires, j'aime l'équipe, le travail en équipe. Peut-être précipité pour découvrir le vent de l'amitié. C'est le partage : donner aux autres. La cigarette, la peine, le plaisir. Pour un ami, il faut tout faire, ne pas hésiter à se faire mal.

On est si heureux de voir le sourire d'un vrai copain, d'avoir le tape sur l'épaule, de se sentir appelé chaudement par son prénom. Au delà de l'amitié entre personnes, je crois à l'amitié entre les peuples. C'est bien sûr une tâche immense et difficile. Elle passe par la vie quotidienne. Quand on jette un caillou dans l'océan, l'océan monte. On ne s'en aperçoit pas. Mais l'océan monte quand même !

★ ARMOR. Et l'épouse de l'hôtelier.

M. JUSTIN. Ça aussi, c'est bien difficile à dire... L'épouse de l'hôtelier doit être le sourire de la maison. Il est indispensable de vivre dans l'harmonie et la joie, si nous voulons faire partager aux autres la joie et l'harmonie.

Les industries entraînant dans le développement d'une région

Cet exposé débutera par quelques rappels concernant les objectifs d'une politique d'aménagement du territoire ; je soulignerai d'abord qu'il est souhaitable de valoriser le potentiel productif de toutes les régions car cette considération est digne d'intérêt. Je retiendrai également le problème des localisations harmonieuses, des équilibres et correspondances.

Mais si l'on considère le problème de fonds, on constate que c'est l'industrie qui se trouve à la base du développement et non pas, comme certains à mentalité retardataire le pensent, l'agriculture. Et si l'on prétend quelquefois que le développement de pays tels que la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Danemark et Hollande, est dû à l'agriculture, une affirmation de cet ordre ne repose que sur des analyses superficielles. Derrière ces exemples, on s'aperçoit que ces pays doivent leur développement à un recours massif à l'industrie, ces secteurs industriels que l'on peut qualifier de « stratégiques » se localisent, dans le cas du Danemark, en Angleterre et en Allemagne.

Par conséquent, le problème de fonds d'une politique de développement consiste à faire un choix parmi les types d'industries qu'il est souhaitable d'implanter dans cette perspective. Mon but sera de voir quels effets on peut attendre de l'industrie au niveau d'une méthode d'analyse.

LES EFFETS D'ENTRAÎNEMENT

Pour dresser ce tableau, prenons une hypothèse : supposons qu'un secteur industriel s'implante dans une région quelconque. Quels sont les effets susceptibles d'entraîner une industrialisation ?

Deux distinctions sont à faire :

● EFFETS EN AMONT DE L'INDUSTRIE

EFFETS DE DIMENSION

Pour faciliter la compréhension, raisonnons sur un exemple

concret. Une entreprise qui, jusqu'ici, s'employait à la construction de villas, se voit confier, à la suite de diverses circonstances, une commande d'immeubles à construire à long terme. Il est évident que l'entreprise changera de taille ;

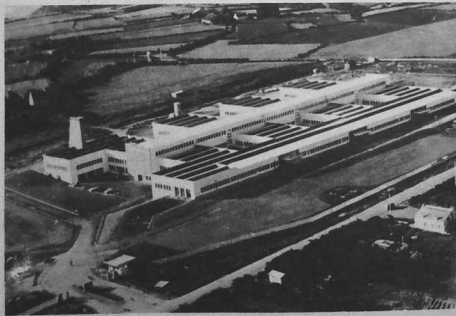
par
J.-F. TROUSSIER

elle ne peut plus se contenter du matériel qu'elle utilisait auparavant, du volume d'approvisionnement dont elle se satisfaisait jusqu'à présent. Par ses propres commandes en matériaux, elle va occasionner un changement de dimension de ses fournisseurs. Nous assistons à une sorte de répercussion de l'augmentation d'une entreprise sur une autre. Si nous considérons le cas de Grenoble, particulièrement spectaculaire, nous remarquons que l'effet de dimension est

sans lendemain. A l'occasion des jeux olympiques d'hiver, la ville a dû envisager une demande relativement forte en bâtiments et travaux publics. Un tel aménagement a entraîné un accroissement du personnel dans les entreprises grenobloises mais aussi dans les entreprises étrangères à la région. Il en a résulté un véritable rush sur la construction et actuellement, il n'y a pas de relais ; d'où des conséquences graves telles que la mise en chômage d'une grande quantité de personnel. A noter donc que l'effet de dimension est étroitement lié à la création d'emplois.

EFFET DE PRODUCTIVITE ET D'INNOVATION

Il est clair que lorsqu'une entreprise se livre à la fabrication de produits nouveaux dont elle approvisionne plusieurs secteurs, cet en-



L'USINE DE LA C.S.F. A BREST

semble de secteurs va lui-même modifier ses techniques de production.

L'exemple de l'agriculture vient immédiatement à l'esprit en ce sens que la fourniture par l'industrie de produits nouveaux (mécaniques ou chimiques) a, en fait, conduit le secteur agricole à transformer ses techniques de production et par là, à augmenter sa productivité.

Il y a donc une transmission de l'industrie à l'agriculture par l'intermédiaire de nouveaux procédés, ce qui montre bien l'existence d'un effet de productivité et d'innovation.

D'autre part il serait intéressant d'observer l'influence des prix, imposés en quelque sorte par une entreprise, sur les techniques de production des fournisseurs. Une entreprise-fournisseur peut se voir obligée, sous peine de perdre un client majeur, de modifier ses techniques de production de manière à rester concurrentielle.

En outre, il faudrait voir quel est le rôle d'une entreprise déterminée sur ses fournisseurs par l'information, par la transmission des connaissances. A ce propos, Renault au cours d'un congrès de la F.N.C.E.T.A., a exposé ses méthodes et a déclaré qu'elle s'immiscerait dans les techniques de production de ses sous-traitants, ce qui revient à dire que les ingénieurs de la régie déterminent les modes de production des fournisseurs.

Après avoir évoqué les effets en amont de l'industrie, intéressons-nous aux effets en aval.

● LES EFFETS EN AVANT DE L'INDUSTRIE

A ce niveau, nous ferons la même distinction que précédemment à savoir :

1) *Les effets par les livraisons*, en accroissant elle-même sa production, une entreprise met à la disposition d'autres industries des possibilités nouvelles de fabriquer et de construire. C'est une sorte d'effet « permis ».

2) *Effets par les prix*, et là nous rejoignons la notion de productivité et d'innovation. Pour s'en convaincre, reportons-nous à l'agriculture et aux conséquences qu'a pu avoir l'apparition des produits nouveaux en provenance de l'industrie. En définitive, c'est caractériser tout le phénomène d'industrialisation de l'agriculture. Notons que les transformations énormes interve-



Cet ouvrier des Forges d'Hennebont souriait à l'avenir. Et puis...

nues dans ce domaine sont également dues à une baisse des prix de fournitures.

3) *Quant à l'effet par l'information* : il est clair que l'utilisation d'un nouveau produit est susceptible de véhiculer des nouveaux modes de production et d'engendrer des nouveaux comportements, c'est pourquoi l'expansion des nouvelles techniques par l'information constitue un point important.

Tous ces effets que je viens d'énumérer pourraient être classés en trois catégories ; cela permet de mieux les différencier : les uns sont de l'ordre du possible, les autres sont des effets d'incitation, enfin il existe une troisième catégorie que je qualifierai de contraignants.

Ce ne sont là que considérations abstraites et théoriques et il serait bon de se demander comment ces effets d'entraînement peuvent se produire concrètement.

Comment rendre applicables les effets d'entraînement

Un premier aspect tient à la régionalisation de ces effets.

RÉGIONALISER LES EFFETS D'ENTRAÎNEMENT

Le problème en jeu se présente comme suit : lorsqu'une industrie est implantée dans une région, elle établit des contacts avec les autres entreprises qui s'y trouvent. Prenons l'exemple de Rennes ou de Nantes : une industrie puissante constituée à Rennes ne va pas entrer en relation avec une industrie du Finistère qui n'existe pas, elle sera orientée normalement vers les zones déjà industrialisées auprès desquelles elle a la possibilité de s'approvisionner d'une part et de trouver des clients d'autre part. Dans cette perspective, deux points

1) La localisation de l'industrie entraînant

C'est typiquement le problème Rennes-Nantes et celui de Brest en ce sens qu'il est parfaitement logique du point de vue économique d'implanter un centre industriel dans une zone où il est susceptible d'entraîner le développement régional. S'il existe une implantation industrielle dans l'extrême-ouest, cela ne gênera pas les intérêts de Rennes ou de Nantes car ces deux zones se trouvent sur le trajet des relations entre l'industrie du Finistère et les régions déjà industrialisées. Au niveau de l'intérêt régional ouest et au niveau de l'intérêt économique français, on dispose d'une solution tout à fait réalisable et rationnelle.

2) Quelles industries implanter ?

Dans l'observation de tous les développements, on trouve quelques secteurs de base tels que l'énergie, la sidérurgie, la mécanique et la chimie. En ce qui concerne l'industrie chimique, on peut affirmer qu'elle a un effet permis c'est-à-dire que l'ensemble des activités du pays ont recours à des techniques dérivées de la chimie pour se développer et transformer leurs modes de production.

L'industrie chimique a également un effet d'incitation. Reportons-nous, à titre de vérification, au tableau des approvisionnements en produits chimiques de l'agriculture.

Part des approvisionnements en produits chimiques dans le total des approvisionnements de quelques secteurs (France 1959)

Agriculture et sylviculture	26,8 %
Industrie agricole et alimentaire	0,9 %

Combustibles minéraux solides	22,3 %
Gaz naturel et produits pétroliers	13,7 %
Matériaux de construction et céramique	12,4 %
Verre	25,8 %
Minéral de fer, sidérurgie	2,8 %
Minéral et métaux non ferreux	9,6 %
Pré-Transformation des métaux et travail des métaux	2,3 %
Machines et appareils mécaniques	6,0 %
Machines et appareils électriques	14,0 %
Automobiles et cycles	19,08 %
Constructions navales, aéronautique et armement	11,5 %
Textiles	27,9 %
Cuir	22,6 %
Produits de l'industrie du bois	5,3 %
Pâtes à papier, carton	8,5 %
Editions-presses	11 %
Industries diverses dont les industries parachimiques	41 %
Bâtiments, TP	5 %
Transports	7 %
Services et Télécommunications	3,3 %
Commerces	2,4 %
Divers services	5,8 %

Exemple de frais d'installation d'une unité chimique, répartis par grands groupes

Gros matériel	33 %
Mise en place du gros matériel	14 %
Tuyauterie	12 %
Instruments de mesure	5 %
Calorifugeage	3 %
Installation électrique	4 %
Bâtiments	13 %
Aménagement du terrain	3 %
Services	13 %

AGRICULTURE ET CHIMIE

Il est impensable d'imaginer un quelconque développement agricole sans recourir au secteur de l'industrie chimique. De plus, ce secteur exerce des effets contraignants sur toute une série de branches industrielles.

Quant à l'industrie mécanique, on a déjà vu à quel point elle était insérée dans le bloc des industries de base en ce sens qu'elle fournit les biens d'équipement à la plupart des industries.

Rien ne nous indique, apparemment, que les industries dérivées n'aillent pas se perdre dans une région déjà industrialisée : c'est pourquoi il nous faut penser à une politique de mise en place.

Une politique d'industrialisation doit être reliée à l'environnement

Je prendrai à dessein le cas de l'industrie alimentaire et montrerai, par quelques remarques, qu'une série d'effets sont particulièrement caractéristiques de l'industrie alimentaire privée par leur non-application.

Les firmes alimentaires choisissent les régions où elles s'implantent, cela suivant leur propre politique sans prendre en charge l'intérêt général de toutes les régions. Rappelons aussi qu'elles choisissent les productions qui leurs apparaissent rentables. Si l'on cherche à avoir une production diversifiée, à maintenir certaines productions, il est inutile de faire appel aux industries alimentaires. Ainsi les agriculteurs se voient dans l'obligation de supporter le poids le plus risqué de la production agricole. En troisième lieu, les firmes alimentaires choisissent les phases de production qui les intéressent.

Ce n'est pas de cette manière que l'on peut espérer transformer un processus de production, c'est-à-dire l'industrialisation d'un secteur ou d'une région.

Autre point : les industries alimentaires opèrent un tri au niveau des exploitations.

Un dernier élément : la firme est susceptible de déménager.

Si l'on confronte les possibilités des industries alimentaires privées au regard des exigences de l'industrialisation, le bilan est très peu encourageant quant à l'adoption d'une telle formule.

Ce qui est plus concret, plus positif, c'est essayer de voir quelles sont les conditions auxquelles l'industrie alimentaire coopérative doit se soumettre pour être cohérente avec un programme de développement.

En reprenant les effets évoqués précédemment quels sont les impératifs ?

Si l'on veut respecter cette entité économique qu'est l'exploitation agricole, les industries alimentaires ne peuvent que prendre en charge la totalité de l'exploitation, sinon on continue d'opérer une dissociation qui est caractéristique des in-

dustries privées mais qui ne correspond pas à l'unité économique de l'exploitation. C'est là une condition de la liaison entre l'une et l'autre.

On s'oriente par conséquent vers une polyvalence des unités de transformation.

Au niveau des prix, plusieurs remarques sont à faire sur la politique de tarifications, implicite des unités coopératives. Il faudrait que les agriculteurs les plus évolués sur le plan technique ne soient pas pénalisés par un tarif moyen et que les autres soient incités à évoluer dans le sens souhaité par la coopérative.

Enfin au niveau de l'information, élément le plus fondamental et le plus pratiqué, la liaison entre la coopérative et ses adhérents doit être le support du progrès introduit en agriculture et le moyen n'est pas pris en charge par la coopérative, si l'on n'organise pas consciemment l'évolution des structures agricoles en liaison avec la politique menée par le secteur coopératif, il n'y a aucune chance que l'agriculture connaisse un développement général, une industrialisation.

J.-F. TROUSSIER.



POINTS DE REPÈRES ÉCONOMIQUES

● LES AIDES REGIONALES A L'INDUSTRIE EN FRANCE ET EN EUROPE.

La Délégation à l'Aménagement du Territoire (D.A.T.A.R.) vient de publier une étude comparée sur les aides régionales accordées à l'industrie en France et dans les pays d'Europe voisins. Tous les pays européens ont, en effet, aujourd'hui, une politique de développement régional dont le but essentiel est de faire face aux problèmes que pose notamment la diminution de la population rurale dans des régions traditionnellement agricoles.

Cette étude montre que ce sont la Grande-Bretagne et l'Italie qui accordent les aides les plus substantielles. Ainsi, une entreprise s'installant actuellement dans le Mezzogiorno peut bénéficier simultanément d'une subvention égale à 20 % du montant de ses investissements, d'un prêt sur 15 ans (au taux de 3 à 5 %) couvrant 50 % des investissements, d'une exonération d'impôts pendant dix ans, d'un abattement de ses charges sociales réduisant de 4 à 5 % le coût de la main-d'œuvre, plus des aides particulières en Sicile et en Sardaigne.

D'une façon générale, l'étude de la D.A.T.A.R. estime à 2 milliards de francs le montant global des aides régionales de l'Etat à l'industrie en Grande-Bretagne et en Italie, à un chiffre compris entre 200 et 300 millions en Allemagne, à 100 à 200 millions de francs

des les plus substantielles. Ainsi, une entreprise s'installant actuellement dans le Mezzogiorno peut bénéficier simultanément d'une subvention égale à 20 % du montant de ses investissements, d'un prêt sur 15 ans (au taux de 3 à 5 %) couvrant 50 % des investissements, d'une exonération d'impôts pendant dix ans, d'un abattement de ses charges sociales réduisant de 4 à 5 % le coût de la main-d'œuvre, plus des aides particulières en Sicile et en Sardaigne.

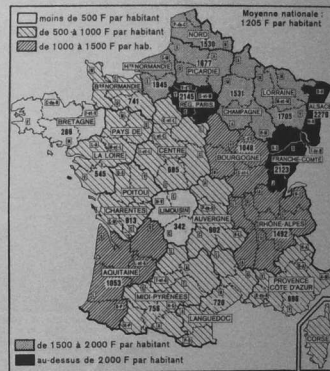
D'une façon générale, l'étude de la D.A.T.A.R. estime à 2 milliards de francs le montant global des aides régionales de l'Etat à l'industrie en Grande-Bretagne et en Italie, à un chiffre compris entre 200 et 300 millions en Allemagne, à 100 à 200 millions de francs

D'une façon générale, l'étude de la D.A.T.A.R. estime à 2 milliards de francs le montant global des aides régionales de l'Etat à l'industrie en Grande-Bretagne et en Italie, à un chiffre compris entre 200 et 300 millions en Allemagne, à 100 à 200 millions de francs

D'une façon générale, l'étude de la D.A.T.A.R. estime à 2 milliards de francs le montant global des aides régionales de l'Etat à l'industrie en Grande-Bretagne et en Italie, à un chiffre compris entre 200 et 300 millions en Allemagne, à 100 à 200 millions de francs

● QUELLES REGIONS EXPORTENT ?

Sur cette carte, publiée par le Ministère de l'économie et des finances, on a rapporté la valeur totale des exportations de chaque région à sa population. La Bretagne fait pierre figure. Avec le Limousin, elle porte la lanterne rouge. L'Alsace et la Franche-Comté, au contraire, tiennent la tête.



En trait-il de même si notre région bénéficiait du même avantage que ces deux dernières, c'est-à-dire si le pays voisin constituant notre débouché naturel (la Grande-Bretagne pour nous comme l'Allemagne pour elles) était membre du Marché Commun ? On peut en douter.

Le gouvernement français, qui a empêché pendant des années la Grande-Bretagne d'adhérer à la Communauté Economique Européenne, est mal venu aujourd'hui de nous reprocher de ne pas exporter assez.

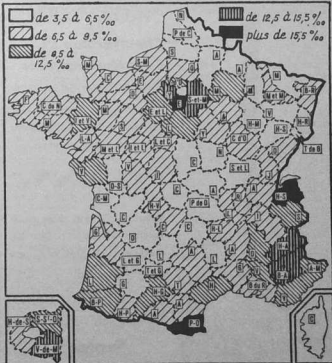
DE QUOI MEURENT NOS HUITRES ?

Dans toute la Bretagne, la culture des huitres suscite de nombreuses inquiétudes ; elles sont particulièrement vives chez les ostréiculteurs de la rivière de Bédan : « nous avons les mêmes problèmes que nos collègues de Bretagne, nous a déclaré le président de leur syndicat, M. Michel Thiéblemont-Colson, mais de plus, un phénomène anormal a détruit 8 à 10 millions d'huitres ; en tonnage cela correspondait à environ 180 tonnes. Je suis en train de mener une enquête ».

« Pierre Marzin a déclaré à Charles Le Quintrec, parlant des effets de la décentralisation : « 40 polytechniciens à Lannion pour 13 000 habitants, c'est le plus fort pourcentage relevé en France ». Et il a affirmé : « Dans trois ans, la Bretagne sera automatisée à 80 % pour la téléphonie ».

● OU CONSTRUIT-ON EN FRANCE ?

Cette carte illustre les taux de construction de chaque département pour 1 000 habitants en 1968. Cinq catégories de départements ont donc été définies, allant des moins



favorisés (en blanc) à ceux qui le sont le plus (en noir). Quatre départements bretons figurent dans l'avant-dernière catégorie, le cinquième dans la troisième. On ne peut donc pas dire que notre région soit particulièrement favorisée en matière de construction de logements.

POINTS DE REPÈRE

● LA BRETAGNE N'EST PAS A VENDRE

Sous ce titre lapidaire, notre confrère Albert Coquil a publié dans le *Télégramme* une intéressante série d'articles sur nos problèmes économiques. On y trouve notamment ces lignes imprégnées de bon sens :

"Me revient à l'esprit une parole de M. François Giacobbi, président du Conseil général de la Corse, soulignant la chance insigne de son département, toujours oubliée lors des distributions de crédits. "Comparez, ajoutait-il, nos côtes à ce qu'est devenue la Côte d'Azur".

Nous pouvons encore, nous

aussi, comparer avantages et coûts de la Provence ou du Languedoc sur laquelle s'acharnent aujourd'hui les marchands de béton. Et l'on saura gré à la C.O.D.E.R. d'avoir souligné le danger de voir, sous couvert d'une nécessaire restructuration économique, « défigurer un visage dont le charme est un des grands atouts de la Bretagne ».

Est-il utopique de vouloir créer des industries, synonymes de richesse, mais trop souvent aussi de laideur et de pollution, tout en préservant l'esprit majeur du pays? La synthèse de ces deux inconciliables est-elle impossible? Que nos instances régionales aient refusé de se laisser enfermer dans ce faux dilemme est à porter à leur crédit. Industrialisation, oui, bien sûr ; mais pas à n'importe quel prix.

● LE BILAN 1968 DE LA BANQUE EUROPENNE

La Banque Européenne d'Investissement (B.E.I.) vient de publier son bilan pour l'exercice 1968. La B.E.I., dont les membres sont constitués par les six pays du Marché Commun, a pour mission d'aider financièrement, sans poursuite de but lucratif, à la réalisation de projets favorisant la mise en valeur des régions les moins développées.

Or, sur 33 projets que la B.E.I. a retenus en 1968 et qui portent sur 226,4 millions de dollars, 25 sont situés en Italie (122,5 millions de dollars), contre 3 en France (49,6 millions de dollars). La tendance déjà observée les années précédentes se maintient donc.

Les vingt-cinq projets italiens concernent la construction d'autoroutes dans le Mezzogiorno et celle d'un aqueduc long de 225 km dans les Pouilles méridionales, la modernisation de l'équipement téléphonique, le renforcement des infrastructures du tourisme en Calabre, le développement industriel dans le Midi et en Sardaigne, etc.

En France, sur les trois prêts sollicités et accordés, deux sont destinés à améliorer l'équipement énergétique (construction d'une centrale thermique en Loire-Atlantique et extension dans le Sud-Ouest du réseau de gazoducs transportant le gaz naturel), le troisième ayant trait à la modernisation des mines de potasse d'Alsace. Rien, donc, en faveur de la région de programme « Bretagne », pour la raison qu'aucun projet la concernant n'a été présenté par le gouvernement à la B.E.I. laquelle a pourtant maintes fois exprimé le désir d'aider concrètement au développement de notre région.

L'année 1969 tranchera-t-elle avec les précédentes à cet égard?

● GUISSENY

Le Centre Nautique de Guisseny, fondé en 1960, association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, est ouvert pendant les vacances scolaires de Pâques et du 1^{er} juillet au 15 septembre. Les stages d'initiation et de perfectionnement sur dériveurs durent deux semaines et les stages « croisière » une semaine.

Le Centre accueille depuis 1963 des étudiants allemands de l'Université de la Sarre.

Tous renseignements en écrivant à : C.N. Guisseny, Boîte Postale N° 1, Paris 14^e.

GOUTEZ LES SPÉCIALITÉS BRETONNES



PÂTISSERIE FRAÎCHE
fabriquée à Maël-Carhaix

GATEAUX BRETONS
nature
aux pruneaux
aux amandes
aux abricots

CRÊPES BRETONNES
MADELEINES, MADELEINETTES
MINI-CAKES

ET GALETTES BRETONNES PUR BEURRE.

Vendus en boulangerie et en alimentation générale

D'UNE PIERRE TROIS COUPS

Chauffer son lit
Chauffer ses plats
Décorer sa demeure

Il n'y a qu'un appareil ménager pour le faire, la bassinoire électrique à accumulation

"SUNNY"

Robuste, élégante et de toute sécurité, en vente dans les magasins spécialisés, ou à défaut :

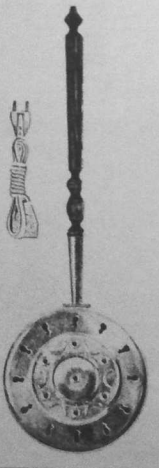
"CEL TELEC"

34, rue E.-Zola, SAINT-BRIEUC

Documentation gratuite sur demande

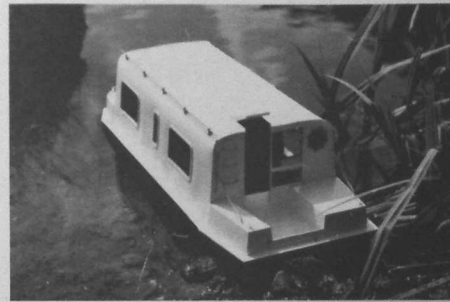
Prix : 145 F. T. T. C.

Port gratuit



loisirs tourisme nautisme ergerzeraz

LA CARAVANE NAUTIQUE, nouvel atout pour les canaux



Cette année, 500 bateaux de plaisance environ (contre 25 en 1963) ont emprunté les 600 km de canaux bretons, soit pour traverser notre région, soit pour participer à des rallies. Nul doute qu'au cours des années à venir ce nombre continuera à s'accroître : les équipements de toutes sortes s'améliorent le long de ces voies d'eau et surtout, un nouveau type d'embarcation conçu spécialement pour elles fait son apparition : la caravane nautique, qui sera louée ou vendue aux utilisateurs.

Compte tenu de ses caractéristiques, de son habitabilité et de son prix de revient qui la rend accessible à une large couche de population, cette caravane, construite par les sociétés TECIMAR ET SEPRÔL, présente pour un grand nombre d'utilisateurs des avantages certains. Elle peut en effet être utilisée comme résidence secondaire, comme résidence de week-end et comme résidence de vacances, permettant des déplacements journaliers dans des régions touristiques connues ou ignorées.

Il convient à ce propos de souligner que, contrairement à la procédure propre aux résidences traditionnelles, l'implantation sur un plan d'eau, un canal ou une rivière, d'une caravane nautique n'est soumise à aucune formalité similaire à celles du permis de construire, et que sa propulsion sur les canaux par un moteur de 10 CV ne nécessite pas l'obtention d'un permis de conduire.

Le prototype de cette caravane, actuellement en construction à Saint-Nazaire, présente les caractéristiques suivantes : 7 m de long, 3 de large, 2 de hauteur (10 cm de tirant d'eau), 15 m² de surface habitable (6 personnes), que complète un « sun-deck » de 10 m².

Son aspect extérieur et intérieur est sensiblement celui d'une caravane de la route, notamment celles qui sont construites par Sud-Aviation, également à Saint-Nazaire. Le prix, pour l'ensemble du bateau entièrement équipé et meublé, est d'environ 1.200 F le m².

Si l'on en juge par l'expérience de l'étranger, notamment des pays

anglo-saxons (en Grande-Bretagne, 10.000 bateaux de location circulent sur les 3.500 km de voies navigables, la caravane nautique semble promise dans notre région à un bel avenir. La qualité de nos canaux, qui va s'améliorant d'année en année et qui contraste avec l'encombrement croissant des routes, devrait lui attirer rapidement une large clientèle soucieuse de vacances calmes, reposantes, originales et relativement peu coûteuses. La caravane nautique peut intéresser aussi le secteur de l'hôtellerie car il est facile de l'utiliser comme motel nautique. Elle peut enfin être acquise par des clubs nautiques ou des collectivités locales ayant l'intention de créer des circuits touristiques de grande originalité.

Quelle qu'en soit la forme d'utilisation, ce bateau, comme tous les bateaux de plaisance empruntant nos canaux, demande toutefois un minimum d'installations à terre (zones d'accostage, postes d'eau potable, magasins de vente de produits alimentaires et autres, prises de courant électrique, etc.) qui d'ailleurs peuvent être les aménagements complétés d'un terrain de camping classique.

Les collectivités locales disposant de terrains bordant les canaux sauront-elles profiter de cet avantage et attirer ainsi une nouvelle catégorie de touristes? Le succès du relais nautique déjà installé à Dinan devrait les y inciter.

YVES JOSSELIN.

Un serviette de table polyglotte...

Notre confrère « Breizh » vient de lancer une création originale : une serviette de table en papier rappelant l'existence de la langue bretonne dans le contexte européen puisque les dessins sont traduits en quatre langues : breton, français, anglais, allemand.

Autre heureuse initiative de « Breizh » : une enveloppe illustrant l'appartenance de la Loire-Atlantique à la Bretagne.



Le port de plaisance de Port-Haliguen

Le port de plaisance de « Port-Haliguen » dont la Ville de Quiberon est le maître d'œuvre contribue à donner un essor touristique et nautique important à la Baie de Quiberon et aux îles avoisinantes.

D'une capacité d'accueil actuelle de 250 « Quillards », ce port en eau profonde connaît un grand succès auprès des plaisanciers.

Lorsqu'il sera complètement équipé des trois passerelles flottantes de 30 mètres chacune, chaque bateau pourra être relié en eau, électricité et téléphone.

Un service d'accueil a été installé et l'entretien courant des bateaux séjournant durant l'année est assuré grâce à la dynamique équipe de la direction du Port qui se charge d'être le « public-relation » entre les

chantiers de construction navale et les propriétaires de bateaux.

Son équipement moderne, grâce à son électricité à bateaux, sa grue éecrique de trois tonnes (entre autres) et son service, permet après un an de fonctionnement, d'augurer d'un succès certain.

(Photo Heurtier, prise le 15 octobre 1968.

René HENNO prépare un plan d'équipement touristique et nautique de la Bretagne intérieure

Le succès remporté cet été par les rallyes nautiques sur nos canaux bretons, marque le départ du développement du tourisme nautique sur l'ensemble des voies navigables de l'Ouest.

Comme chaque été, afin d'inciter les pouvoirs publics à persévérer dans leurs efforts de remise en état et d'équipement des voies navigables de l'Ouest, et aussi de mieux faire connaître, des plaisanciers français et étrangers, les possibilités nautiques offertes par nos liaisons fluviales bretonnes, le Comité de promotion touristique des

canaux bretons et des voies navigables de l'Ouest" (C.C.B.), avait mis sur pied quatre rallyes nautiques. Ceux-ci remportèrent un magnifique succès, autant par le nombre des bateaux engagés, que par l'importance des contacts politiques que permirent les réceptions organisées à chaque étape par les municipalités.

Le développement du tourisme nautique étant autant fonction du bon état de navigation de nos voies d'eau que des installations qui pourraient être mises à la disposition des plaisanciers de passage, le pré-

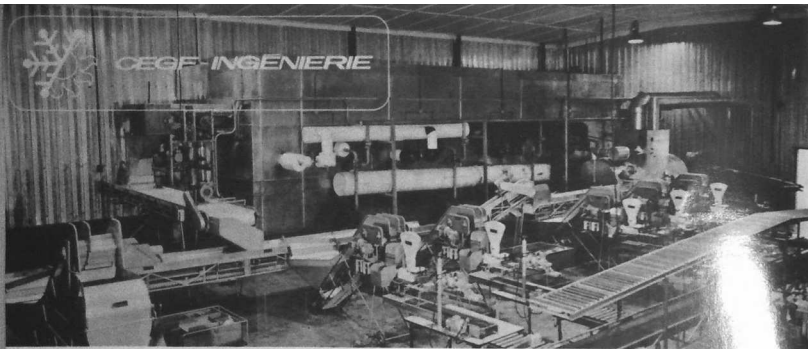
sident du C.C.B., notre collaborateur et ami René Henno, présentera lors de la session d'automne du Comité (le samedi 15 novembre, à la Chambre de Commerce de Rennes), un plan d'équipement touristique et nautique de notre Bretagne intérieure. Celui-ci tiendra compte de l'inventaire des possibilités locales, tel que celui-ci vient d'être dressé par le secrétariat du C.C.B. en liaison avec les municipalités des villes riveraines de nos voies d'eau.

Ce plan d'équipement sera ensuite présenté à la C.O.D.E.R. de Bretagne, pour inscription au VI^e Plan.

armor MAGAZINE présente PONTIVY



PHOTO PIERRE MEDROU



LA C.E.G.F. EN BRETAGNE

La C.E.G.F. implantée à la porte de la Bretagne à REDON depuis 1963 est toujours préoccupée de suivre l'évolution des productions agricoles et de mettre en place les équipements nécessaires pour répondre aux besoins des producteurs et des industriels.

C'est dans cet esprit que fut construit en 1965 la station frigorifique de LANDERNEAU, spécialisée dans la surgélation des fruits et légumes, à laquelle vint s'ajouter par la suite un entrepôt frigorifique polyvalent à vocation régionale. C'est également pour cette raison que la C.E.G.F. prit l'exploitation, dans les années qui suivirent, des entrepôts frigorifiques des villes de RENNES, PONTIVY, QUIMPERLE.

Elle réalise ainsi avec les stations de surgélation installées à LOMCINE, VANNES, QUIMPER et les Entrepôts STEF de SAINT-BRIEUC, GUINGAMP, l'ensemble cohérent d'une vaste chaîne frigorifique bretonne.

L'ENTREPOT FRIGORIFIQUE DE LA VILLE DE PONTIVY

Lorsque la ville de PONTIVY, animée par son sénateur-maire M. LAMBERT, décida en 1963 d'annexer au projet d'abattoir intercommunal un entrepôt frigorifique, elle en confia la réalisation et l'exploitation à la C.E.G.F.

Situé dans la zone industrielle intercommunale PONTIVY-LE SOURN, ce complexe frigorifique est remarquable :

- Il comprend :
 - 1 abattoir d'une capacité de 4 000 t par an équipé de 1 000 m³ de chambres froides.
 - 1 entrepôt frigorifique polyvalent à vocation régionale d'un volume de 21 000 m³ de chambres froides (de 0 à -25°), équipé de deux tunnels de congélation rapide pouvant traiter des dizaines de tonnes par jour.
 - 1 frigo-plant — pour la conservation de plants de pomme de terre — de 15 000 m³.
- Le froid est distribué à cet ensemble à partir d'une centrale frigorifique, dont la puissance frigorifique installée atteint 2 000 000 de kg/h. La marche est automatique.
- L'activité est très diversifiée : le trafic viande est intense du fait de la proximité des plus importantes usines de salaisons de Bretagne.
- C'est le premier centre de congélation de villes de Bretagne — peut-être même de France — en 1966 plus de 5 000 tonnes y ont été congelées.
- Le stockage du beurre est également important.
- Enfin l'entreposage des légumes surgelés

occupe à partir de l'été un volume très considérable.

Le total des entrées dépasse 13 000 tonnes.

LA CHAÎNE C.E.G.F.

Cet entrepôt est relié par fer et par route, toujours sous la garantie C.E.G.F. à l'ensemble du réseau européen, ce qui contribue fortement à la diffusion des produits bretons dans les pays de la communauté européenne, grâce aux filiales implantées notamment en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Suisse et même en Grande-Bretagne.

De plus la C.E.G.F., forte de sa longue expérience a créé un service « Ingénierie » pour résoudre les problèmes d'investissement ou de modernisation qui peuvent se poser à ses clients.

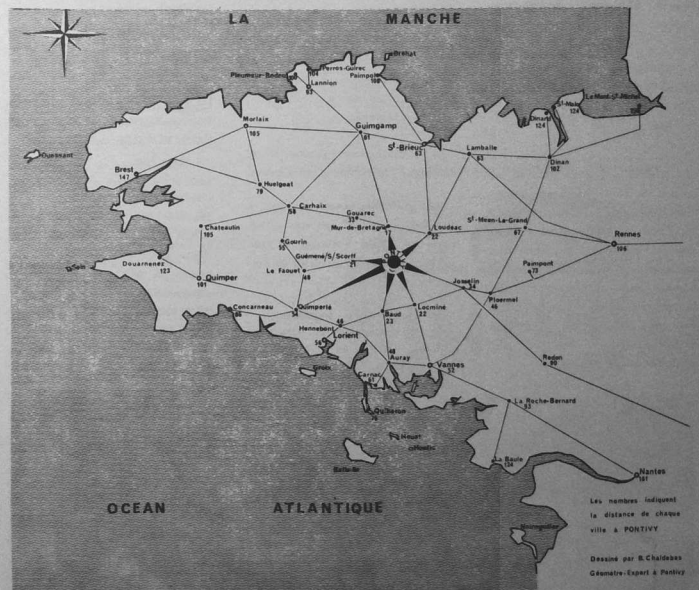
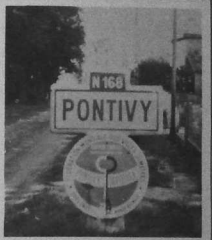
C.E.G.F. — Direction générale : 29, boulevard Malesherbes, Paris (8^e).
Direction régionale : zone industrielle, route de Lorient, 35-Rennes.

Entrepôt de Pontivy : zone industrielle, 56-Pontivy.
Chef d'exploitation : M. Moulon-Dolléas. Tél. 604-605.
Télex. 73-761.

PONTIVY, carrefour de la Bretagne

Sommaire

- VI Des traditions à l'expansion, par M. Lambert, sénateur-maire.
- VII Le canton de Pontivy, par Louis Robic.
- IX La Kerlen Pondi.
- X Pontivy géographique et économique : une cité qui vit déjà l'avenir, par Jean Olier.
- XI Pontivy et son équipe municipale.
- XV Sur l'urbanisme, par Louis Robic.
- XVIII Tourisme et loisirs, par G. Rihouay.
- XIX Le "shopping" de l'Union commerciale.
- XXIV Images de Pontivy.



L'USINE

Fondée en 1926 par M. ONNO Père dans un bourg du Morbihan, développée après 1495 par le Président Directeur Général actuel, M. Mathurin ONNO. La Maison ONNO s'est établie à Pontivy en 1957, où ses installations, après plusieurs agrandissements successifs, occupent une surface de 3 hectares environ, dont 5.783 m² de bâtiments.

Constituée en société anonyme au capital de 2.250.000 F, la Société ONNO dispose d'un télex : ONNO PTIVY n° 73959.

C'est ainsi que, d'extension en extension, la petite charcuterie ONNO s'est développée et qu'actuellement les Usines ONNO de Pontivy sélectionnent, chaque semaine, 1.200 des meilleurs porcs de la région, 300 charcutiers, cuisiniers, préparatrices, découpent et traitent les viandes chaque jour pour les camions frigorifiques ONNO qui quittent PONTIVY pour ravitailler les grands centres.

Agréée au registre des exportateurs sous le n° 5611 HD pour son abattoir et ses usines, la Société ONNO a ouvert en 1964, à Paris, 4, boulevard de Strasbourg (10^e), un département d'exportation dont M. GOLDIE est le directeur. Ce lieu facilite grandement les rapports avec les acheteurs étrangers.

Les produits ONNO sont caractérisés par une très haute qualité contrôlée rigoureusement et constamment suivie, sanctionnée par la marque « Qualité Bretagne ».

La nomenclature des produits ONNO est longue, elle comprend entre autres :

Des spécialités bretonnes : noix de Bretagne au poivre, rôti cuit à l'ail, pâtés de ferme, andouille de Guémené, saucissons et saucisses de campagne, etc.

De la charcuterie traditionnelle : jambons, jambonneaux, saucissons secs, rillettes, pâté de jambon, fricandeaux, etc.

Des conserves : pâtés, crème de foie, rillettes terrines, cassoulets, tripes, etc.

(Notons au passage que deux pâtés : pâté de foie et pâté de ferme, sont vendus en boîte 88 TIR HOP).

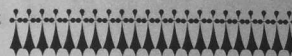
En outre, en fin d'année, ONNO vous offre la merveilleuse gamme de ses incomparables produits de Noël : boudin blanc, terrine de foie truffée, pâté de canard, ballotine de dinde, etc.

ONNO . NEUVIEME ENTREPRISE DE CHARCUTERIE INDUSTRIELLE, VEUT DOUBLER SA PRODUCTION EN CINQ ANS

En équipant de nouveaux ateliers dans son usine de Pontivy et en installant à Rungis un entrepôt frigorifique géré par sa filiale de distribution, la société de conserves de viande ONNO se prépare à doubler, d'ici 1975, sa capacité de production et de dépasser 100 millions de F de chiffre d'affaires, dont 10 % à l'exportation (notamment vers l'Alle-

ONNO

Le signe de reconnaissance est apposé maintenant sur toutes les boîtes et étiquettes **ONNO**



La Neuvième entreprise de la branche

La Société ONNO est la neuvième entreprise de sa branche avec un chiffre d'affaires de 42.800.000 F en 1968. Essentiellement basée sur le traitement de la viande de porc, elle est un débouché important pour la production porcine bretonne largement excédentaire (ONNO absorbe par exemple la totalité des 450 t produites par la coopérative de la région de Pontivy). Les ventes ont porté l'année dernière sur 5.438 t, se répartissant ainsi : 1.085 t en frais, 2.819 en salaisons-charcuterie et 1.504 en conserves.

Aux 7.000 m² de planchers occupés actuellement par l'usine, les responsables envisagent d'en ajouter 4.500 m² constitués en salles de ressuage, découpe, parage, salage, conditionnement de conserves, et également un complexe d'expédition de 10.000 t/an. La capacité d'emploi de l'entreprise passerait de 400 à 600 personnes (agents compris). Le dernier comité des investissements agricoles a donné un avis favorable au projet présenté et assuré la participation financière de l'Etat.

La société des « produits du Terroir »

Filiale fondée en 1964, elle assure la distribution dans la région parisienne (68, rue de Reuilly, Paris-12^e - Télex : terroir 22-153).

La commercialisation des produits ONNO s'effectue par l'intermédiaire d'une centaine d'agents dans 11.000 points de vente environ, essentiellement situés en Bretagne, dans la région parisienne et dans le sud-est.

Les exportations ne représentent actuellement que 2,8 % du chiffre d'affaires : elles doivent se développer substantiellement en raison de contacts pris avec des centrales d'achats allemandes et de l'agrément récemment acquis des ateliers pour l'exportation.

Le quart de la commercialisation des produits ONNO est assurée par l'intermédiaire d'une filiale située à Paris, dont le capital de 50.000 F appartient pour les 4/5^e à la S. A. ONNO : la Sté « les produits du Terroir », qui distribue, en outre, des

produits régionaux (beurre, pains, gâteaux, vins) fabriqués par des entreprises petites et moyennes, situées surtout en Bretagne.

« Les produits du Terroir » exploiteront l'entrepôt frigorifique que la Sté ONNO envisage d'édifier près de Rungis et qui s'ajoutera à ceux qu'elle possède déjà à Metz et à Marseille (AGRA).

Ainsi la Sté ONNO aura contribué encore plus largement à la promotion des produits bretons et au développement du Centre-Bretagne.

Qui désormais en Bretagne est habillée d'hermines ?



DES TRADITIONS A L'EXPANSION



L'HOTEL DE VILLE DE PONTIVY
(Photo Anne-Edith POILVET.)

par
M. LAMBERT

C'EST avec plaisir que j'ai parcouru les numéros déjà parus du magazine mensuel de la vie bretonne "ARMOR".

Je ne puis donc qu'encourager bien vivement l'édition d'un numéro spécial sur notre beau pays de Pontivy qui, à côté d'un dynamisme que chacun se plaît à reconnaître, a gardé le culte des traditions et le souvenir d'un passé riche en événements.

Au centre d'une région où le tourisme devient de plus en plus actif, notre ville accuse une expansion économique indéniable et je suis persuadé que grâce à "ARMOR", le pays de Pontivy sera mieux connu, mieux aimé et qu'à l'avenir des frontières de notre province, toute la Bretagne bénéficiera de cette monographie que je sais d'avance agréable et instructive.

Le Sénateur-Maire,
M. LAMBERT.



LE CANTON DE PONTIVY

Neuf communes rurales groupées autour du Centre urbain de PONTIVY constituent ce canton au développement duquel tous les maires, approuvés par leurs Conseils municipaux, travaillent dans l'harmonie la plus parfaite et avec un sens de l'intérêt commun que je me plais à souligner.

Pour assurer l'expansion économique de notre région un Syndicat de communes groupant PONTIVY, LE SOUTRYN et NOYAL-PONTIVY est en place et cette union facilitera l'équipement des zones industrielles et de desserrement et permettra de jouer à fond, dans un esprit de coopération, la carte « Economique » indispensable à la promotion de nos populations. Cette solidarité devrait aider en outre à la construction d'une rocade autour de Pontivy en espérant que cette déviation s'intégrera dans un axe nord-sud indispensable à l'animation du Centre-Bretagne et à l'agrandissement souhaité de l'aéroport, rendant les liaisons plus faciles.

D'autre part, un autre grand projet est à l'étude, et peut-être verrons-nous, dans un avenir proche, Pontivy devenir le port fluvial du Centre-Bretagne.

En effet, des essais effectués récemment démontrent qu'un abaissement important des coûts de transport serait obtenu, ce qui en définitive favoriserait le développement de la région.

Il nous faut constater des résultats déjà encourageants, mais dont nous ne devons pas nous satisfaire et si le présent numéro spécial donne des précisions sur les industriels et commerçants installés sur la zone du Syndicat, nous ne pouvons négliger les implantations récentes ou le développement d'entreprises existant notamment à Pontivy et Noyal-Pontivy. Je

par
LOUIS ROBIC



La commune de Pontivy a réalisé un investissement « loisirs » à Guerledan.
(Photo Anne-Edith POILVET.)

de « promenade », s'il est possible d'utiliser ce terme. En effet, de plus en plus sont visitées nos usines, nos exploitations agricoles. Dans ce domaine, un autre élément intervient, la salle des congrès de Pontivy permet l'organisation de réunions, congrès et séminaires, et sans vouloir faire de publicité, signalons qu'elle est à la disposition des organismes et groupements à la recherche d'un lieu géographique idéal de rassemblement.

Pour aider au développement de ce tourisme, les maires du canton s'attachent à constituer un Syndicat et on peut dire que la cause est pratiquement entendue pour la majorité d'entre eux. La ville de Pontivy a trouvé d'ailleurs normal d'aider un canton voisin, celui de Cleguère, à réaliser un investissement « loisirs » sur le lac de Guerledan, démontrant ainsi la nécessité de l'union, pour des réalisations intéressantes. Ce Syndicat, dans un premier temps, s'emploiera à encourager le tourisme nautique sur nos rives d'eau et à favoriser la mise en valeur des lieux et sites du canton.

Le dernier recensement a permis au canton de Pontivy de constater une petite augmentation de population, mais malheureusement illusoire car elle s'accompagne d'une dépopulation des cantons voisins et notre tâche d'eus locaux est de nous attacher en tout premier lieu à la résolution de ce problème.

L'affirmation de cette volonté me permet de conclure en utilisant un propos de P. Bord, journaliste à « Europe n° 1 » et créateur de l'émission « Bonjour Monsieur le Maire » et qui, écrivant sur cette émission, disait en parlant du maire et des communes : « Nul n'est mieux placé que lui pour décrire le combat qu'elles livrent (les communes) pour s'adapter au monde moderne ».

LOUIS ROBIC,
Conseiller général,
Maire-adjoint de PONTIVY.

pense que mes collègues du Conseil général ne m'en voudront pas de dire que se crée ainsi, grâce à l'effort de tous, un climat « industriel » profitable à l'économie du « Pays pontivyen » et il est heureux de constater à Locminé, Rohan, Baud, Guéméné et dans de petites communes, une volonté d'encourager les créations d'emplois.

Sans vouloir faire de particularité et compte tenu de l'audience internationale de cette entreprise, permettez-moi de citer la réussite de « Texon France » sur la commune de Melrand. Cette réussite facilitant aussi, et nous l'avons constaté dans d'autres cas, l'adaptation de notre main-d'œuvre.

Nous n'avons pas le droit d'oublier la vocation rurale de ce canton. En effet, le « Bassin de Pontivy », si justement réputé, fait honneur à notre agriculture et a permis la mise en place d'unités de transformation ou de conservation dépendant de cette activité et a permis également à l'Artisanat de prospérer et de continuer cette tradition du « Beau et du Bien fait ».

Une autre activité naît de tout ceci car au tourisme traditionnel, et notre contrée ne manque pas de charmes, mais laissons au Syndicat d'initiatives son rôle, s'ajoute une nouvelle forme



(Photo G. BLAT)

FERS & QUINCAILLERIE

Tubes - Profil à froid - Zinc - Tôle noire et galvanisée
Crochets à ardoises - Grillage - Fils et pointes - Ferronnerie
Bascules - Buanderie - Ménage - Chauffage - Machine à laver

ETS JÉHANNO

48, RUE D'IÉNA, 48
ZONE INDUSTRIELLE
QUAI D'ARCOLE
56 - PONTIVY
Tél. : 110 et 55
Boîte Postale 18

DÉPOT "SICAM" HERSE - CULTIVATEUR - TONNE
CUVE DÉCANTATION F. S. A.
Concessionnaire PRIMAGAZ

Les Etablissements Fabricant

En 1937 M. André GLON succédait à ses parents dans la minoterie d'HEMONSTOIR.

Celle-ci, modernisée, équipée de procédés pneumatiques, est toujours en activité et fait l'admiration des visiteurs dans le cadre pittoresque où elle se trouve.

Dès 1947 M. A. GLON comprit que l'élevage allait prendre dans cette région une place très importante et que cet élevage adoperait pour la nourriture des animaux des aliments scientifiquement étudiés.

Ainsi, dès cette date, les fabrications débutent à HEMONSTOIR avec un matériel rudimentaire peu à peu modernisé. Cependant les fabrications sont sérieuses et la demande augmente très rapidement.

En 1958, l'exploitation familiale comptait déjà 30 personnes et conditionnait 1.800 tonnes d'aliments chaque mois. C'est à cette époque que M. GLON eut l'idée de lancer la livraison de ses produits en VRAC. Son entreprise fut, en FRANCE, la première à utiliser ce nouveau mode de livraison. Les premiers essais furent effectués en collaboration avec un artisan de la région qui a d'ailleurs fait breveter ce procédé.

Ce jeune artisan, M. AUFFRET, à SAINT-CARADEC, a bénéficié de ce lancement et son entreprise qui compte aujourd'hui 25 personnes fournit ses équipements dans toute la FRANCE.

L'extension rapide des Etablissements GLON n'allait pas sans poser de problèmes. Les bâtiments devien-

nent exigus et peu rationnels pour une telle production. D'autre part, l'éloignement de la voie ferrée est un handicap sérieux. Il faut donc envisager le transfert de l'entreprise et passer le cap délicat de l'artisanat à l'industrie.

PONTIVY accueille les Etablissements GLON.

C'est la première usine sur sa zone industrielle encore vierge. L'usine ainsi que la nouvelle zone sont inaugurées officiellement en 1962 par M. le Préfet du Morbihan.

Les installations sont réalisées sur un terrain de plus d'un hectare en bordure du Canal de NANTES à BREST. Un embranchement de voie ferrée pénètre à l'intérieur de l'usine pour un déchargement direct des matières premières. La surface couverte est alors de 1.800 m².

En 1965, le personnel administratif bénéficie des nouveaux bureaux à l'échelle de l'entreprise.

En 1968, le poste fabrication n'est déjà plus adapté à la production.

Un deuxième programme comprend la réalisation d'une tour de fabrication, de conception ultra-moderne. Celle-ci, d'une hauteur de 33 mètres, domine actuellement la zone industrielle de PONTIVY.

L'équipement est moderne. De nouvelles possibilités de stockage sont mises en place. Pour la sécurité de la marche de l'usine, et l'approvisionnement des éleveurs, un groupe électrogène de 500 KVA est installé.

La progression du tonnage continue d'être impressionnante

— 1942 : 2.000 tonnes/mois
— 1967 : 2.500 tonnes/mois
— 1969 : 5.000 tonnes/mois

Un télex est installé sous le n° 73-774. L'emploi a suivi cette évolution. De 33 personnes en 1962, l'effectif actuel est passé à 95 personnes.

L'usine fournit une activité pratiquement constante à 10 entreprises de transport de la région, tant pour l'approvisionnement que pour les livraisons.

Les différentes fabrications peuvent être regroupées comme suit :

— Aliments porc et bovins... 45 %
— Aliments poules-pondeuses 40 %
— Aliments divers pour volailles-chair (poulets, dindes, pintades, etc.)... 15 %

La distribution des produits se fait dans un rayon de 100 kilomètres.

Ainsi l'unité des Etablissements GLON est aujourd'hui la plus importante des usines travaillant avec la collaboration scientifique des laboratoires de la société française SANDERS.

Malgré son extension, l'entreprise conserve son caractère familial. Les différentes directions (technique, commerciale et administrative) sont occupées par les 3 fils aînés de M. GLON.

Des contacts permanents et très rapprochés sont maintenus avec les éleveurs qui bénéficient de l'assistance technique des vétérinaires et techniciens qualifiés attachés à l'entreprise. Il y a lieu de préciser que la Mal-

André GLON SANDERS

son met à la disposition des éleveurs des services spécialisés pour leurs besoins en animaux sélectionnés et notamment dans le domaine du porc et de l'aviculture.

Chaque secteur de production comprend une organisation de techniciens responsables qualifiés pour les départements suivants :

— Production porcine.
— Production ovins de consommation.
— Production volailles-chair.

Non seulement la clientèle bénéficie de cette assistance technique, mais l'entreprise met également à la disposition des producteurs des débouchés nombreux et cela en collaboration étroite avec des groupements de producteurs.

La Société assure également la commercialisation, chaque semaine, de plus de 2 millions d'ouïs de consommation distribués quotidiennement sur les marchés de la région parisienne, de l'Est et de la région lyonnaise.

Il est bon de préciser également que les Etablissements GLON ont favorisé le développement de nombreuses activités annexes, notamment les abattoirs : LE PLENIER-BOSCHER, LE CLEZIO Frères à SAINT-CARADEC, FELLLET à SAINT-CARREUC, la SODEVOC à PLOUGUENAST. L'ensemble de ces exploitations emploie plus de 200 personnes.

Ainsi le personnel occupé par les Etablissements GLON et les différentes entreprises coopératives (transports, abattoirs, etc.) constitue au total 400

personnes, ce qui a fortement contribué à la réduction de l'exode du Centre-Bretagne.

Perspectives d'avenir

Devant le développement des besoins de l'élevage en Bretagne et avec le souci d'abaisser les coûts de production, un nouveau programme de modernisation est en cours.

L'équipement déjà moderne va recevoir les derniers perfectionnements avec automatisation complète et contrôle absolu des fabrications.

Le seul considéré comme optimum pour les usines des pays du Marché commun (10.000 tonnes/an) sera atteint dans une année.

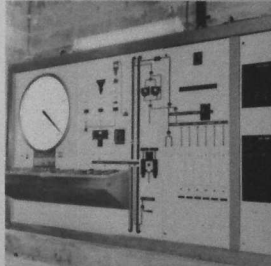
D'autre part un nouveau mode de livraison et de stockage en containers de 1 tonne, actuellement en cours de lancement, va contribuer aussi au développement de la production.

Il apporte des commodités appréciables aux utilisateurs en évitant notamment la manipulation des sacs et la détérioration des produits.

Les récentes installations qui vont notamment comprendre de nouveaux appareils de broyage et de granulation ainsi qu'un poste d'ensachage automatique vont permettre de porter la cadence de fabrication à 40 tonnes/heure, soit plus de 600 tonnes pour deux équipes de fabrication.

Ainsi c'est une réelle satisfaction pour PONTIVY de voir se développer sur sa zone industrielle les entreprises familiales de la région dont les Etablissements GLON sont un des meilleurs exemples.

GLON SANDERS



GLON SANDERS



PHOTO: MEILLE

LA KERLEN PONDY



La Kerlen Pondy, devenue cercle de culture populaire, a acquis aujourd'hui une notoriété qui dépasse largement les frontières du « Terroir de Pontivy », son champ de recherche.

Fondé en 1953, dans le mouvement général du réveil folklorique en Bretagne, le groupe se proposait de faire revivre les valeurs locales à travers les costumes, les danses, les instruments de musique.

C'est seulement en février 1954 qu'elle fit sa première sortie, lors d'un match entre forains et banquiers, au profit du Fourneau économique de la ville.

Depuis, la Kerlen Pondy a effectué plus de deux cents sorties un peu partout en France et à l'étranger, où elle s'est fait une solide renommée.

Tous ses succès sont dus à la volonté de tous les membres de Kerlen Pondy d'apporter la marque du pays de Pontivy au grand réveil de la culture populaire en Bretagne. Tous ces jeunes ouvriers, paysans et scolaires sont en train de découvrir des valeurs culturelles réelles et profondes que l'école ne leur a pas révélées, mais qui sont pourtant des trésors inépuisables en tant que valeurs humaines.

(Extrait de Bretagne-Dimanche.)

Pontivy géographique et économique

UNE CITE QUI VIT DEJA L'AVENIR

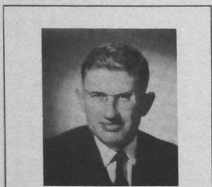
La vieille Cité des Ducs de Rohan est bâtie à cheval sur la rivière « le Blavet ». Ce fleuve côtier prend sa source aux environs de Gouraon, dans les Côtes-du-Nord, et se jette à la mer à Lorient où, avec le Scorff, il forme la rade de ce port militaire, de commerce et de pêche.

La rivière coupée, tous les deux ou trois kilomètres, de barrages artificiels garde son niveau régulier ; l'usine hydraulique de Guerdan vient régulariser son débit et atténuer les inconvénients de nature ou de crues subites comme des assèchements prolongés survenaient fréquemment. Le Blavet serpente à travers la Ville depuis l'îlot des Récollets jusqu'aux abords de la zone industrielle ; un bassin de jonction permet la liaison avec le canal artificiel joignant la ville à Redon, Nantes et Rennes.

Un carrefour remarquablement situé

Pontivy est traversée par la route nationale 164 allant de Brest à Rennes, la 167 joignant Vannes à Lannion et la 168 Quiberon à Saint-Malo. Ces liaisons en ont fait un carrefour et cette situation est mise à profit de plus en plus par les groupements et sociétés bretonnes qui tiennent à la salle des fêtes des réunions et des conférences régionales. Sur un plan plus restreint, Pontivy est le centre d'un secteur commercial particulièrement actif étant donné la richesse de la zone agricole. Les statistiques du ministère de l'Agriculture font ressortir à chaque publication du prix des terres de culture des faux pour chaque département et entre autre pour le Morbihan : on y trouve à chaque fois une rubrique complémentaire : « Pays de Pontivy » où les prix indiqués dépassent notablement celui des régions voisines.

Les établissements scolaires directement par leurs internats ou indirectement par les échanges actifs ayant lieu lors de la visite des parents sont une source de vie économique appro-



par
JEAN OLIER

représentant l'émigration venue se retremper dans le bain familial pendant les vacances.

Un aérodrome sans brume

La municipalité a créé à Kernivinen un aérodrome qui, par sa situation élevée, a le privilège de ne pas connaître la brume. Situé en plein centre de la presqu'île armoricaine, il est appelé à un développement certain et c'est dans ce but que des projets d'allongement de la piste, après l'avoir recentrée ont été lancés. Une école de parachutisme vient y grouper des « sauteurs » de toute la Bretagne centrale, venant illustrer s'il en était besoin cette position privilégiée.

L'essor industriel

La situation enviable a permis à Pontivy de connaître à chaque grande période des activités prospères. Toutes les industries « filles du sol » : grains, bois, industries alimentaires s'y sont plu et y ont grandi. Le réseau des engrais porte sur des ton-



nages conséquents et déjà avant guerre les scories Thomas en provenance des Forges d'Hennebont y étaient vulgarisées sur une grande échelle.

L'ouverture de la zone industrielle a vu tout d'abord le transfert d'entrepôts et de magasins qui n'avaient plus leur place dans la partie urbaine, l'éclosion d'une industrie spécialisée dans la fourniture, l'entretien et la réparation des machines agricoles de toutes dimensions, l'implantation d'une usine d'aliments du bétail d'une audience régionale, la construction de deux usines laitières qui, recevant sans arrêt nuit et jour des citernes de lait, alimentent les tours productives de poudre destinée à l'alimentation humaine ou à l'adjonction aux aliments spécialisés pour le bétail. Ces unités fonctionnent sans interruption et consomment des volumes d'eau potable que seule la situation de Pontivy sur le Blavet a permis de satisfaire. Les exportations de poudre de lait se font sur les pays les plus divers, mais les régions sous-développées sont des contingents importants, encore que, dans ce domaine, l'attribution de crédits permettrait des expéditions plus accélérées et réduirait au minimum le stockage. Le chemin de fer existant en zone industrielle, les wagons y sont chargés directement sans transit.

Les Etablissements Jacques, affiliés au Groupe Gimm, viennent d'y créer une nouvelle usine. Un générateur d'air comprimé alimente toutes les machines qui transforment les bois coloniaux préalablement étuvés en portes et fenêtres. C'est une réa-

lisation d'avant-garde, aliéneuse au maximum, où la main-d'œuvre n'a pas à se déplacer et où les fabrications minutieusement réglées sortent en fin de chaîne prêtes à l'expédition. Venue apporter à l'usine existant déjà à Tréleau l'appoint de sa production, elle est destinée, après doucement des surfaces couvertes, à l'absorber.

Dans le centre de la zone, la ville a construit un complexe « abattoir froid », centre d'abattage de 42 communes ; les chaînes de travail sont modernes et, immédiatement après le hall de pesée, les viandes ont la possibilité d'être congelées et conservées durant de longs mois. Affermés à la C.E.G.F., les entrepôts frigorifiques peuvent recevoir 7.000 tonnes de produits à conserver pour 25.000 mètres cubes. On y trouve de la viande, spécialement de porc, des produits laitiers (sous contrat inter-lait), des légumes, haricots verts, petits pois, stockés au moment de la récolte pour être travaillés plus aisément dans les mois suivants. La volaille y occupe une place prépondérante, certaines productions sortant plus rapidement au moment des fêtes.

Les entrepôts frigorifiques ont travaillé durant de longs mois à guichets fermés. L'extension effectuée en 1969 est venue doubler leur capacité et permettre à leurs responsables de recevoir avec moins d'appréhension une clientèle très intéressée par ce moyen moderne de conservation. Reliés également au rail, ils reçoivent directement sur quasi donnant accès aux tunnels et ils peuvent, notamment pour le S.I.B.E.V., assurer des expéditions directes de viande en quartiers.

Sur la route de Baud, les salaisons Onno, de renommée plus que nationale, transforment le « noble ani-



PONTIVY, IHER.

mal » en produits les plus divers, depuis les conserves traditionnelles jusqu'aux productions en fraie ou en fumée qui, toutes, portent le cachet de la maison et accroissent de jour en jour sa renommée près des consommateurs. Des extensions importantes sont prévues qui viendront ouvrir la porte à de nouveaux emplois.

Dans une zone artisanale proche, des ateliers divers se sont montés, venant ainsi associer l'industrie et l'artisanat, l'une n'étant d'ailleurs que le prolongement de l'autre.

PONTIVY ET L'EQUIPE MUNICIPALE

Superficie : 2.333 ha.
Nombre d'habitants : 11.815.
Maire, téléphone : 33 et 490.
Maire : M. Lambert, sénateur-maire.

Adjoints : Louis Robic, premier adjoint ; Joseph Le Tiner et docteur Liot.
Conseillers municipaux : Michel Masson, Yvon Pierre, Marcel Le Cocq, Marcel Saugera, Julien Mandart, Eugène Le Peru, Dr Armand Hervo, Marc Fauffaut, Annick de Geyer, Eugène Chamallard, Mme Simone Le Bouquin, Georges Houitte, Camille André, Louis Le Tiner, Michel Guergadic, Jean Le Beller, Antoine Le Penven, Georges Audureau, Jean Le Sourd, Georges Ficher, Mme Yvonne Pascot, née Comnan, Paul Aubry et Henri Bertho.
Membres du bureau d'aide sociale : M. Le Bas, Mme Le Stum, MM. Moy, André et Michel Morvan.
Secrétaire de mairie : Jean OLIER.

BULLETIN D'ABONNEMENT

(à découper ou à recopier)

à nous envoyer, 23, boulevard Laitéac - 22 - SAINT-BRIEUC

M _____
Adresse _____

souscrit à un abonnement d'un an à la revue ARMOR, au prix de 20 francs qu'il règle par *

- chèque bancaire
- chèque postal
- virement au C.C.P. Armor : 2891-70

* rayer les mentions inutiles

L'USINE

Texon

FRANCE

La Société **TEXON FRANCE S.A.**, filiale de « Texon Inc », South Hadley Falls, Mass. U.S.A., fondée en 1961, s'est implantée dans les bâtiments industriels des anciennes Papeteries de Saint-Rivalain qui avaient cessé toute activité depuis plusieurs années.

A cette époque en effet, les dirigeants de la Société américaine ont réalisé l'importance du concept Marché commun ainsi que les possibilités offertes par le potentiel économique européen en pleine évolution.

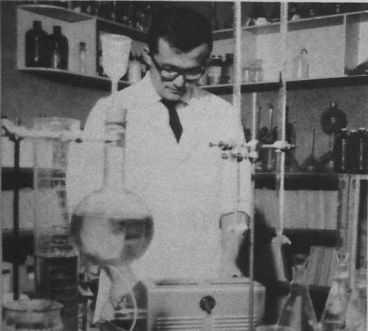
Pour implanter une filiale en France, deux conditions étaient nécessaires :

— trouver une main-d'œuvre suffisamment abondante dans une région dépourvue d'industries ;

— bénéficier d'un cours d'eau de débit conséquent et régulier permettant l'alimentation continue des chaînes de fabrication, énormes consommatrices d'eau.

Sur la liste des très nombreuses papeteries disponibles en France cette année-là, le choix s'est porté sur l'usine de Saint-Rivalain, celle-ci répondant aux conditions exigées.

Après une remise en état sommaire des bâtiments existants ainsi que des différentes installations, Texon France a débuté son activité industrielle courant 1962, dans des circonstances évidemment fort difficiles.



Il a fallu ensuite vaincre au fil des années de nombreuses difficultés inhérentes à la situation géographique de l'usine ainsi qu'à ses fabrications tout à fait spéciales nécessitant l'utilisation de diverses matières premières d'importation, la Société étant vouée d'autre part à exporter une partie de ses productions.

Ces difficultés étaient par ailleurs accrues en fonction d'une carence des moyens de communication et de la position décentralisée de l'usine par rapport aux centres industriels, en particulier chimiques.

Tout a donc dû être repensé, adapté, transformé.

Les nombreux obstacles qui ont subsisté pendant plusieurs années ont été finalement surmontés, grâce aux

efforts et au concours de l'ensemble du personnel recruté, en majorité, localement.

L'usine, dont la superficie actuelle des bâtiments industriels s'étend sur une surface de 11.500 m², est construite sur les berges du « Blavet », dans le site agréé de l'écluse de Botterneau, à proximité de la gare de Saint-Rivalain, sur la commune de Mérand.

La reconstruction des anciens bâtiments et l'implantation de nouveaux ateliers industriels, de conception moderne, en cours depuis plusieurs années, sont actuellement en voie d'achèvement.

Il est à mentionner que ces importants travaux ont pu être réalisés sans jamais ralentir l'activité de l'entreprise, basée sur un horaire continu de 144 h par semaine, en recouvrant les anciens ateliers disparates par un unique hall d'imposantes dimensions : les vieux locaux ayant été détruits une fois ce hall terminé.

La production annuelle, supérieure à 4.000 tonnes, est assurée par un effectif dépassant la centaine.

Une deuxième chaîne de fabrication, destinée à la réalisation du matériau de base pour séparateurs d'accumulateurs, sera mise en route fin de la présente année, ce qui aura pour effet d'accroître dans d'importantes proportions le potentiel de l'établissement, ainsi que l'importance de ses débouchés sur les marchés d'exportation. Il s'en suivra donc un accroissement sensible de l'effectif actuel.

Notons que Texon France figure dans la liste des premiers exportateurs bretons, ainsi que dans le classement officiel des 700 premières industries exportatrices françaises. Ses exportations s'étendent en effet sur plus de 40 pays comprenant, entre autres, le Continent africain, l'ensemble des pays de l'Est et du Moyen-Orient...

Lors d'une récente cérémonie à la Maison Blanche, le président des Etats-Unis, M. Richard M. Nixon, a remis au président de Texon, U.S.A., le diplôme d'honneur réservé aux exportateurs s'étant distingués par leur « Démonstration d'initiative et d'imagination créatrice dans le développement des Marchés d'exportation ».

Cette distinction honore l'ensemble du groupe Texon International, en expansion continue, et par là même Texon France S.A. qui a eu le plaisir de recevoir ces derniers mois les visites de délégations étrangères, telles que celles de l'U.R.S.S. et de la République Socialiste Tchécoslovaque.

L'usine de Saint-Rivalain comprend :

— Ateliers de fabrication du **TEXON**, matériau destiné aux industries de la Chaussure (semelles intérieures), de la Maroquinerie (bagages, serviettes, porte-documents...), de la Reliure, ainsi qu'à de multiples utilisations.

— Ateliers de fabrication de séparateurs d'accumulateurs destinés à l'industrie des accumulateurs pour automobiles.

Laboratoire de contrôle et de recherche.

— Siège social de la Société, avec ses différents services techniques, commerciaux, administratifs et comptables.

Toutes les expéditions sont assurées à partir de l'usine même, soit par la gare de Saint-Rivalain, soit par transport routier.

LE **TEXON**, utilisé dans les industries citées précédemment, est un matériau de synthèse dont les composants principaux sont :

— alpha-cellulose hautement purifiée,

— caoutchouc synthétiques ou naturels.

Son procédé de fabrication, basé sur l'imprégnation, la saturation d'un support ou nappe cellulosique humide, à l'aide de latex de caoutchouc, permet l'obtention d'un matériau à structure parfaitement homogène, alpha-cellulose et caoutchouc étant intimement liés, la répartition des différents composants chimiques demeurant rigoureusement identique dans toute l'épaisseur du **Texon** réalisé.

Le vif succès rencontré par le **Texon** sur le marché mondial est dû à l'ensemble de ses caractéristiques particulières, telles que : stabilité dimensionnelle, résistance à la déchirure et à la flexion répétée, porosité, confort au porter...

Les séparateurs d'accumulateurs **Texon**, qui se présentent sous forme de plaques nervurées comportant adjonction ou non de voile de laine de verre, utilisés couramment par les fabricants de batteries automobiles entre les plaques de plomb positives et négatives des éléments, sont composés d'un support cellulosique imprégné de résines synthétiques polymérisées.

Ces séparateurs, se caractérisant par leur grande perméabilité, leur résistance élevée à l'oxydation chimique et aux phénomènes d'usure mécanique, ainsi que par leur faible résistance ohmique, équipent annuellement plusieurs millions d'automobiles. Ils sont d'autre part conçus pour être utilisés sur les machines à empiilage automatique de plus en plus répandues pour le montage des accumulateurs.

Les objectifs fixés il y a quelques années peuvent être considérés comme atteints dans leur ensemble et feront vite oublier les nombreuses difficultés qui ont été surmontées. Bien des projets sont à nouveau établis dont la réalisation est prévue pour un proche avenir, dans le but d'étendre et de multiplier les activités de **Texon France** et par là même de créer de nouveaux emplois en apportant au personnel, ainsi qu'à la population locale, un mieux-être justement mérité.



Texon
Présent
Partout

- 9 usines dans le monde :
- 4 aux U. S. A.
 - 1 au Canada
 - 1 en R. F. Allemande
 - 1 en Grande-Bretagne
 - 1 au Japon
 - 1 en France



De tout cet effort d'expansion, il résulte pour Pontivy un accroissement de potentiel tangible se manifestant par la création de près de 1.500 emplois.

Le tertiaire en a profité également car la plupart des commerces, voire des administrations, ont fait peser neuve et la rue Nationale, après une réfection heureuse, a vu ses magasins se transformer et se moderniser au fur et à mesure sans contester un nombre accru de visiteurs et de clients et venant mettre à la disposition des intéressés un choix égal à celui que l'on trouve dans les grandes villes.

La population scolaire : 5000 élèves

Sur le plan scolaire et universitaire, la vieille cité du moine Iky possède un éventail très large de facilités. Dans le secteur public, les familles ont à leur disposition un lycée d'Etat mixte, un C.E.G., un collège d'enseignement technique, un lycée agricole préparant aux grandes écoles agri. et agro., un collège féminin agricole et, en instance, un C.E.S. L'enseignement privé, de son côté, possède un collège secondaire de garçons, une institution de jeunes filles, une école primaire avec C.E.G. et classes terminales modernes, un cours d'apprentissage agricole avec ferme d'application, des cours commerciaux et techniques. En plus, naturellement, chaque quartier est doté d'écoles enfantines et primaires dont la situation géographique évite aux enfants de longs parcours.

La population scolaire totale dépasse 5.000 élèves ; elle représente une source d'activités diverses pour la ville.

Pour la santé du corps et de l'esprit

Les activités culturelles et sportives sont nombreuses et l'on peut dire que chaque discipline sportive est représentée. Deux grands clubs de football foulent 3 terrains de sports à côté des aires spécialisées pour l'athlétisme, un club de rugby attire les amis de « l'ovale ». Les tennismen ont à leur disposition un court couvert où se déroulent chaque année des finales départementales et un court à air libre. Le sport équestre peut se pratiquer au club hippique de Lainlann, en attendant que le Lycée agricole ait construit son manège. Le Blavet voit évoluer les canoës-kayaks chers à M. Dransard, et Pontivy envoie régulièrement aux épreuves nationales des candidats déjà chevronnés.

L'an prochain, une piscine couverte chauffée viendra permettre aux amis de la pleine eau de se livrer, été comme hiver, à leur sport favori et son implantation près du camping du Douric sera un élément d'attrait complémentaire pour ce lieu de séjour des campeurs, ouvert cette année et qui connaît déjà une belle fréquentation.

Le tir à la carabine a son stand sur le quai d'Arcole, les boulistes et les paletistes, leurs concours réguliers de printemps et d'été, et les amis de la route peuvent se livrer périodiquement aux rallyes automobiles organisés par diverses associations. Les pêcheurs à la ligne sont en plein paradis. Dans le Blavet, les brochets, perches, gardons, chevesnes, ablettes, goujons, anguilles, brèmes, attendent les fines gaules, tandis que les sportifs sont assurés de trouver des parcours à truite incomparables et fournis. Pour les amateurs du tout-gros, le lac de Guerledan

offre sa pêche aux brochets de toutes tailles avec la possibilité d'utiliser des barques de toutes dimensions.

Dans le domaine de la culture, des sociétés fortement charpentées attendent les amateurs de théâtre, avec le Réveil pontivien, l'Auréal départemental de l'U.F.O.L.E.A., avec la Kerrien Pondi qui, dans le domaine folklorique, a remis à l'honneur les traditions et costumes d'un terroir particulièrement vivant et riche. La Kerrien Pondi, après avoir remporté le collier de bronze des fêtes internationales de Dijon en 1968, vient de se voir honorer d'un deuxième prix au festival international 1969 de Florange. De plus, un ciné-club, des spectacles organisés sont à la disposition des amateurs et le « triangle Pontivy-Loudéac-Mûr » est en train de lancer un comité culturel permettant de regrouper tous les amis des beaux spectacles pour trouver l'auditoire suffisant à des déplacements valables.

A côté de ces activités de « bien portants », Pontivy possède des installations sanitaires susceptibles de rendre tous les services qu'on peut en souhaiter. L'hôpital, doté d'un service de réanimation, doit être remplacé sous peu par un centre hospitalier nouveau où les techniques les plus modernes seront appliquées ; 2 cliniques chirurgicales, 2 établissements O.R.L., un corps médical spécialisé dans toutes les branches, des laboratoires d'analyses médicales, donnent toutes garanties pour les soins à recevoir et leur motorité dépasse largement les limites de l'arrondissement. Une maison de retraite, des établissements privés pour personnes âgées existent également et les anciens de la cité ont la possibilité de se retrouver chaque après-midi de la mauvaise saison dans un foyer moderne où ils sont l'objet des soins attentifs d'un Comité dévoué.

Pour les jeunes générations

Voilà, en quelques lignes, les activités principales de notre ville : chacun pourra constater leur développement. Depuis de longues années, les municipalités qui se sont succédées à la tête de la cité se sont données comme mission de rendre plus agréable le séjour à Pontivy. Il semble que l'on touche au but et qu'après avoir assuré l'indispensable en matière de logement et d'infrastructures sociales et éducatives, l'ère des loisirs soit ouverte à une époque où cette question prendra toute sa valeur après que l'emploi aura été garanti et les conditions naturelles de vie nettement améliorées.

Pontivy est sur le bon chemin. La jeune génération trouvera des équipements valables qui attendent une utilisation accrue et qui pourra se livrer sans contrainte à la mission culturelle qui l'attend.

JEAN OLIER

SUR L'URBANISME

Le 18 janvier 1968, après des réunions de la direction de l'Équipement et de l'Information et sur proposition de la commission municipale d'urbanisme, le conseil municipal adoptait le plan d'urbanisme de Pontivy et, en même temps, demandait l'étude d'une rocade destinée à faciliter la circulation, notamment des « poids lourds ».

L'urbanisme est « l'ensemble des questions qui concernent l'aménagement, l'embellissement et l'hygiène des villes », et cette définition résume parfaitement l'esprit des nombreuses délibérations sur cet important sujet. L'assemblée communale, préoccupée du développement harmonieux de la cité, avec le souci d'une utilisation rationnelle des crédits affectés à la voirie et aux équipements indispensables : eau, assainissement, électrification, gaz.

La rocade

Le tracé de la rocade est maintenant établi et la commission d'urbanisme soumettra ses conclusions au prochain conseil municipal. Puis l'enquête officielle sera ouverte afin de recueillir les observations de toutes les personnes intéressées. Cette formalité terminée, rien ne s'opposera plus à l'approbation définitive du plan d'urbanisme et à

Depuis 1960...

Logements H.L.M. collectifs : 216.
Logements privés collectifs : 90 (plus 50 en cours).
Logements communaux : 80 lots en cours.
Logements privés : 300 lots vendus.
Près de 100 permis de construire sont délivrés en moyenne par an, depuis 1960.

l'élaboration d'un cahier des charges relatives aux possibilités de construction.

Cette rocade devrait contourner Pontivy à l'est et relier la route de Loudéac, du pont de Kerastin à la route de Baud, au débouché du chemin en face de la limite des propriétés des Saintes-Anges (terrain de sports) et des Établissements Audroin. Elle couperait les routes de Noyal-Pontivy (C.D. 2) et de Vannes (R.N. 167) et emprunte



Vue aérienne de Pontivy

rait, pour partie, des terrains sur les communes de Noyal-Pontivy et de St-Thuriau. Elle pourrait, à l'avenir, et ceci est un souhait exprimé à chaque occasion, s'intégrer dans un axe nord-sud dont la construction ne manquera pas de se poser. A ce point précis, il est bon de rappeler que des contacts sont pris entre les maires du canton de Pontivy, et ceux-ci se sont penchés, le 17 avril dernier, sur ces problèmes d'urbanisme qui, pour l'avenir, concernent l'espace rural.

Des craintes non justifiées

D'autre part, une liaison pont Kennedy-rocade sera assurée par la construction d'une voie dont l'étude est également terminée. Certaines craintes sont exprimées sur le danger de voir, par cette voie de contournement, diminuer la fréquentation du centre ville. De renseignements pris dans des villes où des travaux de ce genre ont été entrepris, et de la publication récente des indices de richesse vive des localités, on peut déduire que ces craintes ne sont pas justifiées.

Ceci n'empêchant pas, d'ailleurs, bien au contraire, de penser « un urbanisme commercial » et de réserver à nos visiteurs le maximum de possibilités de stationnement.

De "l'occupation spontanée" à "l'aménagement concerté"

Il n'est, certes, pas possible dans ces propos d'exposer toutes les données d'une question aussi importante et passionnante, laquelle concerne toute la population, dont les conditions de vie sont liées, quant à leur amélioration, à l'urbanisme. C'est pour cela qu'il est nécessaire, en ce qui touche à l'aménagement de notre territoire, de passer de « l'occupation spontanée » à l'aménagement concerté.

L. ROBIC

Adjoint à l'urbanisme,
Conseiller général.

créations Yves JACQUIER
- tricots de style pour les jeunes -



Le G I M M

Or, qui dit prix de vente dit prix de revient. Quels sont les éléments principaux d'un prix de revient ? La matière première, la main-d'œuvre, les frais généraux.

L'importance du premier et du troisième facteur dépend du volume dans lequel on l'évalue, celle du second dépend surtout de l'organisation.

Quant à la qualité, elle découle aussi, raisonnablement, de la spécialisation : il est en effet plus facile de faire bien, lorsque l'on fabrique un produit rationnellement.

Le « GROUPEMENT INDUSTRIEL DE MANUFACTURES DE MENUISERIES - G.I.M.M. » a, dès sa constitution, le 2 juin 1951, suivi cette règle de tous les temps, et qui a peut-être encore mieux sa place au temps présent, à travers les transformations permanentes des marchés et de l'économie : s'unir pour être forts.

Etre fort pour l'industriel d'aujourd'hui, c'est pouvoir produire au meilleur prix, produire toujours plus afin de pouvoir vendre, vivre, durer.

La vente de la menuiserie, comme celle de tous autres produits, est tributaire d'une part de son prix de vente, d'autre part de sa qualité.

La spécialisation est la suite logique du groupement. Il faut pouvoir fabriquer tous les articles et les fabriquer en série. Il est difficile de prévoir dans une même usine plusieurs chaînes de fabrications. Dans le « G.I.M.M. » il fallait donc envisager plusieurs usines, spécialisées chacune dans un seul genre de fabrication.

Les industriels qui ont participé à la formation du groupement « G.I.M.M. », et ceux qui par la suite y ont adhéré, ont entrepris une reconversion orientée vers une spécialisation de l'usine, dictée par son organisation, son outillage d'origine et également sa situation géographique.

Chaque industriel s'engageait à consacrer toute son activité au « G.I.M.M. » pour honorer les commandes qu'il recevait de lui.

Le « G.I.M.M. », de son côté, mettait tout en œuvre pour absorber sa production. Ainsi formé, le rôle du « G.I.M.M. » est défini : il sera « SERVICE » des industriels, au plus bas prix, pour :

- étudier des modèles standardisés, normalisés,
- présenter ces modèles sur le marché et les faire admettre,
- créer un réseau de concessionnaires initiés à la vente des menuiseries G.I.M.M.,
- distribuer et répartir les commandes entre les industriels,
- aider techniquement chaque industriel à organiser sa production,
- passer les marchés d'approvisionnement nécessaire pour l'ensemble des industriels,

En 1951, le capital du « GROUPEMENT INDUSTRIEL DE MANUFACTURES DE MENUISERIES » G.I.M.M. est de 1 500 000 anciens francs, et le chiffre d'affaires pour l'année 200 000 000 d'anciens francs.

En 1969, le capital est de 5 650 000 nouveaux francs et le chiffre d'affaires atteint 200 000 000 de nouveaux francs.

Les fabrications sont assurées dans la métropole, par :

- 7 usines pour les fenêtres et châssis (chacune dans un type différent),
- 3 usines pour les portes planes,
- 1 usine pour les huisseries,

à Pontivy

— 1 usine pour les portes d'entrée, portes diverses,

— 1 usine pour les menuiseries diverses.

En 1967, le « G.I.M.M. » a installé à NANTES une scierie du type américain, la plus puissante d'Europe, laquelle reçoit tous les bois en provenance d'Afrique et d'Asie, les scie, les sèche et les répartit entre tous les industriels.

Les investissements pour l'installation de cette scierie ont été de l'ordre de 16 millions de nouveaux francs.

Le siège social du G.I.M.M. se trouve à TASSIN-LA-DEMI-LUNE (Rhône), 164 avenue Charles-de-Gaulle, avec ses services techniques et com-

merciaux, ses services après-vente et son centre d'études et de recherches comprenant un laboratoire d'essais pour les matériaux nouveaux, la mise au point de nouveaux prototypes et un atelier de mécanique en vue de la construction de machines et d'outillage de production qui seront ensuite adoptés par les usines des industriels G.I.M.M.

Tel se présente le schéma du « G.I.M.M. ».

A PONTIVY, le G.I.M.M. est représenté par la MENUISERIE INDUSTRIELLE DES Ets JACQUES sur une superficie de terrain de 70 000 m² dont 20 000 m² couverts. Les deux usines réunies occupent actuellement environ 270 personnes et la production mensuelle de fenêtres est de l'ordre de 25 000, production qui sera portée à

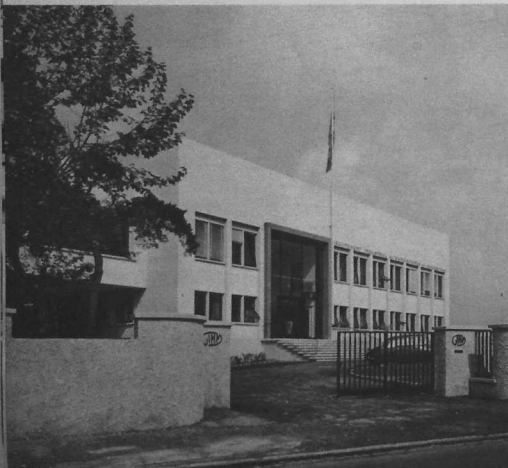
34 000 lorsque la nouvelle usine de la Zone Industrielle fonctionnera à plein.

En outre, le G.I.M.M. exporte 20 % de sa production dans les pays du Marché commun et trois unités de production sont à cet effet situées le long de la frontière.

Le crédit du G.I.M.M. est établi, il l'entretiendra, car il est également celui de chacun des industriels.

Le G.I.M.M. a bénéficié d'une convention du Ministre des Finances. Il est une des rares Sociétés à l'avoir obtenue et à l'avoir maintenue.

Le prix d'excellence de l'Oscar de la Productivité a été décerné en 1957 aux Etablissements Jacques, premier sélectionné parmi les 500 entreprises à concourir.



TOURISME ET LOISIRS

La chance de PONTIVY est, sans aucun doute, dans sa situation géographique, au centre de la Bretagne, non seulement exceptionnelle mais reconnue de tout temps. Imaginez un moine du VII^e siècle, voyageur plus intrépide que ne saurait l'être un campeur de notre époque, suivant de Grande-Bretagne en Armorique son peuple de voyageurs, piquant son bâton au bord d'une rivière, encourageant ses compagnons et ses visiteurs à reconnaître l'excellence du site, à y construire un pont, bientôt une cité.

Voyez, quelques siècles plus tard, le puissant prince qui a établi les forteresses, insignes de son autorité, un peu partout en Argoat et qui, tout en conservant le nom de l'une d'elles, ROHAN, fait de PONTIVY la capitale de son fief.

par
G. RIHOUAY



Voyez Notre-Dame-de-Jole et le rayonnement de ses prodiges.

Voyez la grande Compagnie des Indes appréciant la sécurité de cette cité forte pour ses entrepôts et la belle voie du « Blavet » pour les relier à la mer.

Voyez les grainetiers, les tanneurs, les tisserands, les cultivateurs, les Bretons des neuf évêchés commerçant en ses foires réputées.

Voyez Napoléon, l'infatigable lecteur de carte, faisant choix de cette place pour y établir les marques de son autorité, à commencer par un urbanisme d'avant-garde, et allant jusqu'à désirer y maintenir, avec son nom, une part de sa gloire.

Quelque temps, notre bonne ville a pu croire en la vanité des « top grands rêves, sommeillant un peu sous la nostalgie.

Mais la fin du XX^e siècle paraît devoir lui rendre l'espoir. La désignation de PONTIVY, comme capitale administrative de Région n'a-t-elle pas été sérieusement envisagée ?

Déjà les signes de vigueur se remarquent dans son commerce, ses industries nouvelles et la hardiesse de l'agriculture environnante.



Prochainement il est vraisemblable que la vitalité de la ville arrivera à compenser la perte de substance dont souffrent les communes rurales du pays et celles-ci même peuvent compter sur un regain de vie, débordant de la cité.

Déjà les possibilités d'accueil dans tout le pays de PONTIVY permettent de tirer au mieux parti de notre situation centrale en Bretagne, tant pour l'organisation de congrès et réunions diverses, tout au long de l'année, grâce surtout à une « sèlle des fêtes » particulièrement accueillante.

Le Syndicat d'Initiatives de PONTIVY poursuit déjà une vieille mission en faisant connaître au loin les richesses du pays et en organisant l'accueil des visiteurs. Conscient de ce que le tourisme est une des chances à ne pas manquer pour réussir la mutation en cours, confronté d'autre part au développement de la « civilisation des loisirs », il étend son action.

Les sections locales s'organisent pour que chaque localité mette en valeur ses possibilités et participe à un grand effort commun.

Il est à espérer que bientôt, du Pays pourlet au rohanais, des Landes de Lanvaux au lac de Guerledan, l'accueil du voyageur s'intensifiera, accueilli assuré par ce peuple de voyageurs retrouvant sa tradition et prenant lui-même meilleure connaissance de ses richesses.

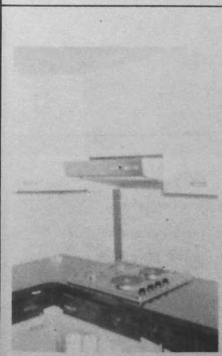
G. RIHOUAY,
Président du S.I.

PHOTO PIERRE MEURCOU



Curieuse, étonnée, je flânais, pour la première fois, dans PONTIVY. Transplantée dans cette ville, j'avais à m'installer et un programme complet d'achats m'attendait.

C'est aux magasins GARDIEN que je découvris la cuisine de mes rêves, élégante, pratique



Gardien-meubles

LE SHOPPING A PONTIVY ? MERVEILLEUX



Gardien-meubles

et d'un goût parfait. Parmi les meubles de style, je fis aussi emplette d'un séduisant fauteuil Louis XIII.



Rousseau-vêtements

Place du Martray, le magasin ROUSSEAU s'abrite dans une belle maison du XVI^e. Là je



Rousseau-vêtements

me suis laissée tenter par une ravissante jupe écossaise, très jeune de style et à un prix très « petit budget ». Au rayon messieurs, le choix ne sera pas facile avec mon mari, tant la gamme est étendue.



Rousseau-vêtements



Héno - Philips

C'est chez M. Héno, dépositaire Philips, que j'ai commandé mon réfrigérateur. Dommage que mes autres appareils ne soient pas à renou-



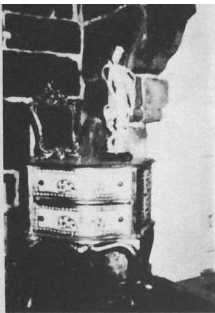
disques

veler, il y a des tas de nouveautés et aussi de quoi enrichir ma discothèque.



Le Bas - vêtements

Il faut aussi prévoir les mauvais jours et Félix Le Bas a tout ce que l'on peut souhaiter pour lutter contre la pluie. Mais il ne pleut pas encore, profitons-en pour poursuivre un bien agréable shopping.



Le Pricuré - décoration

Le PRIEURÉ, voilà ce qu'il me faut pour dénicher de nouvelles idées de décoration et embellir mon nouveau logis.



P. Guillemet bijouterie horlogerie - cadeaux

Pour mes cadeaux futurs, pas de problèmes, c'est chez



Guillemet Bijouterie

GUILLEMET, la bijouterie-cadeaux, que je trouverai l'objet qui ravira mes amis.



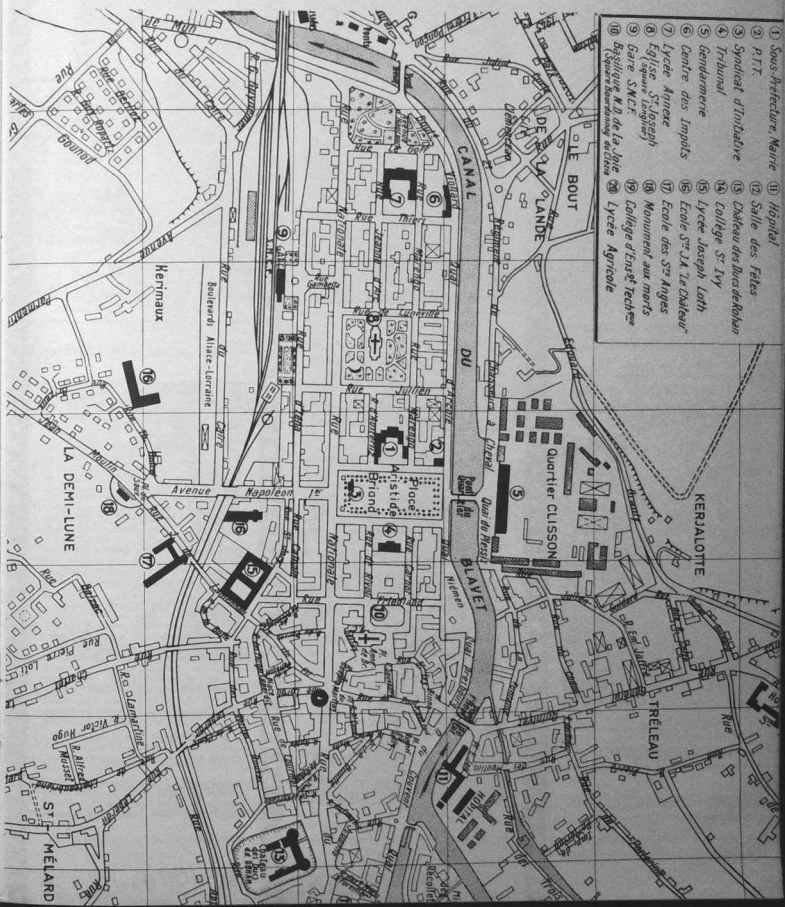
Prénatal

La future maman que je suis s'arrête bien sûr devant PRÉNATAL : que de jolies robes de bébé et un choix de landaus...

**CLIENTE
A PONTIVY
CLIENTE
RAVIE !**

PLAN DE PONTIVY

Centre - ville — Rues commerçantes





Audo - électricité

Pour les prochaines vacances, quoi de plus agréable qu'une télé portable ; il y en a de très élégantes, de marque Grundig à la maison Audo.



Lecerf
tissus, confection

Experte à manier l'aiguille, je vais pouvoir me confectionner un petit tailleur avec un ravissant tissu découvert chez Lecerf.

Marie-Christine à PONTIVY



Eludut - confection

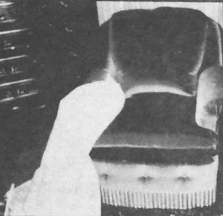
Et pour les soirées « snobardes », je n'ai pas résisté aux charmes d'un original ensemble-pantalon présenté chez Eludut.



Le Norcy - meubles

Au magasin LE NORCY, j'ai

été envoûtée par un délicat petit chevet en marquetterie et une adorable lampe chinoise.



Le Norcy - meubles

Un grognard de l'Empire !



Vogue - tissus

C'est vrai, c'est l'année napoléonienne à PONTIVY, et le magasin VOGUE a utilisé ce personnage pour présenter une vitrine savamment composée de tissus aux couleurs harmonieuses.

ET VOILA...



Etablissements FISCHER

Les établissements Fischer sont l'exemple même de l'entreprise créée grâce au travail acharné et au discernement d'un seul homme, qui à ses débuts en 1963 fabriqua, aidé d'un seul ouvrier, les meubles dont il créait les modèles, dans le petit atelier de Saint-Samson (500 m²), où souvent faute de place il fallait, le temps de scier une planche particulièrement longue la laisser dépasser d'une fenêtre.

Le terrain étant lui aussi exigü, M. Pierre Fischer devenu en 1966 Président Directeur Général de la Société anonyme qui porte son nom, installait à Noyal-Pontivy une usine moderne et spacieuse couvrant 2 500 m² sur un espace de 15 000 m². A ce moment, il s'est assuré la collaboration de M. Allanic qui anime une équipe dynamique (moyenne d'âge 35 ans) au sein de laquelle règne particulièrement une bonne entente. Ce qui a permis, au cours des deux dernières années, de doubler le chiffre d'affaires.

Les fabrications de l'usine actuelle, qui emploie maintenant 30 personnes, sont vendues aux négociants des cinq départements bretons.

Dès octobre 1969 grâce à l'action dynamique de son réseau de représentants, la Société Fischer va élargir la diffusion de ses mobiliers à la Vendée, la Normandie et la Région Parisienne.

Ce développement des activités de com-

mercialisation va forcément de pair avec celui de l'usine et les travaux actuellement en cours vont porter la surface totale des ateliers à 5 000 m². En 1970 l'usine emploiera 60 personnes.

M. Fischer continue toujours de créer ses modèles d'ensembles de cuisines qui, constitués d'éléments de base, permettent de multiples adaptations sur un ou plusieurs pans de murs. En plus des modèles types, toutes réalisations peuvent être effectuées sur plans, ce qui permet de réaliser des agencements de cuisine personnalisés en fonction de la décoration des lieux et des désirs de la clientèle.

Ce qui caractérise les fabrications Fischer et a permis cette rapide expansion, c'est d'abord la haute qualité des matériaux employés et aussi de la conception.

- 1) Les revêtements extérieurs et même intérieurs sont entièrement stratifiés.
- 2) Les établissements Fischer utilisent uniquement les matériaux FORMICA et POLYREX.
- 3) Un chauffage par air pulsé maintient dans l'ensemble des ateliers une température minimale de 12°, afin d'assurer la parfaite qualité des collages.
- 4) L'usine utilise en large part les agglomérés et les contreplaqués qui assurent eux la stabilité des produits finis.

Les établissements Fischer offrent aussi à

la clientèle une série bon marché obtenue grâce à l'adoption de trois dimensions standardisées et d'un coloris. La qualité est celle des autres fabrications de l'usine.

L'augmentation rapide des ventes a amené M. P. Fischer à créer en juin 1969, une S.A. R.L. (dont il est le gérant) la S.O.F.A.M. à vocation de commercialisation et de distribution.

Els assure la vente d'une gamme complète de mobiliers dont :

- chambres à coucher
- literie, matelas et sommiers
- meubles pour living-room
- meubles pour chambres d'enfants
- secrétaires
- fauteuils et canapés.

La Société P. Fischer continue son action dynamique, elle présente notamment ses mobiliers par camion-exposition, et se prépare maintenant à l'exportation. Dès maintenant les débouchés obtenus permettent de prévoir une augmentation de plus de 50 % au cours de l'année 1970.

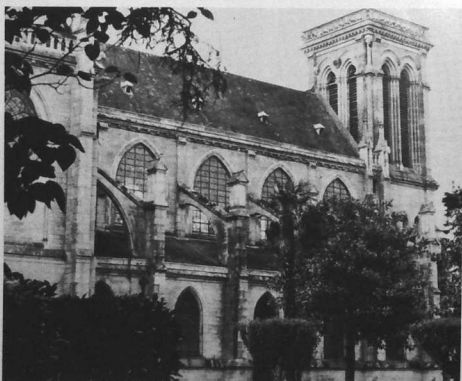
Nous sommes heureux de constater l'exemple de la remarquable réussite d'une entreprise qui contribue à multiplier l'emploi dans une région riche de son présent, mais encore beaucoup plus de son avenir.



LE CANAL DE NANTES A BREST (photo Jos Le Doaré)



LE CHATEAU



L'EGLISE SAINT-JOSEPH (photo G. Blat)

ARMOR, revue mensuelle • Numéro 5 • Direction : 10, rue Vicairie, Saint-Brieuc — Tél. : 33-29-31 • Abonnement d'un an : 20 F. C.C.P. Armor : Rennes 2691 70 • Le Directeur de la publication : Yann Polivet.

les mœurs

UNE VIEILLE BRETONNE PARLE...

"AUTREFOIS, IL N'Y AVAIT MOYEN DE REUSSIR QU'AVEC UN TRAVAILLEUR"

Elle a 75 ans. Elle a toujours vécu dans un village de l'Ouest. Son seul grand voyage fut un pèlerinage à Lourdes. Son mari est mort en 1914. Elle avait 21 ans, dix mois de mariage. Par fidélité, elle a choisi de rester veuve. Tempérament fier, intelligence hardie, elle accueille favorablement les idées des jeunes générations, avec, parfois, l'étonnement et la réserve d'une femme dont la vie s'est écoulée dans la plus austère des traditions religieuses.



LA CUEILLETTE DES POMMES PAR EMILE BERNARD

HIER, LES FEMMES ETAIENT TOUJOURS AUX CHAMPS...

ARRIVE à mon âge — j'ai soixante-quinze ans — on a vu beaucoup de choses, et vu ses erreurs, et peut-être qu'on ne change pas trop. Quand j'étais jeune, j'entendais les vieux dire : si on revenait sur terre, on ne referait pas ce qu'on a fait. On a bien entendu d'autres dire ça. Mais on n'est jamais parfait. J'aurais cru qu'on était plus patient quelquefois en vieillissant. Non, c'est tout le contraire. On n'est pas si patient.

La vieillesse... Je pense quelquefois qu'il ne fait pas bon vieillir. Quelquefois on dit : ça ne vaut pas la peine de s'attacher tellement à la vie, puis qu'on doit partir. Mais on ne se détache pas si facilement que ça... Et puis, il ne faut pas se laisser aller dans la vieillesse non plus. Seulement, dans le temps, les vieux n'étaient pas seuls comme ils sont maintenant.

Certains restaient dans la famille. Maintenant les enfants s'en vont. Ils reviennent en vacances. Ils sont gentils mais ils ne sont plus là. Avant, quand on était malade, on était soigné dans la famille. C'est pas comme à l'hôpital malgré que les hôpitaux sont bien maintenant, à ce qu'il paraît... Mais pas pour mourir.

Le Bon Dieu
n'a pas changé

La religion, aujourd'hui, je pense que c'est mieux. On explique la religion.

Avant tout le monde suivait. Avant la guerre de quatorze, tout le monde croyait. Je ne crois pas qu'ici il y avait des gens à manquer la messe.

Mais après la guerre de quatorze, les soldats d'abord ont cessé. Pas tous mais beaucoup. C'est venu comme ça. Bien sûr, il y avait le mois de Marie. Tous les jours, il y avait beaucoup de monde au bourg. Il y avait le salut toute la semaine à huit heures. On laissait les gens aller. Les journaliers qui y allaient — les femmes, pas les hommes — venaient souper plus tôt pour aller au salut du Saint Sacrement.

Moi, ça me faisait une sortie. Vrai. Je vous dis franchement : on aimait bien.

Il y avait aussi beaucoup de monde à la messe du matin, le premier vendredi du mois.

La prière du soir, on la disait presque partout en famille. Certains lisaient la vie des Saints. Pas nous. Pourtant, ma mère avait eu en cadeau de nocces la vie des Saints en breton, offert par le recteur. Maintenant, quelquefois, je la lis.

Maintenant, on ne voit plus les choses pareil. Quand même le Bon Dieu n'a pas changé. Quand j'ai le temps, le matin, je prie et je réfléchis à ma mort. Parce qu'on est seul à mourir.

J'ai été à l'école chez les sœurs jusqu'à quatorze ans. J'ai été quatre ans pensionnaire. Tous les jours on allait se promener sur la grande route et je passais devant la maison, chez nous, et je n'entrerais jamais. Je disais à la sœur, à ma maîtresse de classe : « C'est dur de passer comme ça tous les jours... »

Mais quand même on ne me laissait jamais aller. Les autres n'allaient pas non plus. À l'époque, il y avait une discipline. On avait l'habitude. Je crois peut-être que l'éducation, de ce temps-là, c'était mieux. On était plus strict... Ce n'était pas comme maintenant. Maintenant, je trouve que c'est trop. La Télévision... C'est trop. Oh ! les danses. Je ne peux pas vous expliquer ce que je pense. Avant, on n'était pas indépendants comme maintenant. On avait peur du qu'en-dira-t-on... Beaucoup d'amour-propre, si vous voulez.

Je me rappelle quand une fille tournait mal — il y en avait beaucoup moins que maintenant — les parents étaient malheureux, les filles aussi. On les cachait. On les gardait chez leurs parents. Elles n'étaient pas très bien vues par le reste du village, et puis ça passait.

Et ceux qui avaient des dettes... C'était avec des particuliers, c'est pas comme maintenant, et ils n'étaient pas gentils, les particuliers.

Mais on n'aimait pas ceux qui allaient à Paris. Ils nous épataient en revenant. Chose qu'on ne fait plus maintenant. Les gens sont plus naturels.

Entre livre et les vaches

J'aimais bien regarder les vaches. J'étais libre quand j'étais dans les champs. Je couvais, je lissais. On me disait : tu ne dois pas lire, il faut couvrir et pas lire. C'était perdre son temps de lire car il y avait toutes sortes de choses à couvrir. Mais ma mère ne regardait pas ça, elle savait bien que j'aimais lire.



LA TERRE. TOUJOURS PENCHER SUR LA TERRE. Photo Jos Le Douaré.

Il y avait une bibliothèque chez les sœurs. Et puis il y avait une courtière que se débrouillait pour avoir des livres avec les marins.

Ma mère me disait : « Tu ne lis pas de mauvais livres ? » Moi, je pensais que ce que je lissais n'était pas tout à fait « dans le programme ». Par exemple, j'ai lu « La Dame aux Camélias ». Et j'étais gênée parce que je pensais que je n'aurais pas dû lire ça.

Mais maintenant je pense que je n'aurais pas besoin d'être si gênée. Seulement, je n'aurais pas l'habitude. C'est pas des livres comme ça qu'il y avait dans la bibliothèque chez les sœurs. Mais il y avait « Les Mystères de Paris ». Je voudrais le relire maintenant, et aussi « La Dame aux Camélias », pour voir la différence.

Autrefois, aucun ne m'a marquée.

On aimait bien être bien

Quand je suis revenue de pension, on nous avait dit de faire des sacrifices. Tout comptait. On était content de les faire. On s'est habitué. Et ça nous est resté.

Quand même, on souhaitait être heureuse, et on n'était pas toute la journée à faire des sacrifices... On aimait bien être bien. Aller se promener, être habillées, ne pas avoir trop de soucis. Et puis, quand il y en avait, on les prenait bien quand même, comme les jeunes.

Au bal, on ne nous laissait pas aller. J'étais enfant de Marie, et on n'avait pas le droit d'aller au bal, ma mère n'aimait pas ça, c'était un péché.

Avec ça, j'avais une amie qui s'est faite religieuse. Elle me disait comme ça : « Ne vas pas danser ».

J'avais un grand châlâ de ce temps-là, il n'y avait pas de manteau. Quand même, on était belle aussi, bien sûr. On aimait bien être bien. Alors, elle tirait les franges de mon châlâ pour me retener, et elle disait : « Ne vas pas danser ».

Elle est allée au couvent quatre mois après.

« Elle veut l'avoir »

On allait aux Pardons, on allait aux fêtes. On y a été une fois par le petit train.

Autrefois, on se promenait. On était trois ou quatre filles quelquefois. Alors, les garçons venaient nous chercher, et on se promenait, on se prenait le bras. On prenait le bras du garçon. Il prenait le parapluie. Ils payaient des bombons et des gâteaux. Et si un garçon voulait fréquenter, il écrivait à la jeune fille. Mon mari était venu me chercher pour aller au bal. Je lui avais dit non. Il était parti au service alors. Je ne l'avais pas revu, mais ça m'était resté là. Et à lui aussi. Alors quand il est revenu de service, deux ans et quelques mois après, il m'a écrit.

Nos familles se connaissaient, mais pas pour se fréquenter. J'avais deux belles-sœurs. Elles étaient à côté de moi à l'église mais je ne saurais leur causer, ou bien on aurait dit : « Hein, tu vois, elle veut l'avoir ».

Il y en a une d'elles qui m'a dit après mon mariage : « Eh bien ma petite, quand je te voyais arriver à la messe, si tu me voyais, tu tournais la tête. Alors, je me disais : « Elle est fière... savoir si elle continuera à être si fière que ça... » Mais je n'aurais surtout pas cherché à leur causer.

Mais je ne sais pas... Alors ma mère m'a dit : « C'est un beau garçon, tu ferais mieux de lui répondre ». Et voilà comment ça a commencé. Il venait chez nous. On allait se promener le dimanche, aux fêtes. J'ai dansé trois ou quatre fois avec lui dans des réunions de famille, mais pas au bal. Il y en avait d'autres qui n'étaient pas si stricts mais ça dépendait des parents.

Réussir avec un travailleur

Les parents voulaient savoir si le garçon était un bon cultivateur, un travailleur, et un bon garçon aussi, autrement.

Il n'y avait moyen de réussir qu'avec un travailleur. Autrefois, c'était dur, c'était pas comme maintenant.

Quand j'étais jeune, on faisait tout le travail à la main. Les hommes s'occupaient de la terre et des chevaux, les femmes s'occupaient des vaches. J'entendais causer les ouvriers, ceux qui allaient du côté de Paris dans les grandes fermes pour les saisons. Eh bien, ça me tentait. Je me disais : « Quand je me marierai, j'aimerais bien aller dans une maison comme ça ».

Ma mère me disait : « Mais quelle idée donc que toi tu as ? » C'est que j'avais entendu les ouvriers. Maintenant on sait comment on vit partout. À l'époque on ne savait pas.

Je l'ai dit à mon mari. Il me disait : « Si on reste ici, tu vois, on aura assez », mais je disais : « C'est pas pareil ». Je le voyais plus riches et ils l'étaient. On se trouvait loin derrière, que voulez-vous ? Il faut dire les choses comme elles sont.

Bien sûr, on aurait travaillé (pendant que je pourrais, je travaillerais, et quand je ne pourrais plus, je m'enrulerai).

Je voyais qu'on aurait été plus large, qu'on aurait eu plus de bêtes, plus de moissons, plus de volailles.

On avait du plaisir à faire ça

Bien sûr, dans le temps, par ici, il y avait des gens qui étaient déshabillés. Mais ma mère nous avait habillées. On tâchait d'avoir un joli deuil, des meubles, de jolis rideaux, des dessus de lit en cretonne avec des fleurs.

Moi, j'avais fait un tapis en coton, à l'aiguille, comme dessus de lit. Je me rappelle, ma mère avait des rideaux blancs, des gupures pour mettre sur le couvre-pied, et de belles tantes d'oreiller.

Mais on mettait ça quand il y avait un repas ou quelque chose.

On habillait les lits du mieux qu'on pouvait. On avait du plaisir à faire ça.

Je me rappelle, en 1920, on avait des pèlerines en fourrures. Ma belle-sœur en avait achetée une. Mais il y avait des gens qui disaient : « Ils peuvent se mettre ça sur le dos, ils ont de quoi ». Et quand elle a entendu des choses comme ça, elle a dit : « Jamais, je ne porterai ça ».

Moi j'étais veuve. J'avais vingt et un ans quand mon mari est mort à la guerre.

Après ça n'a plus été la même vie pour moi.

Mais j'ai vu cette fourrure dans l'armoire assez longtemps. Elle était noire, elle était bien. J'ai dit : « Moi, je vais la mettre ».

Quand même je n'ai plus rien porté en couleur. Peut-être, j'ai été la seule ici à rester toujours en noir.

Maintenant, je pense que je n'aurais pas dû. Bien sûr, je n'avais pas l'intention de me remarier. Mais j'aurais pu avoir quelque chose qui n'aurait pas été noir. Dans le temps, on était strict.

Ce texte est extrait du n° 70 de la revue « Paysans » publié sous le titre « Vers la nouvelle campagne » - 5, rue des Immeubles Industriels, à Paris. Le nom de cette revue est horrible mais la revue est d'une qualité exceptionnelle.

LES BRETONS ONT RÉVÉLÉ L'AMOUR A L'EUROPE

Il est bien difficile d'imaginer ce qu'aurait pu devenir la littérature européenne, et en particulier la littérature française, si les Bretons n'avaient pas existé. Je ne parle pas seulement des Bretons d'Armorique, mais aussi de ceux du Pays de Galles et du Cornwall : tous ne forment qu'un seul peuple et ont des origines, des traditions, une langue communes.

par YANN BREKILLEN

C'est, en effet, la Bretagne qui a guidé les premiers pas de la littérature romanesque du monde occidental. Ouvrons n'importe quel manuel de littérature française : nous constaterons qu'il ne commence qu'au XI^e siècle, à une époque où les Bretons possédaient déjà une très vieille et très brillante littérature. Encore faut-il reconnaître que les premiers balbutiements des lettres françaises



Savent-elles ces jeunes Bretonnes que ce sont leurs ancêtres qui ont engagé le mouvement de l'émancipation féminine ? (Photo Korantin KEO.)

étaient bien maladroits. Il s'agissait essentiellement de ces chansons de geste qui étaient destinées à distraire dans leurs châteaux les rudes soudards d'origine germanique qui composaient la classe dirigeante. Elles leur étaient chantées par des chanteurs ambulants, les trouvères, et tout ce que demandait l'auditoire, c'était que les récits lui fussent servis bien saignants.

On comprend que des bagarriers impétueux comme les guerriers francs, dont la culture n'allait pas loin, ne se montrassent guère curieux quant à l'analyse des sentiments ou à la variété du style. Aussi les épopées qu'on leur chantait ressemblaient-elles plates et monotones. On n'y trouve même pas, dans la succession des épisodes, un bien grand effort d'imagination. Après des batailles perdues et d'autres batailles gagnées, le tout assaisonné de morts de héros. C'est tout.

Mais il arrivait que les trouvères et jongleurs qui colportaient ces chansons de geste de château en château rencontrassent du côté de l'Anjou ou de la Normandie leurs collègues d'Armorique, les bardes, qui, eux, chantaient en breton des poèmes dont l'origine se perdait dans la nuit des temps et qui étaient déjà chantés dans la vieille langue celtique bien avant qu'il n'existât une langue française. Il arrivait surtout que tels de ces trouvères ou jongleurs eussent suivi en Angleterre Guillaume le Conquérant et eussent recueilli de la bouche des bardes du Cornwall, légendes, récits épiques, romans d'amour, sagas appartenant au vieux patrimoine de la race.

Une inspiration puisée dans le "merveilleux" celtique

Les trouvères se sont mis à l'école de ces bardes bretons. Ils ont adopté et transposé en français ou en anglais ce qui leur paraissait le plus accessible et c'est ainsi que le souffle celtique est venu donner à la littérature occidentale cette âme que ni le formalisme latin, ni la rudesse germanique n'étaient en mesure de lui insuffler.

Si donc l'Europe que les invasions barbares avaient fait surgir des ruines de l'Empire romain a pu se donner une littérature qui s'est élevée au niveau de la littérature persane, hindoue ou chinoise, n'est-ce pas parce qu'elle a trouvé dans le « Merveilleux » celtique l'inspiration qui manquait au monde germano-latin ?

L'influence du roman breton a, d'ailleurs, débordé très largement le domaine purement littéraire : elle s'est fait sentir sur les mœurs et a été facteur de civilisation. L'épopée celtique, telle qu'elle était chantée par les trouvères, c'est-à-dire revue et corrigée à la lumière des conceptions chrétiennes, a, en effet, apporté aux barbares guerriers francs le rêve et un idéal de vie qui les dépassait.

Les conséquences sociales en ont été considérables. C'est de là que sont sorties les conceptions nouvelles qui ont abouti à l'institution de la Chevalerie.

Les Bretons révèlent à l'Europe la courtoisie,

Les structures archaïques de la société celtique et les coutumes ancestrales des Bretons perduraient, en effet, cette chevalerie. Le culte ombrageux de l'honneur, la soif d'exploits et d'aventures, le souci de loyauté, de « fair play », la fidélité à la personne du chef, la fidélité, surtout, à la parole donnée, tout cela existait chez les Bretons depuis fort longtemps.

C'est surtout en ce qui concerne l'attitude du sexe fort à l'égard de la femme que l'influence celtique s'est fait sentir de la manière la plus spectaculaire. L'amour n'occupe aucune place dans les Chansons de geste et l'on imagine aisément qu'il ne devait guère en avoir dans les préoccupations des belliqueux Germains de Clovis et de Charlemagne : les femmes n'étaient pour eux que la distraction du guerrier. Il ne semble pas, d'ailleurs, qu'ils eussent à se donner beaucoup de peine pour les conquérir. Les belles filles de France étaient promptes à s'enflammer et, quand elles les voyaient passer avec leurs grandes moustaches et leurs casques de fer, elles leur tombaient dans les bras sans plus de façons, leur déclarant elles-mêmes combien elles seraient honorées qu'ils partageassent leur couche. L'affaire était vite réglée... et il n'y avait pas là matière à écrire un roman.

C'est par les romans bretons que l'Europe a découvert la courtoisie, le respect de la femme, le ne veux pas dire, certes, que les anciens Celtes aient eu des mœurs absolument angéliques. Tant s'en faut. Ils étaient violents, ils étaient sauvages, c'étaient des gens qui se délectaient, par exemple, à couper la tête d'autrui pour l'acrocher à leur selle. Seulement leurs âmes avaient des vibrations ignorées de la plupart des autres peuples et c'est ainsi que l'amour n'était pas pour eux, comme pour les Francs, la simple satisfaction d'un désir charnel. C'était beaucoup plus. C'était une passion intéressante allant l'âme que le corps, un sentiment puissant soumettant les cœurs à son empire au point de les faire sombrer dans d'incalculables tristesses, de les enflammer de haines implacables, de les exalter de joie.

L'amour breton

Renan a écrit que l'amour est, chez les Bretons « un sentiment tendre, profond, affectueux, bien plus qu'une passion », que « c'est une volupté

inférieure qui use et qui tue », que « rien ne ressemble moins au feu de peuples méridionaux » et que « nulle race ne compte plus de morts par amour ». Tout cela était déjà vrai au temps de la préhistoire. Même au temps de la préhistoire, une jeune Bretonne digne de ce nom ne serait pas tombée dans les bras d'un garçon qui ne lui aurait pas fait la cour. Cela apparaît nettement dans les réflexions des héroïnes des romans de la Table ronde.

Un sentiment intégré à la vie

Il est vrai que, chez les Celtes comme chez les Germains, il était parfaitement admis que ce fut la jeune fille qui fit sa déclaration au jeune homme en lui annonçant avec une belle simplicité : « Tu es l'homme que j'aime le plus ». Mais c'était, en ce cas, pour l'inviter à la courtoisie. L'amour, chez les Celtes, est d'abord sentimental.

On va peut-être faire la remarque que l'amour courtois a fleuri aussi dans les pays de langue d'Oc où il a inspiré une poésie très délicate. Mais cette poésie est née vers le XII^e siècle, alors que les Troubadours avaient déjà été en contact avec les bardes celtes. Par ailleurs, la poésie courtoise des Occitans était très différente de celle des Bretons, elle était essentiellement intellectuelle. Ce n'était qu'un jeu compliqué et conventionnel, un jeu de dilettantes, ou bien un langage secret, d'ordre religieux, à l'usage d'initiés. Tandis que la courtoisie celtique est intégrée à la vie.

Les sentiments de chevalerie et de courtoisie mis à l'honneur dans les récits que tous les pays d'Europe empruntèrent aux « harpeurs » bretons enthousiasmèrent les rudes guerriers, en qui s'éveilla bientôt le désir d'imiter les mœurs chevaleresques du monde de celle qu'on leur dépeignait.

Ce fut donc pour l'Occident une révolution capitale que l'introduction dans la littérature de l'ensemble de l'Europe d'un fond légendaire dont les sujets, parfois même la forme, étaient limités de nos bardes. Ce fond légendaire forme ce que l'on appelle la « matière de Bretagne ». Il est constitué de récits où l'analyse psychologique devient subtile, où les caractères, loin d'être conventionnels et stéréotypés comme dans la Chanson de Roland, se font complexes et délicats.

On peut constater quel épanouissement cela a apporté à la littérature médiévale. Que l'on songe que le roman d'amour était inconnu jusque là et qu'il a eu, depuis, une belle carrière... La poésie, la véritable poésie de l'âme et de la Nature, s'est introduite dans les récits. Et tandis qu'un idéal de dévouement et de tendresse maîtresse dans les cœurs barbares, le merveilleux celtique s'est mis à faire rêver les belles châtelaines, au fond de leurs sombres et froids donjons.

YANN BERKELLEN.

c'était hier

LE DIABLE ET LE CHEMIN DE FER



1857 : le premier train entre en gare de Rennes

26-27-28 avril 1857...

ELLE est la nouvelle date mémorable que Rennes doit inscrire dans ses annales. Et voici le programme des fêtes :

26 avril : Inauguration du chemin de fer de Rennes à Paris - bénédiction de la voie et du matériel - grand banquet officiel assaisonné de discours officiels et présidé par M. le Ministre de l'Intérieur - illumination de la ville.

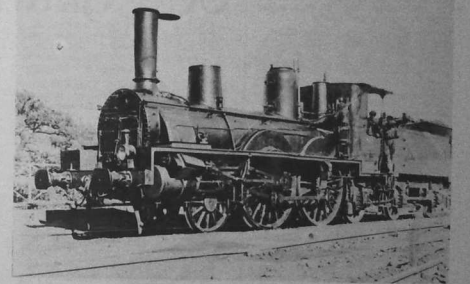
27 avril : Cavalcade historique représentant l'entrée solennelle à Rennes du duc de Bretagne Jean V en l'an 1401 - illumination de la promenade du Thabor et feu d'artifice de M. Kervella.

28 avril : Tournoi et carrousel au Champ-de-Mars - tirage de la loterie rennaise - bal à l'Hôtel-de-Ville.

Tout ce programme a été exécuté au pied de la lettre, avec une ponctuelle exactitude qui montre bien que les Bretons sont gens de parole, et, ce qui est plus remarquable encore, avec un ordre parfait, sans le moindre accident, au milieu d'une foule énorme.

Respondant à des appréciations tendancieuses de journalistes français venus de Paris pour l'inauguration, Louis de Kerjean (A. de la Borderie), écrit (à la fin du compte rendu) :

« Les Bretons de toute la Bretagne, entrée depuis trois siècles dans l'unité politique de la France, n'ont pas pour cela répudié la petite patrie... Malgré les barrières artificielles des départements, la Bretagne vit encore dans le cœur des Bretons. Les départements ne détruisent pas l'histoire, la langue, les mœurs ; surtout ils ne peuvent détruire la tradition bretonne, chaîne indestructible qui relie depuis treize siècles, sur notre sol, la génération qui vient à celle qui s'en va... Tant que cette tradition ne sera pas éteinte, tant que nos fils, en grandissant, continueront de s'en nourrir et de la respirer comme un mœurs vivifiant, la Bretagne ne mourra point. Les chemins de fer



n'y pourront rien. Tout au contraire, il est bon de le remarquer, dès qu'il surgit en Bretagne, dans l'ordre des améliorations matérielles, quelque question importante, — en dépit de la division départementale, tous les intérêts bretons se retrouvent solidaires. La question des chemins de fer en donne un nouvel exemple. Il faut donc qu'on s'y résigne, la Bretagne n'est pas encore morte. Avec de petites cloisons on a partagé son sol en cinq compartiments, mais il est clair pour tout le monde que les cinq groupes séparés par ces cloisons ne forment en vérité qu'une seule famille. »

Au banquet officiel du 26 avril, le Préfet d'Ille-et-Vilaine, « prenant noblement en mains la cause de toute la

Bretagne », écrit L. de Kerjean, fut un discours dont ce passage est à retenir :

« Dans l'Ille-et-Vilaine, peut-être même surtout dans l'Ille-et-Vilaine, nous sommes Bretons aussi, et la Bretagne a toujours su rester unie. Solidaire par les souvenirs de sa vieille nationalité, par l'énergie de ses sentiments religieux, par son patriotisme éprouvé, par son esprit d'ordre, il faut aussi que la Bretagne se montre solidaire dans la défense de ses intérêts. »

Les poètes bretons contre le chemin de fer

En écho à l'avènement du chemin de fer en Bretagne, la Revue de Bretagne et de Vendée publia peu après en novembre 1857, la célèbre *Épique de la Bretagne*, de Brizeux :

Le dernier de nos jours penche vers son déclin, [son déclin] Voici le dragon rouge annoncé par [Merlin].

Extrait d'un important compte rendu paru dans « Bretagne et Vendée », Mai 1857, sous la signature « Louis de Kerjean », pseudonyme d'Arthur de la Borderie, directeur-fondateur de ladite revue, publiée à Nantes.

En janvier 1858 : une poésin, en dialecte vannetais, de Mgr J.M. Le Joubiou; En Hent-Hoarn e Breiz-Izel, où fulgurent ces strophes :

Euskeano, polted Breiz-Izel !
Doh Bro-Gel gouarnamb Bro-Arcoz !
Mai bras é, rak déjà ne hudi,
Me hudi er bled éel han dor !
M' er gull é tonnet el Satan,
Bian ha bianoh eid en awel,
E tonnet er ar har-a dan,
Bon a lar : peah ! Kredet : brezid.

(En garde, enfants de la Bretagne ! défendons Arvor contre l'ennemi qui s'avance du côté du pays de France, il en est temps, car je vois déjà, je vois le loup à nos portes !)

Je le vois qui vient comme Satan ; rapide comme le vent et plus rapide encore, il vient sur un char de feu ; il crie : paix ! Entendez : guerre !!)

● L'anecdote étant souvent l'humour de l'histoire, nous publierons volontiers les vœux souvenus que nous adresseront nos lecteurs, ainsi que la fait Camille Le Mercier d'ERM pour le texte qu'on a lu ci-dessus.

ar soner

la revue du folklore vivant
de Bretagne
2^e année
Organe de Sodades ar Soneerien
(Assemblée des Sonneurs)

- Rédaction : Félix MONDARRET, Lann-Langros FLOEMEUR - 56.
- Administration : Robert CROZON, 16 C. rue du Père-Mauvois, RENNES - 35.
- Abonnement annuel (12 numéros), ordinaire : 15 F ; soutien : 30 F à Sodades ar Soneerien, Musée Populaire, rue Maupertuis, Rennes, C.C.P. RENNES 514.



Galina

Route de Sainte-Anne, 56 - VANNES - Tél. 66-20-79

Poulet fumé « Smoki » — « déjà cuit »

★
Poulet tout préparé — Prêt à cuire

un exemple de promotion intellectuelle LES PRIX DE LA CÔTE DE GRANIT ROSE

Il y a maintenant 7 ans le concours littéraire créé et organisé par M. Martin, Président de l'Office Touristique de la Côte de Granit Rose nous donna l'idée de créer le Prix de peinture appelé la première année Prix de Tregastel et devenu depuis le Prix de peinture de la Côte de Granit Rose.

Notre but est, et a toujours été, de découvrir un peintre de talent et de l'encourager par un prix substantiel appréciable, et de plus en plus apprécié. De surcroît nous donnons aux estivants et aux autochtones bien sûr, un spectacle de choix pendant la saison touristique.

Depuis 1969 cette exposition-concours a donc lieu dans une salle de l'Hôtel de Ville de Lannion, de la mi-juillet à la fin août.

Deux prix sont désormais attribués : l'un de 1.000 F réservé à une peinture à l'huile, le deuxième de 500 F pour une aquarelle, gouache ou dessin. Ces prix sont offerts par les S.I. de Perros, Tregastel, Trebeurden, Lannion et Tréguier, que nous remercions ici très vivement.

Nous recevons en juin, de tous les coins de France, de l'étranger même parfois, mais surtout de Bretagne bien sûr, environ 300 œuvres parmi lesquelles un jury de sélection com-

pose de six amateurs d'art retient les 60 à 70 œuvres qu'il juge dignes d'être accrochées. Ce concours suscite donc beaucoup d'intérêt parmi les peintres amateurs et même professionnels. L'exposition attire chaque année plusieurs milliers de visiteurs, eux aussi intéressés, comme en témoignent les encouragements et critiques recueillis dans nos « livres d'or ».

En cours d'exposition, le premier jury, présidé cette fois par un critique d'art, désigne les lauréats et les prix sont remis fin août au cours d'une soirée où sont conviés également les lauréats du Prix littéraire.

Parmi les peintres que nous avons eu la joie de récompenser, plusieurs sont déjà bien connus des amateurs de peinture et la plupart ont récolté dans de nombreuses expositions, en France et à l'étranger, de hautes distinctions ; nous citons Pierre Gilles, Bernard Louedin, Roland Lefrançois, André Guillemer, André Coupé, Guy Matté.

Nous espérons durer et améliorer, si possible, la qualité de cette exposition-concours.

— Pour tous renseignements : s'adresser à M. P. Bedel, Leviz-Leno en Trebeurden.

Dr Louis QUEFFELOU.

la femme dans la société

De quel sexe, la FEMME D'AFFAIRES ?

par
MICHÈLE LE MENER

Les femmes « d'affaires », elles existent. Nous en connaissons. Nos relations, les journaux, à radio nous en font une description presque journalistique. Elles sont actives, intelligentes. Elles parviennent souvent, grâce à leur esprit et à leur vivacité, à leurs fins. Mais leur avoies-vous donné ou leur a-t-on donné souvent les attributs « charmanes », « attachantes », « belles », « désirables » ?

Elles ne sont généralement qu'un homme d'affaires corrigé d'un sexe dit faible qui semble le gêner et dont elles veulent cacher la plus agréable signification. Cependant, elles doivent être femme même si elles exercent une profession attribuée généralement à l'homme.

Faisons leur procès, décrivons-les, caricaturons-les et enfin rendons-les belles.

Elles ont un curriculum vite « sérieux ». Elles ont poursuivi des études, sont nées dans une famille bourgeoise. Elles se lancent dans une vie active, débordant sur leur vie privée, les devant intégralement. Elles s'échappent à elles-mêmes. C'est tout juste si elles connaissent la couleur de leurs cheveux en sortant de chez le coiffeur : elles ont un rendez-vous urgent qui les attend !

Le « complexe
de castration »

Ne lions pas leur intelligence : elles sont efficaces, leurs phrases sont construites pour frapper juste. Elles ne peuvent pas se permettre de se tromper et de toute façon, même si elles le pouvaient, elles ne se le pardonneraient pas. Les femmes « d'affaires » ne sont pas tout à fait des hommes d'affaires. Elles subissent leur sexe et surtout la société.

Elles justifient leur existence par une activité intense ; elle ont souvent ce que les psychanalystes appellent un « complexe de castration ». Elles ne s'acceptent pas femme. Cependant, elles le sont.

Reprenons les dessins humoristiques des journaux féminins : les femmes sont impartiales ! Les caricatures représentant les femmes d'affaires sont presque vraies...

— La sauna : on franchit une porte. Une femme, encorée, en blanc, vous sourit, vous accompagne à une cabine. Vous y trouvez un peignoir, des serviettes douces, déjà chaudes du bien-être que vous allez ressentir quand vous vous en servirez. Vous ne pensez à rien. On vous mène à la sauna. Une douche, pas un bruit, sauf celui de l'eau ; le cérémonial de l'entrée dans la sauna. Une chaleur suffoquante. Vous vous allongez sur une banquette de bois. Mettez votre peignoir sous votre corps, vous serez encore mieux. Détendez-vous. Penchez-vous, laissez votre corps transpirer, reprendre des forces. Seconde douche. De nouveau la sauna. Une dernière douche, et c'est fini ! Vous allez vous allonger dans un fauteuil « relax », emmitouflée dans des couvertures et votre peignoir. Vous ne pensez à rien, sauf à votre

a) Le vêtement : tailleur strict, chemisier, peu de bijoux, mains soignées sans plus, cheveux courts, tignons plats (pour courir plus vite lorsqu'elles ont été bloquées dans un embouteillage ou ont eu à remplir une déclaration d'accident pour une aile arrachée).

b) Le visage : peu de maquillage, pas d'instituts de beauté pour leur peau qui souffre des impuretés de la ville. Elles n'ont pas le temps ; les rides sont venues ou viendront sans que ces femmes se soucient de leur présence.

c) Le corps : nous ne le voyons pas. Elles en ont honte, elles ne l'acceptent pas. Toujours ce complexe de castration, toujours ce besoin d'être un homme.

La relaxation ?
c'est simple ...

Ces femmes à cheveux courts et dents longues, nous l'avons vu, représentent mal la femme. Même hors de leur travail, elles ne savent pas se décontracter. Apprenons-leur. Et pas uniquement à elles ; à toutes les éves de la terre. Une mère de famille a également des rides, des soucis et un besoin constant de repos.

La relaxation ? C'est simple. C'est fait pour être simple. Les moyens de se relaxer sont nombreux et souvent efficaces. Les voici : la sauna, le péga (pratiqué modérément et dans un but uniquement de repos), le soleil, le rire, les salons de beauté.

Pour les femmes d'affaires, les travaux à la maison de campagne constituent une excellente relaxation.



La Société

La FERMIÈRE

à MESSAC - 35

La plus importante
usine Bretonne de
Jus de fruits :

Jus de Fruits

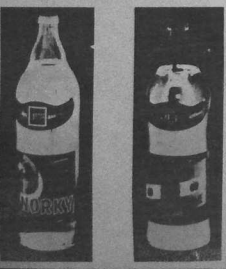
NORKY KERGAL

cidre doux et sec

PUR POM

cidre bouché doux et sec

KEROR



corps, car vous le sentez, il vit, et rien d'autre ne compte pendant ce moment de semi-sommeil

— Le yoga : je ne conseillerais qu'un exercice. Il ne demande aucun effort physique. Allongez-vous. Ne pensez à aucun de vos soucis, c'est la règle d'or. Pensez à votre art, dé-cortiquez-le mentalement. N'y pensez plus, il n'existe plus. Il est au-delà du présent. Faites de même pour toutes les parties de votre corps en remontant très lentement vers la tête, ne pensez à aucune des parties de votre corps qui ont été examinées ou sinon recommencez tout. Il est bien possible qu'arrivée aux genoux vous vous endormiez un petit quart d'heure. Temps de sommeil qui vous procurera un bien être identique à celui que l'on ressent lorsqu'on a dormi 3 ou 4 heures dans l'après-midi. Même si vous n'y croyez pas, il est toujours bon d'essayer.

Le rire fraternel

— Le soleil et le rire : tout le monde connaît leurs bienfaits. Il faut simplement savoir en profiter. Egoïstement pour le soleil, fraternellement pour le rire. Il est tellement bon de voir rire les autres, n'existe-t-il pas cette phrase : « cela fait du bien de rire un peu » ? et pourquoi pas beaucoup ?

— Les salons de beauté : ils sont fait pour vous rendre belles, mais ils ont également l'avantage de vous porter, de vous bercer pendant quelques heures. Vous n'êtes plus tout à fait une femme, vous le serez plus tard, mais vous n'êtes surtout par un objet. Votre vie s'écoule et vous n'êtes plus qu'un enfant qui dort dans son berceau pendant que sa nourrice veille sur lui.

Le repos de la guerrière

Revenons à présent à nos femmes d'affaires. Ne pensez-vous pas qu'avec seulement un des ces exercices cités ci-dessus, pratiqués régulièrement, elles nous paraîtraient plus sympathiques ? Pourquoi ne découvriraient-elles pas les avantages d'être une femme ? Cela ne leur enlèverait rien de leurs qualités intellectuelles, bien au contraire. Une demi-heure de relaxation totale permet à l'esprit, de recréer, de retrouver une seconde jeunesse. Celle-ci peut suffire à déclencher un mouvement, une « affaire ».

Une nouvelle forme de beauté pourrait se créer. Des cheveux courts pourraient être portés par un visage serin qui saurait sourire, rire et parfois, pourquoi pas, avoir le foudre. Ce visage, pourtant, serait celui d'une femme d'affaires.

La guerrière a le devoir de se reposer. Le repos du guerrier n'est-il pas justifié ? Pourquoi pas le vôtre, mesdames ?

MICHELLE LE MENNE.

ECHORAMA

Les Bretons, ces hommes exigeants...

De temps à autre, on peut lire ou entendre des réflexions de ce genre : « mais qu'est-ce qu'ils ont à toujours rouspéter, ces Bretons ; pourtant, les pouvoirs publics multiplient les avantages en leur faveur »...

La réponse, elle tient (entre autres) dans une constatation dont a fait publiquement état le préfet de Saint-Brieuc lors d'une réunion à Tréguier : « devant la situation de l'habitat rural dans les Côtes-du-Nord, il a reconnu que 20 % des habitations n'ont qu'une seule pièce 16 % ont un sol en terre battue et 60 % ne disposent pas de l'eau sous pression. Et, étant déjà battus et cocus, il faudrait aussi que nous soyons contents ? »

Louis XV à Rennes?

La municipalité de Rennes envisagerait de dresser une statue à Louis XV dit « le bien-aimé » ; elle « mènerait » cette niche de l'hôtel-de-ville qui fut purgée en 1932 d'un monument odieux.

Ce projet suscite des protestations véhémentes. Ainsi Camille Le Mercier d'Erme rappelle-t-il que ce marquis fut un des plus érudits de l'histoire de la France et qu'il ne trouva même pas grâce dans le Paris de la Restauration où nul ne voulut donner son nom à une grande artère ou une grande place de la ville. L'argument principal de certains édiles rennais est que ce 19^e Louis aurait été l'artisan en 1720 de la reconstruction de Rennes. Le proteste semble naïve car un architecte royal payé pour cela, servi par des ouvriers bretons traités comme des esclaves, cela suffit-il à expliquer un hommage excessif à un monarque qui ne respecta guère la personnalité bretonne ?

Nous savons que l'historien Henri Fréville s'est attaché au règne de Louis XV ; nous savons aussi ce que le maître de Rennes a fait pour redonner à sa ville une allure de capitale. Nous lui demandons, puisqu'il est élu de Bretagne, de réagir en Breton, donc de ne point diviser ses administrés : pour garnir cette « niche » devenue historique, qu'il choisisse donc un Breton dont les mérites ne sont mis en cause par personne, un Gaimet, un Laennec, un Chateaubriand par exemple...

sports

UN JEU D'HONNEUR

LA LUTTE BRETONNE

La lutte se pratique chez les Bretons depuis des temps très reculés ; « elle date, chez nous, écrit Alexandre Bouet, de plus loin encore que les luttes et jeux homériques chez les Grecs ».

La lutte bretonne nous vient de la civilisation celtique dont elle était l'un des exercices rituels. Elle représente de l'Antiquité jusqu'à la fin du x^e siècle pas moins que la survivance de la LUTTE en Occident.

Chassés au v^e siècle par les Anglo-Saxons, les Bretons de Grande-Bretagne emmenèrent et maintinrent dans la presqu'île armoricaine leurs usages et avec eux la pratique de la lutte. Les luttes existent encore aujourd'hui des deux côtés de la Manche.

On sait par de nombreux auteurs que, depuis des temps reculés, les Bretons furent des lutteurs réputés.

C'est au docteur Cotonec, de Quimperlé, que l'on doit l'initiative de la réglementation moderne de la LUTTE BRETONNE (1930).

C'est lui, en effet, qui apporta la notion de limite du temps des combats ainsi que celle de la sélection en catégories de poids et d'âge. Animé par l'esprit olympique couronné par Pierre de Coubertin, on doit au docteur Cotonec la renaissance de la LUTTE BRETONNE.

L'efficacité de ce sport est basée sur une technique précise du déséquilibre, l'utilisation maximum des réflexes, de la force et de l'intelligence.

La lutte bretonne se pratique debout et le combat ne se continue au sol en aucun cas.

Il n'existe pas d'autre discipline de lutte où la règle de lutter debout soit imposée exclusivement. C'est une règle d'honneur fondamentale qui veut que l'on n'attaque pas un adversaire au sol, ni tombé, ni à genoux.

Les lutteurs qui s'affrontent en lutte bretonne attaquent ou transforment l'attaque de leur adversaire ; en aucun cas le lutteur ne peut empêcher son adversaire d'attaquer. Dans un combat de lutte bretonne, les lutteurs s'affrontent dans le but réciproque de vaincre leur adversaire par « lamm » ou par point.

Le lutteur est revêtu d'une chemise à manche courte, ceinture serrée, et d'un short. Il combat pieds nus. La tenue des lutteurs n'était pas autrefois un costume particulier mais seulement un vêtement solide. Les paysans bretons portaient en effet une chemise qui était résistante et qui était coupée de manière à laisser la plus grande liberté de mouvement. Aujourd'hui, la chemise de lutte est devenue uniforme pour sa coupe, et est composée de toile résistante généralement en lin.

La lutte se pratique sur un pallon (tapis) qui a pour but exclusif d'assurer la sécurité des athlètes pour les chutes. Il est de dimension illimitée avec un minimum de 36 mètres carrés.

L'entraînement

L'entraînement s'effectue dans une salle de lutte. C'est une salle d'entraînement spécialement aménagée dont le plancher est recouvert d'un tapis. L'ambiance de la salle de lutte se caractérise par l'entraîneur et le sérieux qu'éprouvent les jeunes et les moins jeunes à venir, après leur journée de travail, s'entraîner à la mesure de leur force, de leur souplesse, de leur rapidité, de leur habileté.

L'entraînement s'y effectue sous la surveillance d'un moniteur.

L'enseignement est divisé en 12 ranns ou programmes, chaque rann comporte l'étude technique et pratique de six reprises, des parades, ou ripostes, ainsi que des pratiques d'assouplissement, d'équilibre et de relaxation. Chaque rann est soumis à un examen qui contrôle la progression de l'élève et lui permet d'entreprendre l'étude du rann suivant. Ceci assure progressivement et par étapes, l'acquisition des connaissances techniques et pratiques complètes de la lutte bretonne.

La lutte bretonne développe harmonieusement les qualités physiques et mentales de ceux qui la pratiquent. Elle permet aux lutteurs de prendre conscience d'eux-mêmes, en utilisant sans danger le maximum de leur force ; et en même temps, de contrôler cette force. Elle donne aux lutteurs, quelle que soit l'étendue de leur force, le moyen de l'utiliser efficacement. Elle leur donne assurance et confiance en soi.

La lutte bretonne offre également des titres et des tests dans le domaine du sport ; en dehors des entraînements, elle permet aux athlètes de se mesurer sur le plan régional, national et international avec d'autres lutteurs qui pratiquent la même lutte.

La compétition se pratique individuellement. Ces épreuves sont contrôlées par des règlements très stricts basés sur des critères olympiques.

La compétition commence toujours par le serment en langue bretonne.

Pedrig LE GOARNIC.

KROG GOUBEN, PRISE DE LUTTE BRETONNE.

(Photo M. Therniquen.)



ÉCHORAMA ÉCHORAMA

les bretons

UN EXEMPLE DE DÉFENSE RÉGIONALE

Une société des Vosges avait intenté un procès à nos confrères et amis du Paysan Breton, parce qu'ils avaient refusé d'insérer un placard publicitaire vantant les mérites d'un médicament d'enseignement par correspondance et invitant les Bretons à y faire appel. Paysan breton estime, en effet, qu'il y a tout ce qu'il faut chez nous pour assurer l'évolution intellectuelle et sociale de la jeunesse bretonne. La société en question, déboutée par le tribunal de Saint-Brieuc, avait fait appel : la Cour de Rennes a confirmé et condamné les plaigants aux dépens.

Nos félicitations au Paysan breton ; nous souhaitons que son exemple soit suivi par nos confrères quotidiens ou s'étaient impudemment de vastes annonces appellent les Bretons à émigrer à Paris, en Alsace ou ailleurs. Tous les journaux bretons devraient refuser l'insertion de tels textes, on ne risque pas de les trouver dans *Atmor*.

LE RESPECT ET LA HONTE

Pierre Lemoine, l'effreux terroriste-au-plastic-entre-dents, a bien envie d'écrire un livre qu'il intitulerait *Mes prisons, évoquant les scènes qu'il vécut lorsqu'il fut arrêté par la police hitlérienne, puis celles qu'il connut au début de cette année lorsque la police Lembarqua dans l'affaire du F.L.B.* On sait que, gravement malade, le conseiller municipal de Quimper dut être hospitalisé ; mais que l'on se rassure : jour et nuit, il y avait un policier dans sa chambre, un autre sous sa fenêtre... On l'accompagnait même où vous pensez ! Dame ! avec des criminels de cette envergure, il faut prendre des précautions... S'il trouve le temps d'écrire ses mémoires, Pierre Lemoine y plantera cette petite scène qui l'a touché, car elle démontre que, dans la police, il y a des hommes qui souffrent de devoir faire ce qu'on leur impose : un jour, un officier de C.R.S. entre dans la chambre de l'inculpé, fait sortir les gardiens et tend à Pierre Lemoine stupéfait son revolver. Puis il va au pied du lit, se met au garde-à-vous, salue et déclare : « Je vous présente mes respects, Monsieur Lemoine, le vous admire et j'ai honte de ce que je dois faire, si je n'avais pas des enfants à élever, je désmissionnerais. »

LES M. J. C. DONNENT LE BON EXEMPLE

Au cours d'une assemblée générale à La Baule, les Maisons des Jeunes et de la Culture des académies de Rennes et de Nantes ont décidé de se grouper en une fédération dont le siège sera à Rennes. Les jeunes donnent là un exemple de logique et d'unité bretonne que nous espérons voir suivi par leurs aînés dans tous les domaines. Les pouvoirs publics refusent la réunification de la Bretagne ? C'est à nous de l'imposer et de la réaliser.

ONDRA LYSOHORSKY

L'excellente revue *Poesië* vivante a lancé une campagne pour que le prix Nobel de littérature soit attribué à Ondra Lysohorsky ; nous nous associons à cette campagne car ce poète a eu le courage difficile d'avoir défendu et fait remonter la culture d'une minorité ethnique ; celle de la Lachie (Silésie tchécoslovaque) : « Au-dessus de mon pays jamais les ailes de ma flamme ne s'éteindront » a-t-il écrit dans son très beau poème *Bronchite*. Les Bretons se doivent de soutenir cette campagne en faveur d'un écrivain qui a chanté pour son pays ce qui chante dans leur cœur pour le leur. Qu'ils écrivent en ce sens à *Poesië* vivante, 11, rue Hoffmann, 1202 Genève, Suisse.

L'EMPEREUR ETAIT-IL BRETON ?

Il est temps que 1969 s'achève : Napoléon nous aurait rendu fou, car on a un peu exagéré sur l'évocation du bicentenaire de sa naissance... Quant à nous, nous n'est pas tellement sûr des conditions de celle-ci. D'aucuns vont jusqu'à affirmer que le futur empereur était né des amours d'un comte breton galant avec la gente Letitia au manoir de Penarven, près de Morlaix. Bien sûr, les historiens se disputent sur les origines du fruit génial, mais si l'on d'eux finissait par démontrer son ascendance bretonne, quel drame de conscience pour Glenmor qui est un anti-bonapartiste farouche !

« Par-Jakez Helias au Blaen-Brug 1969 : « La culture française est en perdition... Elle est en plus mauvaise posture que la culture bretonne. »

MIEUX QU'UN GADGET...

Nous l'avons découvert au hasard d'une rencontre en Bretagne et c'est, ma foi, pratique, décoratif et d'une bien grande utilité lorsque la froidure s'est introduite dans nos lits ?

Est-ce une nouveauté puisqu'il s'agit de la bassinoire de nos frileuses grands-mères dans laquelle elles introduisaient de la brasse pour réchauffer les lits ?

Bassiner les lits des petits comme des grands, c'était alors une petite cérémonie rituelle, plaisante et charmante à la fois, qu'accomplissaient tous ceux qui recouchaient de se glisser dans des draps froids et humides.

De nos jours, avec ou sans chauffage central, il n'y a plus souvent de brasses dans nos demeures, fussent-elles secondaires, mais il y a toujours le courant électrique et c'est tellement plus pratique.

Brancher une bassinoire électrique chauffée par accumulation pendant 10 à 12 minutes et bassiner les lits de la maisonnée, c'est pour chacun la certitude de s'endormir dans un lit chaud à souhait même si la demeure n'est occupée que quelques jours par semaine.

Et c'est cela la nouveauté : une seule bassinoire, le confort pour tous. Cet appareil, qui a déjà suscité la curiosité et l'intérêt d'une foule de visiteurs à l'occasion d'expositions en Grande-Bretagne et en Suisse, est fabriqué chez nous, en Bretagne, dans un atelier brioche dont la réputation n'est plus à faire.

Vendue dans les grands magasins « S'm'y a elle rencontre sans nul doute bon vent sur son chemin car il s'agit répétitivement d'un appareil décoratif, utile et d'une durée pratiquement illimitée.

LE ROUGE ET LE NOIR

Pas fameuse, l'équipe "pro" du Stade Rennais en ce début de saison. Cela attriste les sportifs, mais peut-on encore considérer comme bretonne une équipe où l'on va d'un Rodighiero à un Lukic, d'un Garcia à un Jadzyk. Il est heureux qu'elle ait préféré le rouge et le noir au green ha du. Mais, entre nous, ne serait-il pas plus homogène, donc plus efficace, cet ensemble, s'il comptait moins de mercenaires ?

GLENMOR : " le barde, c'est un journaliste oral d'opinion "

Est-il encore besoin aujourd'hui de présenter Glenmor. Non. Chacun le connaît, il a vu, entendu, applaudi, critiqué. Il est là, il faut compter avec lui, sa guitare, sa chevelure et sa barbe, son regard merveilleux, la moue de son sourire. Simple, affable, disert, je l'ai rencontré dans un petit cabaret de la contrée nord de la Bretagne. Devant un cirque presse, il a accepté le jeu de l'interview.

La défense d'un certain humanisme celtique

« On a beaucoup parlé, écrit sur Glenmor. Mais pour Glenmor, qui est Glenmor ? »
Glenmor : « On a beaucoup parlé de moi ces temps-ci et on a toujours essayé de définir un bonhomme par rapport à d'autres. C'est-à-dire que l'on m'a comparé à Brel, à Brassens, etc. C'est ça, le grand problème. En fin de compte, je crois qu'il est très difficile de se situer soi-même. Je fais plus confiance aux journalistes pour me définir qu'à moi-même. Car ils voient de l'extérieur et moi de l'intérieur. Et je ne peux me définir que par rapport aux buts que je me suis fixés. »

« Et ces buts, quels sont-ils ? »
Glenmor : « Mon but est de pouvoir convaincre que le bardisme n'est pas une affaire morte, que c'est une profession qui, non seulement permet de vivre, mais surtout peut-être utile à la cause bretonne et à la cause de l'humanité en général parce que c'est la défense d'un certain humanisme, d'un certain humanisme celtique. Et c'est pour cela que je travaille. Je ne sais pas si je fais bien ou mal, l'histoire le dira. »

Interview recueillie par ANDRÉ GEORGES HAMON

Comment Milig Ar Scand est-il devenu Glenmor ?

Glenmor : « J'ai toujours écrit des chansons. Au départ, j'écrivais beaucoup en Breton. J'écrivais des chansons, comme cela, sans chercher à faire carrière du tout. Et puis je suis tombé malade, j'ai été en sana pendant un an. Et pour me faire un peu d'argent, j'ai fait le mur et je suis allé chanter au Casino du Riage à Grenoble. Cela a marché, j'ai continué à chanter, j'ai continué à écrire, de m'exprimer directement, de me mettre en contact avec la foule. Il faut dire pour être juste, qu'il n'y avait pas de foule du tout. »

Vous avez parlé du Bardisme. Pouvez-vous définir ce que cela représente aujourd'hui ?

Glenmor : « Le Bardisme a toujours été quelque chose de très vivant en ce sens que le barde n'a jamais été un troubadour. Bien sûr, il peut faire des chansons de troubadour ou de trouverne, mais le bardisme c'est une sorte de journalisme oral d'opinion. En fait, c'étaient les bardes qui transmettaient les nouvelles, eux qui faisaient la critique, eux, les journalistes d'aujourd'hui. Et à notre époque, il n'y a aucune raison pour que le bardisme cesse d'être un élément de renseignement, de pamphlets, touchant à tous les degrés, les possibilités humaines. Je ne vois pas pourquoi on cesserait le bardisme sous prétexte qu'on le définit en tant que folklore. Le bardisme n'est pas du tout folklorique. Le barde prend l'événement, le raconte, le juge, le condamne selon ses opinions personnelles. C'est ça le bardisme. »

Nationalisme = personnalisme

« On ne peut entrer aujourd'hui d'accorder le nom de Glenmor à celui de la Bretagne militante. Est-ce là un but atteint ? »

Glenmor : « Du fait même que j'acceptais la responsabilité du bardisme, j'acceptais et voulais obtenir cette réputation d'être un des premiers à avoir relancé le nationalisme breton. Encore faut-il préciser ce que j'entends par nationalisme. Le nationalisme, pour moi, est au pays Breton ce que le personnalisme est à l'individu. C'est dire que l'homme breton recherche sa propre réalisation dans son cadre propre pour qu'il



GLENMOR VU PAR ALAIN LENOST

puisse apporter ses propres richesses au monde entier. Le nationalisme n'est pas du tout une conception érigée d'une surface de territoire ou d'un Etat, mais bien d'une prise de conscience d'être soi-même et d'apporter ses valeurs propres aux autres. C'est à dire que, nationaliste, je suis un autonomiste, je veux que la Bretagne se gère elle-même, mais je ne suis pas séparatiste.

« Parmi ces œuvres, y a-t-il une chanson qui caractérise mieux Glenmor que les autres ? »

Glenmor : « Ouh, il y a le Recit bardique, par exemple. Le Recit bardique est pour moi l'œuvre bardique par excellence. Par contre, les chansons que je n'aime pas beaucoup, parce que je n'aime pas beaucoup le pamphlet, ce sont celles comme « Solenne ». Elles sont cependant sans doute nécessaires. Et elles marchent pourtant très bien. Peut-être parce que la chanson de pamphlet est le style le plus facile. Vous savez, c'est facile de laver sur le bourgeois, de critiquer. Mais il est plus difficile de construire. »

Saisir les clés...

* *Glennor, vous êtes écrivain. On parle de la prochaine sortie de plusieurs de vos œuvres.*

Glennor : « J'ai deux livres qui vont sortir après la publication du deuxième livre des chansons. Ce sera d'abord « *Sables et Dunes* », un livre de pensées très concises, très courtes, et au début de l'année prochaine : « *La Septième mort* », livre beaucoup plus conséquent. Il sera d'un style un peu mystique, bien que je n'aime pas le mot d'un style érotique. Il contiendra un certain nombre de pensées que j'ai sur l'homme. La forme d'écriture en sera très vaste. Ce sera un texte à clés. Il faudra d'abord saisir les clés pour comprendre.

L'homme perd peu à peu son âme

* *Peut-on demander au barde de 1989 ses réflexions face à cet événement : les premiers pas d'un homme sur la lune.*

Glennor : « Je trouve cela sensationnel parce que l'homme se dépasse par ses propres recherches. On pourrait dire que c'est inutile, que cela ne sert à rien, mais moi, je suis

pour. Evidemment cela a coûté des milliards pour y aborder, et il y a tant de morts au Biafra qu'on ose à peine y croire. Mais lorsque l'homme cherche à se dépasser, il est toujours en progrès. Malheureusement je regrette qu'avec toute cette technique très poussée, on voit l'homme perdre peu à peu ce qui lui servait d'âme autrefois. Il se « robotise » de plus en plus alors qu'il devrait devenir plus humain grâce à cette technique. Mais c'est sensationnel.

Il faut faire la Bretagne avant de savoir comment

* *Vouslez-vous adresser un message aux lecteurs d'Armor?*

Glennor : « Je souhaiterais qu'Armor puisse être un élément qui permettrait à tous les gens de se rassembler autour d'une idée bretonne. Car il faut faire la Bretagne avant de savoir comment.

Et là-dessus, Glennor est reparti, guitare en main vers le poilage bouillant qui l'attendait avant son entrée en scène.

André-Georges Hamon

Echorama

LE CENTRALISME DEVASTATEUR

Le centralisme jacobin n'est point le triste apanage de la France : il s'exerce en maints autres pays, même dans les pays révolutionnaires. Ainsi, en Algérie, le pouvoir tente-t-il, par un usage excessif, de détruire les cultures originelles, telle celle des Berbères ; c'est ce qui fait écrire à Marguerite Tdos-Amrouche, sœur du grand écrivain Jean Amrouche dans le *Monde* : « Il s'agit d'une survivance du colonialisme dans sa forme la plus noyée et difficile à atteindre, à savoir l'apartheid » ; les décolonisés ont tendance, à leur insu, à recoloniser une partie des leurs, ou, plus exactement, à se recoloniser eux-mêmes ».

Hag or yez ?

yez ha sevenadurez breiz

EUR BENVEG-LABOUR A-ZOARE : "LEOR GWENN HA DU AR BREZONEG"

N'eo ket bet savet « Leor Gwenn ha Du ar Brezoneg » e-sell kaoud eur skrid muioh o tiskleria stad truezuz or yez ha goulennoù e zivennourten. Bez ez eo, a-dra-zur, da veza laket e-skouz ar gwella skridou euz ar seurtet bet embannet beteg-henn, adal studiadennoù Emil Masson (e « Brug »), Per Mokaer (e « Buhez-Breiz ») ha Yann Sohier (e « ar Falz ») ha kelouennoù all, leoriou M. Gueysse hag ABES (araog ar brezel), beteg ar pennadod, galvadennoù ha mennadod niveruz strewet abaoe ugent vloaz gand or helouennoù ha gand « Emgleo Breiz ».

« Leor Gwenn ha Du » war ar stred, e Kemper, e Brest hag e meur a hêr all (1). Gouez dezo, gouez da striv oll geneiled strolladou-leh Galv, ar bloaz-mañ a vo moarvad an hini ma vo bet greet ar muia a labour evid skigna

etouez ar Bobl ar youl da advevel he Yez hag he Bro.

A. KERAVEL.

(1) Ouspenn 2.000 skwerenn euz ar Leor a zo et er-mez en har-mañ, ha red e vo ober eun adembannadur heb date kalz moarvad.

"BARZHONEGOU"

YOUENN OLIER

Setu ma kinnig dimp bremañ Y. OLIER, 64 barzhoneg chomet diembann an darn vuiañ anezho. Ha goude m'en deus dastumet brud endeo evel skrivagner politikel, evel-kenet ne oa ket anavezet an aozour-mañ ganimp evel barzh. Ur barzh mat eo Y. OLIER hep mar ebet, rak daoust d'e varzhonizh bezañ don, chom a ra sklaer ha meizaduz bepred evel nep piv bennak a oar brezhoneg lennegel. Se n'eo ket gwir, siwazh, evel kalz eus hor barzhed d'an ampoent.

Ret eo klask gouzout perak e chom ken ceun ar barzhonegoù-mañ. An abeg kentañ eo moarvat peogwir ez eo Y. OLIER ur skrivagner arroudet, boas da skrivañ kalz ha, dre se, gourdont-kaer da verat gerioù ha menozioù. Nebet e-touez hor skrivagnerion vrasañ, nemet Roparz HÉMON e ve, o deus skrivet kement hag eñ. Arabat ankouat ivez ez eo Y. OLIER ur skridvarnour hag ul lennegour. Dre vicher e oar mat-kenan pelec'h emañ ijin barzhed vras Skol Walarn o kludañ. N'eus bet gour gwelloc'h egetañ evit dibluskañ kement oberenn dibludous en hol lennegezh arvezet hag evit planaat war gement skrid brezhonek e-kriver stumma ha danvez. Neuze, daoust ma ne oa ket marteze un den tuet dre natur da varzhonizh ez eo deuet hon aozour koulskoude, dre ma oa desket-bras, ha war-bouez labourat, da c'houzout ar stek da sevel gwerzennoù kaer.

Lies ha pinvidik e kavan ivez d'arvez an oberenn-mañ. Heklev mouezh un den engouezet eo ar Barzhonegoù kinniget dimp gant Y. OLIER : un arriedennad skeudennoù o livañ emalc'hoù dishevel un den en e vuhez prevez, kevredelañ ha dreist pep tra emsavel. Rak, eus an eil pajenn d'eben e kejer gant Y. OLIER evel den, politikour hag emsaver brezhon. Ma c'heller lavoutout enta ez eo al levrig-mañ meleour an DEN BREZHON NEVEZ KENTAN diwanet e Breizh diwar luda an eil brezel-bed.

JIL EWAN.

"BARZHONEGOU", e-ti an aozour : Y. OLLIVIER, 7, bd Burloud, Ruzehon.

COURS DE BRETON par correspondance SKOL OBER
30, rue Victor-Hugo, Douarnenez (cours gratuits).

BREZHONEG E BREIZH

Pour un nom... un texte en bretonne bretonne... desquelles courses ? * BRUGAN HA BRUGAN * (Dernière édition Bretonne, 30 place des Lices, Rennes, Tél. : 02.44.44.44) Cours de Bretonne cours et édité, appréciation des journaux bretons. Tous nos services sont gratuits.

MATHEMATIQUES APPLIQUEES BERNARD KRIEF



société de service fondée en 1962 utilise en permanence plusieurs ordinateurs et 55 ingénieurs et employés. mathématiques appliquées BERNARD KRIEF met à la disposition des entreprises ses services de conception et d'exécution des travaux suivants : gestion automatisée, recherche opérationnelle, calcul scientifique.

NOS METHODES DE TRAVAIL

En plus de la qualité technique et scientifique de nos travaux, nous apportons une attention particulière aux points suivants : **Elimination des erreurs** : chacun de nos programmes est accompagné d'un programme spécial de contrôle.

Respect des délais : un planning spécial nous permet de garantir les dates d'exécution par contrat. **Prix** : Nous savons qu'une collaboration extérieure continue demande des prix très compétitifs. Nous les avons étudiés. Voulez vous les connaître ?

MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES BERNARD KRIEF
105, rue des Moines - Paris 17^e - Tél. 627.37.09 ou 37.19 ou 37.29

BRETONS, étudiez votre langue bretonne

« Skol des Lices » peut vous donner gratuitement des cours par correspondance ; méthodes modernes, livres digues. Nombreux élèves de tous milieux. Excellents résultats. Pour tous renseignements écrire à : « Skol des Lices », Bieu-Brég, Clabtaulin, 28 - S (joindre un timbre pour la réponse).

il y a trop d'anachronismes dans le tourisme

DEPUIS des années, dans toutes les réunions, rencontres, groupes d'études, il est question du tourisme, industrie qui doit porter remède à une partie des maux bretons.

Certes, le voyageur qui traverse la Bretagne au mois de juillet ou d'août est impressionné par l'agitation, un peu désordonnée, qui règne sur nos routes et nos côtes. L'étonnement cède parfois la place à la fureur, en voyant un certain nombre de constructions aux endroits les plus inattendus, ou la débâche anarchique de poteaux électriques, télégraphiques et autres ; devant certains actes de vandalisme qui défigurent les côtes et certains sites. L'automobiliste-roi, passe partout, laissant des traces indélébiles. Pourtant cette agitation trompe : le tourisme breton n'est pas encore, hélas ! devenu une industrie rentable.

par
MARC LE LAYEC

lux, Allemagne, Suisse. Le tourisme Italien et le tourisme espagnol en savent quelque chose. Contrairement à certaines idées erronées, le printemps breton n'a rien à envier au printemps Italien ou espagnol. Comment remédier à cet état de chose ? D'abord avec un peu d'esprit d'initiative, beaucoup de bonne volonté et un certain nombre d'investissements.

l'hôtel pour prendre leur repas de midi). Ceci implique également que les restaurateurs mettent à la disposition de la clientèle itinérante des repas à des prix plus modérés et adoptent le principe d'un plat unique à un prix plus abordable que les menus gastronomiques et touristiques, trop chers et trop copieux. Certes, il n'est pas question de supprimer ces derniers, mais de laisser un choix.

Pour les locations, il faudrait que les particuliers bretons se libèrent de la tutelle quelquefois abusive des agences immobilières en tous genres qui poussent comme des champignons et pratiquent en certains cas une politique véritablement inflationniste.

LOCANON A LA SEMAINE

A l'étranger, ce travail reste du domaine du *Syndicat d'Initiatives*. Beaucoup trop de stations n'acceptent de locations que du 1^{er} au 30-31 du mois. Ceci est ridicule et nuit à l'étalement des vacances. Il est des personnes qui souhaitent louer du 15 juin au 15 juillet. D'autres du 15 juillet au 15 août. Un peu de souplesse doit être introduite dans le système. Il serait recommandé de faire comme en Italie et en Espagne et de prendre pour base, non plus le mois, mais la semaine.

Pour terminer, un mot concernant les municipalités. Certaines d'entre elles ont assisté sans rien faire (ou si peu) à une spéculation immobilière, qu'elles ont parfois même encouragée, cette politique a eu pour conséquence de permettre un développement désordonné, style banlieue parisienne, de certaines stations sans plan d'urbanisme, routes trop étroites, insuffisances des aires de stationnement. Il est ainsi fréquent de voir des jardins verbalisés à longueur de journée, sans que la situation s'améliore pour autant ! Quant aux loisirs, il faut reconnaître que le plus souvent rien de valable n'a été fait. Ou bien c'est trop cher. Une éducation de nos élus locaux, en matière touristique, s'impose donc.

MARC LE LAYEC.

Vivante Bretagne

C'est un ouvrage construit « sur le vif » : reporter, notre confrère Jean-Pol Guéhen a parcouru nos pays maintes et maintes fois, sondé le cœur des hommes, entendu le chant des vieilles pierres, communiqué avec la nature, une dans la diversité : il a vu d'un passé prestigieux surgir une actualité souvent brutale parce que peurie par des étres parfois trop généreux, préface à un devenir qu'un peuple réveillé veut digne des gloires d'antan, de cet Etat breton qui fut, il y a quelques siècles, un des plus prospères d'Europe. Tout cela il le conte, simplement, dans des textes sans prétention qui sont autant de reportages alertes ; de la ferme-pilote de Litré à Geneviève Zaepffel, la druidesse de la forêt de Brocéliande, en passant par les Bretons d'Amérique du Sud, le char à voile, Glenmor, « le barde des Celtes qui ne veut pas crever » et Ti-Kendalc'h, cet admirable Jean-Pol Guéhen porte témoignage. L'âme moins certains commentaires politiques — mais il reste, et c'est essentiel, l'ensemble qui illustre merveilleusement le titre de l'ouvrage. (Editions des Paludiers, La Baule).

Locronan

Locronan est une des cités les mieux préservées de Bretagne : elle offre une image extrêmement prenante d'un village de notre pays qui n'aurait point subi l'outrage des ans. Les Cahiers de l'Iroise lui ont consacré une plaquette dont les études sont fort intéressantes : *Saint-Ronan*, par le docteur L. Du Jardin ; *La vie, la mort de saint Ronan et sa Tronnie*, par Bernard de Parades ; *Surréalisme à Locronan*, par P.-J. Hélias ; *l'absence de Locronan dans l'œuvre de Max Jacob*, par Hélène Henry ; *Locronan en décembre*, par M.-A. Foré ; *Even : Locronan, capitale de la dramaturgie celtique*, par A.-G. Hamon ; et d'autres textes de Georges Desse, Louis Ogès, René Daniel, Yves Tanneau, G.-M. Thomas, Florian Le Roy, Pierre Avez, Roger Verceü. (11, rue de Rovau, Brest).

La guerre des Vénètes

Le général De Gaulle choqua beaucoup de Bretons lorsque, dans son discours de Quimper, il revendiqua la guerre que menerent les Vénètes contre les Romains de Jules César comme une des premières manifestations de l'attachement de la Bretagne à la France ; en effet, celle-ci n'existait pas et la Gaule n'était qu'un puzzle de tribus. Quand les Vénètes se battirent, ils le firent pour leur compte, et ce livre de Jean Gué, qui se lit comme un roman, le démontre bien. Au demeurant, ceux-ci se soulèveront quatre ans avant Vercingétorix (sans qu'il y ait aucune relation entre les deux révoltes, d'ailleurs). Le combat fut noble mais sans pitié : si les ardens Vénètes avaient gagné, et il s'en faut de peu, le cours du monde aurait sans doute été différent : quoi qu'il en soit, c'est bien en ce temps-là que pour la Bretagne commença vraiment l'histoire. (Ed. Robert Laffont).



Signature des ouvrages de Romm CAERLEON, « L'Année des Livres », à Rennes. — A gauche : M. Thomas, libraire ; à droite : le père Patrick Lérand, architecte de l'église catholique orthodoxe de Bretagne.

La révolution bretonne permanente

Rien n'est plus ingrat que d'écrire l'histoire de son temps : quoi qu'on fasse pour y atteindre, il est malaisé de s'y consacrer avec cette sérénité, ce détachement que seul l'éloignement peut donner — et encore ! Napoléon ne demeure-t-il pas passionnément discuté ? Ronan Caerleon, pourtant, tente dans ce livre de rester objectif bien qu'il couvre une actualité brûlante qui va de la Libération à l'affaire du F.I.B. Personnellement, je reproche à l'ouvrage d'être décousu, de mélanger les années et d'être trop du retour en arrière ; je lui reproche aussi de traiter un peu trop sommairement certains épisodes qui méritent beaucoup : je pense notamment à la révolution intérieure qui s'est faite à l'intérieur du M.O.B. et qui a vidé celui-ci de sa substance. Mais ce ne sont là que défauts mineurs quand on considère l'importance du témoignage de Caerleon : avec une grande franchise, une réelle rigueur intellectuelle, il a voulu jeter les premiers éléments de l'histoire de ces 25 années qui auront vu une véritable renaissance du mouvement breton, malgré les difficultés, les incompréhensions, les querelles intestines. Bien sûr, les événements se décastreront au fil du temps, mais on ne manquera jamais de se référer à ce document réalisé presque dans l'action. (Editions de La Table ronde).

Genèse profane ou l'œuf du monde

Avec ce deuxième volume, Laurence Talbot poursuit la publication de son « abrégé d'histoire profane » : c'est une importante contribution à la philosophie celtique où les notions de vérité et d'énergie vitale sont étroitement associées l'une à l'autre et qui démontre que tout est contenu dans le verbe, dans les logos, l'ogon, l'ok breton (loc cellule) : l'œuf de la terre. (Ed. Dervy, L. T.)

Prestige du Finistère

Le voyageur ne se contente plus du guide traditionnel : il lui faut maintenant ouvrir son esprit à la connaissance des pays qu'il visite, et c'est pourquoi l'on voit apparaître une nouvelle littérature : celle du tourisme. Yann Brekilien, qui avait déjà commis, avec son *Quimper, ville d'art*, un excellent essai, présente cette fois un ouvrage consacré à l'ensemble du Finistère. *Penn ar bed*, la région de Bretagne qui a le mieux préservé sa personnalité. Il en évoque l'histoire riche qui rejoint les plus prestigieuses légendes, les hommes hardis qui portèrent l'ardeur des Cornouaillais et des Léonnais sur tous les points du globe, les belles qui firent honneur à leur race, les écrivains et les artisans qui trouveront inspiration en ces contrées propres à stimuler l'inspiration. L'ouvrage se termine par une proposition d'itinéraires que nous

NOTRE PRINTEMPS

C'est dommage, car l'étalement des vacances est une chose réaliste à l'étranger : Pays scandinaves, Bene-

trouvons un peu trop sommaire. Mais l'ensemble de l'ouvrage constitue une véritable histoire du Finistère qui sera lue avec intérêt... à commencer par les Finistériens eux-mêmes qui, pour beaucoup, la connaissent mal ! (Editions France-Empire.)

1970 : Libération de la Bretagne

Six mois après l'élection à la présidence de Georges Pompidou, la femme de celui-ci est enlevée par un commando du Front de Libération de Bretagne qui « monnaie » son retour à l'Elisee. C'est le début d'un curieux roman de politique-fiction où l'on voit la Bretagne se libérer, les pays celtiques s'unir avec la bénédiction de Bernadette Devoguer et René Pleven, pour constituer un Etat fédéral qui légifère de Belfast à Nantes et impose finalement sa loi aux grandes puissances grâce à un... brique atomique. Ce récit de Jean-Pierre Nicaise se lit comme un conte de fées, bien qu'on soit irrité au passage par de grossières fautes dans les prénoms celtiques, voire dans les sigles. La dernière page tournée, on reste sur l'impression d'un canular fort drôle, certes, mais qui, vraiment, n'apporte pas grand chose. L'idée était bonne : elle méritait d'être mieux exploitée. (Editions André Balland.)

Mémorandum d'Emgleo Breiz

Emgleo Breiz veut de mettre en distribution un mémorandum d'une trentaine de pages sur la question des langues et cultures régionales. Destiné aux responsables d'organisations diverses, aux élus, à la presse, il sera également adressé, pour information, aux militants qui en feront la demande. Une version réduite en langue anglaise a été éditée; d'autres versions en allemand, en russe, en espagnol paraîtront, pour informer la presse internationale, les Universités étrangères. (Emgleo Breiz, B.P. 17, Brest.)

De la Rance au Trégor

L'excellent romancier breton Bernard de Kerroul a, pour une fois, abandonné la fiction pour la réalité : sa « Bretagne, de la Rance au Trégor », nous convie à la découverte d'une de nos plus belles régions à laquelle Paris a donné le nom fort laid de « Côtes-du-Nord », avec Kerroul, nous cheminons de Dinan à Saint-Michel-en-Grève, de Paimpol à Loudéac, nous émerveillant de la révélation de monuments, de sites familiers que nous n'avions pas su comprendre; simplement, soirement, l'auteur initie à la connaissance des êtres et des choses; il faut aussi signaler la qualité des illustrations; les incursions dans l'histoire ne semblent pas toujours aussi heureuses (Editions France-Empire).

Dinan : Mille ans d'histoire

Peu de villes possèdent un ouvrage de cette valeur, qui évoque leur histoire, inventorie leur patrimoine, situe leurs grands hommes : M.-E. Monier, en un volume de près de 600 pages, enrichies de nombreuses illustrations souvent peu connues, révèle Dinan,

une des cités les plus attachantes de la Bretagne. Le terme « travail de bénédictin » aura été rarement plus mérité : cet ouvrage représente, en effet, des années de recherches méticuleuses, de vérifications, de mise en ordre. Dinan y revit un passé qui connaît des heures passionnantes — mais, à côté des grandes heures, l'auteur n'oublie jamais les scènes de la vie quotidienne, les petits métiers aujourd'hui disparus, la lente édification des monuments que nous admirons tant... On ne résume pas un tel livre tant il est dense et diversifié à la fois; il honore les bibliothèques qui l'accueilleront (Impr. Peigné, Dinan).

Epars

Ces poèmes de la Brestoïse Emilienne Kerhoas sont pleins de fraîcheur : elle trouve des accents d'une grande richesse pour chanter le jaillissement de l'herbe, le pré baïllonné de lune, les chemins de la rose, la nuque moqueuse de ciel bleu... Et quelle musique pour exalter la mer, « l'aile de la vague qui jume » ! (Ed. Jean Germain, Brest).

A lire aussi...

« Nouveaux Cathares pour Montségur, un curieux roman de Saint-Loup qui conte l'aventure — contemporaine

— d'un groupe d'hommes qui lutent pour l'émancipation de l'Occitanie, (Presses de la Cité). * Le trésor du grand réel, par Arthur C. Clarke. (Ed. maritimes et d'outre-mer). * Les solitaires de l'Atlantique, par Alain Gliskman. (Ed. maritimes et d'outre-mer.)

A suivre...

Il nous reste à parler de : La prospection minière à la botte dans le massif armoricain, par J. Guigues et P. Desvismes (Ed. B.R.G.M.). — La révolte vient de loin, par Charles Tillon (Ed. Julliard). — Histoire de la Bretagne (Ed. Edouard Privat, Toulouse). — Le folklore de la Bretagne, par Paul-Yves Sebilot (Ed. G.P. Maisonneuve et Larose). — Nantes-Saint-Nazaire, bilan et perspectives (Ed. O.R.E.A.M.). — Bretagne, par Jean-Claude Jumieges (Ed. Rencontre). — Tours des Adirondacks, par Michel Mohr (N.R.F.-Gallimard). — Le secret des Celtes, par Lancelot Lengyel (Ed. Robert Morel). — En terre morbihannaise (Cahiers de l'Iroise). — Promenades en Bretagne, par Henri Queffelec (Ed. André Balland). — Carnac, par Denis Roche (Ed. Tchou). — Billaud, ministre de Napoléon III, par Noël Bliayau (Ed. Klincksieck). — La mer promise, par Joseph Perrin (Ed. France-Empire).

Yann POILVET

RENARDS AU TERRIER



Youenn CAOUISSIN, taxidermiste-naturaliste, a réalisé pour le Centre d'information du Parc d'Armorique un diorama de renards au terrier.

Outre ce bel ensemble, sont également exposés des dioramas de chouettes, effraies, d'hermines, de blaireaux. Chacun de ces « tableaux vivants » se propose, par son caractère éducatif, de réhabiliter les bêtes dites « nuisibles » de la faune de Bretagne et de les protéger.

Youenn CAOUISSIN, qui fut en 1961 lauréat de la Fondation de la Vocation, entend mettre ainsi son art au service de la protection de la nature.

(PHOTO KORENTIN KÉO.)

les arts

Le Lorientais

JEAN LE GUEN :

les poudroïements

d'une lumière souveraine

FIGURATIF d'expression moderne, le Lorientais Jean Le Guen s'attache à composer des marines, des paysages urbains et des personnages qui s'inspirent, pour l'essentiel, de sa Bretagne natale. Et le miracle renouvelé de chaque toile ou de chaque dessin provient assurément de cette conjonction d'un profond amour du pays, avec la mise en application d'un métier confirmé, actionné par l'acuité du regard expert à dégager du motif les éléments dignes d'intérêt pour les recomposer en une authentique œuvre d'art. Figuratif d'expression moderne, dit-on. En effet, si maints tableaux de Jean Le Guen attestent son aptitude maîtrisée à reproduire la réalité dans son exactitude quasi-photographique, d'autres œuvres manifestent une part d'invention, d'interprétation subjective, de synthèse inédite, plus ou moins importante, jusqu'à frôler les limites de l'abstraction insolite.

C'est dire l'étendue de ses recherches, depuis le réalisme de Rue de Pont-Aven, Port de Doelan, Port de Kerroch, Sainte-Marine à Benodet, L'estacade à Lorient, Bretonnes en coiffes, etc., jusqu'aux énigmes d'une Composition à l'encre ou d'une Barque blanche ou de La jetée, en passant par l'originalité chromatique des saisissantes évocations féeriques de Venise et de Quimper, du port de pêche de Lorient, du Soleil d'été.

Mais le trait commun à toutes ces réalisations, leur signe de parenté, c'est l'indéniable qualité de composition, d'harmonie chromatique qui les caractérise toutes. L'explication en est, certes, dans la profonde connaissance qu'a l'artiste des exigences les plus subtiles de son métier, mais aussi dans sa capacité à tirer de sa palette cette gamme étendue d'harmonies chromatiques qui vont des stridences acides de La basilique, Saint-Denis, de la Fête de la mer, de La jetée, aux apaisements feutrés des ports de Kerroch ou de Doelan, de trois barques sur la plage, des chalutiers à Etel ou du port de Sainte-Marine, du splendide Matin au port de pêche de Lorient, en passant par les vibrantes chaleurs de La place Saint-Marc à Venise, du Soleil rouge, des Dunes, de la Nature morte au pichet et des Barques au port.

Même variété dans la science des éclairages : que l'on compare les vifs contrastes de la lumière et de l'ombre sur les façades de Pont-Aven ou sur les embarcations de la fête de la mer au poudroïement impalpable de la lumière diffuse dans laquelle baignent nombre

chroniques

d'autres compositions, dont les plus typiques sont sans doute l'évocation de Quimper, du matin au port de pêche de Lorient. Sans oublier les harmonies surréalistes du Soleil rouge, des Dunes et du Soleil d'été.

C'est dire avec quel délicat plaisir (toujours renouvelé, nous retrouverons désormais Jean Le Guen sur nos cimaises, maintenant qu'il nous a si parfaitement convaincus du très grand talent qui préside à l'élaboration de son univers à la fois familier et visionnaire.

Pierre BERNARD.

dans la presse

* Deux intéressantes études dans l'Auto-Journal : Armor, Armor quand tu nous tiens, une promenade de Saint-Brieuc à L'union (n° 484). — Les Etats-Unis d'A. orique, où l'on traite du parc naturel régional (n° 487). — (43, boulevard Barbès, Paris.)

* Dans son numéro 67, la revue Bêtes et Nature a présenté un très beau reportage en couleurs sur l'aquarium marin de Saint-Malo. — (126, rue des Rosiers, Saint-Ouen.)

université

Les étudiants bretons en Normandie se regroupent

Nous avons appris avec plaisir la naissance, sous le patronage de la revue Armor, de « Kennevez Studerend Breizek Bro-Normandi » (amicale des

étudiants bretons en Normandie) : comme l'indique son nom, il s'agit de poursuivre leurs études en Normandie. Le président en est Loïc Le Guern (siège : le GAB, B.P. 178, Rouen). On doit notamment à nos jeunes compatriotes émigrés un excellent rapport sur les langues régionales, où l'on peut lire notamment : « à nos yeux, une langue et une culture régionales parlent le langage du patrimoine culturel national et il est stupide de faire du « jacobinisme culturel » qui ne peut être qu'un amoindrissement de notre héritage, que la langue celtique soit enseignée non seulement à Brest ou à Rennes, mais aussi, et selon des modalités qui restent à définir, dans les autres villes universitaires ».

gastronomie

Praires forcées

Proportions : 500 g de beurre doux, 35 g de persil, 25 g d'ail, 10 g d'échalote, 15 g de sel, 5 g de poivre. Hacher le tout finement et bien mélanger au beurre. Enduire les coquilles de cette préparation. Saupoudrer de chapelure. Faire gratiner à four chaud pendant 5 ou 8 minutes. (Hôtel Le Barbu, L'Arrouest.)

Le homard à la diable

Prendre un beau homard de 800 g. Le fendre dans le sens de la longueur. Enlever l'estomac. Prendre un plat allant au four, y disposer les deux

Distributeurs exclusifs pour la région Parisienne

Les Produits de Terroir

distribuent également d'autres

Produits Bretons :

- Les crêpes dentelle "TANGUY"
- Les galettes et gâteaux bretons
- Le beurre "PEN-DUICK"
- Le "Pain d'antan"
- Le gros plant du pays Nantais
- Les confitures de Quimper

68, rue de Reully — 75 — PARIS 12^e

TEL. 344.38.00 — 344.39.01



moltés, arroser les chairs d'huile, sel et poivre rouge. Faire cuire à four très chaud pendant 10 minutes. Sortir du four. Sur le corail, ajouter une noix de beurre aillé et persillé, faire passer encore au four 5 minutes, puis disposer sur le plat de service et flamber devant les convives.

Sauce d'accompagnement : prendre 1/2 litre de bonne crème, la mettre dans une casserole, y ajouter sel, poivre rouge, une cuillerée de condiments, un verre de fine champagne, faire bouillir, rectifier l'assaisonnement et lier légèrement. Servir très chaud.

(Le Relais Brenner, Port de Lézardrieux.)

* L'auberge de la Rotonde, à Saint-Brieuc, sert d'excellents repas à prix raisonnable. Mais pourquoi donc sert-on avec les fruits de mer du beurre fade (et normand de surcroît) ?

* Armor accorde trois hermines au charcutier R. André, de Moncontour, pour son andouille dont la saveur est rarement égale.

* Laurent-Barre, aux Ponts-Neufs, est un restaurant cher, trop cher, mais la table y est de qualité. Pourquoi faut-il que, lorsqu'un client demande un alcool du pays, on n'ait à lui offrir que du... calvadou ?

tro breiz

* Une importante villa gallo-romaine a été découverte au Goh-Quer, dans la lande de Plumergat.

* Catherine Le Du, secrétaire de direction aux Fougerets, a été élue miss Bretagne.

* Des autorisations de construire ont été délivrées pour réaliser deux groupes de logements de vacances à Trégastel.

* Un nouvel hôtel des postes va être construit à Lamballe.

* La marque « Bretagne » a été déposée à l'Institut national de la propriété industrielle pour une nouvelle période de dix ans ; à cette occasion, le graphisme du sigle a été modernisé et le label étendu à de nouveaux secteurs de l'économie bretonne.

* Sur le promontoire de Cesson, la ville de Saint-Brieuc a pris l'initiative d'une « zone opérationnelle d'habitation » de 29 hectares ; le programme porte sur 500 logements, dont 200 H.L.M. Par ailleurs, boulevard Lacombe, va être construite la Résidence Athénée : 295 logements en accession avec primes.

* Le Musée de Bretagne, à Rennes, doit s'enrichir de trois nouvelles salles consacrées à la préhistoire, à la période gallo-romaine et au haut Moyen Age. Ainsi sera réalisé un ensemble qui constituera une remarquable synthèse sur la Bretagne.

* Un montage audio-visuel a été mis en service à l'abbaye de Boquen (dont le prieur, Dom Bernard, a fait, cet été, des suggestions qui ont suscité bien des commentaires).

* Au tableau d'honneur de l'accueil : le café Even, au Vieux-Marché. Deux de nos amis, accompagnés de trois enfants, étant empêchés de pique-niquer en raison du mauvais temps, y ont été accueillis à bras ouverts. On a même mis à leur disposition la salle à manger familiale !

carnet

Le Général Chevillote

Promu récemment général de brigade, Jean-Marie Chevillote est né le 3 février 1915 à Brest. Entré dans l'armée en 1933 (infanterie), il est officier de la Légion d'Honneur, croix de Guerre 1939-45, croix de Guerre T.O.E. et croix de la Valeur militaire.

Exprimez vos sentiments

en offrant

« LE BOUQUET BRETON »

BOKED BREIZHEZ

créé par GABRIELLE DEBRIE

fleuriste

49, avenue Franklin-Roosevelt, Paris - 359.32.49

Face au CENTRE « ÉLYSÉES-BRETAGNE »

SI VOUS LES AIMEZ BIEN ROULEES

PAPIER A CIGARETTES O.C.B.

PAPETERIES BOLLORÉ
53, BOULEVARD EXELMANS, PARIS 16^e BAG 60-60

* Sous-préfet de Guingamp depuis septembre 1962, M. André Bolière a été promu sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Picardie (comme si l'on n'avait pu nommer à Rennes ou à Nantes, cet excellent administrateur breton !). Il est remplacé par M. Claude Blanc. A Etampes, dans l'Essonne, M. Ivan Barbof, originaire de la région de Saint-Brieuc, est nommé sous-préfet, succédant ainsi à M. Max Fortin, qui avait appartenu à la préfecture régionale de Rennes, il y a quelques années.

* Parmi les Bretons qui ont été nommés au Conseil économique et social, nous relevons les noms de M. Joseph Martray, vice-président du C.E.L.I.B., et de M. Georges Brandi, président de la Chambre de Métiers d'Ile-et-Vilaine.

* M. René Hache a été élu maire de Collinée.

* M. Roger Belfort, qui a été nommé récemment ingénieur général de l'armement, est né le 8 novembre 1918 à Saint-Brieuc.

* Le vice-amiral Rousselot a succédé à l'amiral La Haye en qualité de préfet maritime de la 11^e Région, commandant en chef pour l'Atlantique.

* Lauréats des prix de la Côte de granit rose pour 1969 : Moarch Evno, René Galvé, Serge Ozanne, Jeanne Bluteau.

* M. Chiama, qui vient de la Charrente, remplace à la délégation régionale au tourisme de Rennes, M. Tré-Hardy, nommé à Nice.

* M. Landouer (Lorient), a été élu président du Conseil breton de l'ordre des géomètres-experts fonciers. M. Auffray de l'Etang (Quimper), est vice-président. M. Clech (Brest), secrétaire. M. Nicolas (Loudéac), trésorier.

* L'écrivain perrosien Serge Vaculik a été fait chevalier des Arts et Lettres.

Marriage

* Le 6 septembre a été célébré en l'église de Gahard, par l'abbé Jégu, le mariage de Mlle Claudine Bertrand, fille de M. Jean-Louis Bertrand, avocat à la Cour, ancien bâtonnier, avec M. Jean-François Barre. Une brillante réception a été ensuite donnée dans les salons d'Ar Mûin à Châteaubourg.

Nécrologie

* Toute notre équipe a été peinée par le décès accidentel de Jean DAVOY, linotypiste à l'Imprimerie Moderne où est réalisé ARMOR. Agé de 48 ans, Jean DAVOY était dans la maison depuis l'âge de 13 ans. Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

* Le chanoine François LE STER est décédé à l'âge de 80 ans. Avec lui disparaît une personnalité attachante de l'enseignement auquel il consacra toute sa vie ; né à Trégourez, il occupa d'importants postes dans divers établissements du Finistère.

* Cet été, M. Jean Cocault, administrateur du Centre Elysées-Bretagne, de Paris, dont il fut un des promoteurs, est décédé brusquement d'une attaque cardiaque à Dublin, dans cette Irlande à laquelle son âme de Breton l'attachait tant. Jean Cocault, qui n'avait perdu sa compagne peu de temps auparavant. Il a été inhumé à Dinan.

courrier

Une œuvre importante

« Je suis très conscient de l'importance de l'œuvre que vous avez entreprise avec la publication d'ARMOR. »

André GULLCHER,
Professeur à l'Université de Paris.
Le Conquet.

Défense de la Bretagne avant tout

« C'est bien volontiers que je vous adresse ci-joint le montant d'un abonnement de soutien, pour vous aider cette année au lancement de votre revue. »

« Je suis au surplus pleinement d'accord avec les déclarations contenues dans votre éditorial (du numéro 3). Le Breton a tendance à prendre parti ; mais tous doivent s'unir pour défendre l'avenir de la Bretagne. *Ru pe gwezm ?* Problème largement dépassé. Querelles byzantines, ridicules et stériles. »

« A ce sujet, d'ailleurs, une réserve au sujet de Galv. L'auteur de l'article a eu l'ingénieuse idée de faire allusion « parallèlement » au texte lancé par le *Blanc-Breiz*. Il n'en demeure pas moins que Galv est un mouvement laïc et qui se veut laïc. Ne mêlons pas ces querelles de laïcité ou de clericalisme à la défense de notre patrimoine. Nul ne se réjouit plus que moi de voir enfin les « laïcs » (appelons-les ainsi puisqu'ils y tiennent) se préoccuper de la langue bretonne. Mais qu'ils ne tendent surtout pas à en faire un privilège « laïc ». Pendant de trop nombreuses années, les « laïcs » ont été farouchement hostiles à la langue bretonne qu'on contraire les « recteurs » maintenaient en nombreuses paroisses. »

Pleinement d'accord avec vous pour féliciter « l'exceptionnel mérite » du C.E.L.I.B. qui mobilisa des hommes que seraient certains choix. Le président Pleven et M. Martray m'ont fait l'honneur d'accepter une invitation d'assister à l'une des réunions d'un groupement amical que j'avais fondé à Paris, pour réunir les membres bretons d'une administration groupement qui existe toujours. A propos du C.E.L.I.B. je dois vous dire que j'ai cependant été choqué par les positions prises publiquement par M. Martray lors des dernières élections présidentielles. L'intéressé est bien entendu entièrement libre d'avoir ses préférences politiques, mais quand on veut « mobiliser des hommes que seraient certains choix », on n'a pas le droit d'afficher publiquement certaines positions. M. Martray a fait tort au C.E.L.I.B. dont il diminue « l'exceptionnel mérite ».

« Bravo à Morvan Duhamel, qui analyse très justement « une consultation mal conçue, maladroïtement conduite, détournée de son véritable sens... ». Bien sûr, la régionalisation est une exigence qui demeure et qui triomphera sans aucun doute. »

« Comme vous le voyez, je suis en plein accord avec les idées de votre revue. »

Yves BOUCHÉ
Avenue des Hortensias,
NANTES

« J'ai déjà pu apprécier la qualité de votre revue. »

Yves ALLAINMAT,
Maire de Lorient.

Une revue de qualité

« Je vous félicite de votre belle vaillance attestée par l'excellent numéro que j'ai sous les yeux. Tous mes vœux pour une large et constante progression. *Ken'o ha gerc'her atav evid Breiz*. »

C. LE MERCIER D'ERM,
Dinar.

Ce que j'attends d'ARMOR

« Je viens d'avoir connaissance de la parution du magazine *Armor*. Comme depuis longtemps j'espère un magazine vraiment complet de l'actualité bretonne, cela ne manque pas de m'intéresser. »

« Dans un tel magazine, j'aimerais trouver beaucoup de choses ; tout d'abord, une information objective sur la politique du gouvernement français en Bretagne, sur la vie des partis bretons et sur leurs doléances. Il ne faudrait pas qu'un tel journal s'entache d'une prudence et d'une pudibonderie qui n'est plus de mise aujourd'hui. »

« Ensuite, il faudrait une information sur la vie culturelle en Bretagne ; vie des groupements culturels (*Kendalc'h, Erglec Breiz, Galv*), les manifestations artistiques en Bretagne, la parution des livres bretons. »

« Il serait bon aussi d'y inclure des articles en breton, ainsi que périodiquement des éclaircissements sur des épisodes choisis d'une histoire de Bretagne, trop souvent sacrifiées à celle de la France « éternelle ». Cela servirait certainement à rendre une âme bretonne à beaucoup de nos compatriotes. »

« Voilà tel que j'espère *Armor*. »

« Si ce magazine répond à mes espérances, je me charge de faire le maximum de publicité autour de moi. »

Bruno TENK
Boulevard Anatole-France
QUÉBÉRON

Fortement intéressé

« Après la lecture d'ARMOR, qui m'a fortement intéressé, je vous demande d'envisager mon abonnement. De plus, le mois prochain, je vous enverrai un abonnement de soutien. »

M. HERVIEU,
58-Auray,
17-Le Bois-Flage-en-Ré.

Félicitations

« Nous venons de prendre connaissance de votre revue ARMOR, dont le texte et la présentation sont parfaits. Nous vous félicitons pour cette initiative. »

E. MICHEL,

F.d.g.
du « Redressement économique »
R. LE BRETON,
Conseiller
aux relations publiques.

Amoureux...

« Votre appel en faveur des familles des militants du P.L.B. me laisse penser que vous êtes aussi amoureux de la Bretagne que moi. Je souscris deux abonnements : l'un pour mon père, l'autre pour moi. »

ROGER LOZACH,
Carantec.

Communications

Le M.N.D.R.

Le Mouvement national pour la décentralisation et la réforme régionale (M.N.D.R.) lance sa grande campagne d'adhésion et fait appel à tous ceux qui souhaitent la réussite de la réforme régionale. Il va prendre une série d'initiatives afin d'obtenir que le gouvernement et le parlement étudient un nouveau projet de réforme, le rejet du texte soumis au référendum du 27 avril dernier ne pouvant être considéré comme un rejet de l'idée régionale.

Trois principes inspirent le M.N.D.R. : la région doit être une collectivité territoriale à part entière et non un simple relais administratif ; la région doit permettre d'assurer non pas seulement la décentralisation mais une véritable décentralisation reposant un contrôle démocratique et une participation réelle des citoyens ; la région doit disposer de très larges compétences, avec ressources correspondantes, prélevées sur l'Etat, non sur les collectivités locales dont il importe au contraire de renforcer les possibilités et de garantir les libertés.

Adhésions et renseignements : M.N.D.R., 8, rue du 4-Septembre, 75-Paris (2^e). Tél. 225-56-93 et 225-56-94.

Kuzul ar brezhoneg

« Kuzul Stourmerien ar Brezhoneg » savet a deroù 1980 gant an D.D.R. ar J.E.S. hag ar Falz, en devoù gouarnemont ouz KUZUL AR BREZHONEG kemer perzh en e c'hevarezh evit difenn ar yezh. Kuzul Ar Brezhoneg a c'houlenas d'ar 13 a viz Mae 1980 bezañ digennet a GALV, war an hevelep renk hag an tre c'hevredigezh all.

D'ar 16 a viz Gouhere 1980 e respontas sekretour GALV da gadoriz KUZUL AR BREZHONEG e nac'he GALV hon digennet evit an daou abeg-mañ :

a) Kuzul Ar Brezhoneg a zo ur gennvedigezh. GALV ne fell dezhañ digennet nemet kevredigezhioù.

b) Anat eo, emezho, et euz e Kuzul Ar Brezhoneg a k'hevredigezhioù. (1) (2) ha a zoken tud ha n'emaint ket peil ouzh bezañ fachtistad a (3).

Yann TALBOT,
Kedroller KUZUL AR BREZHONEG.

Groupement de défense

des contribuables bretons

« Nous vous proposons de vous joindre à nous pour constituer un groupement de défense des contribuables bretons. »

« Nous en avons tous assez de payer des sommes exorbitantes pour les voir s'en aller en bombes atomiques et en opérations de prestige, alors que les crédits manquent pour les choses les plus nécessaires ! »

« Or, nous disposons, nous Bretons, d'une situation juridique propre à nos cinq départements, qui nous permet de contester la régularité des impôts qui sont actuellement mis à notre charge par Paris. »

« Les textes qui garantissent nos droits sont toujours valables, bien qu'on s'évertue à nous le cacher. Rien ne nous empêche d'en revendiquer la stricte application. »

« UNISSONS-NOUS POUR UNE ACTION COMMUNE ET NOUS OBLIGEONS LE MINISTRE DES FINANCES A VENIR A LA DISCUSSION ET A REDUIRE DE FACON PERMANENTE LE CHIFFRE DE NOS IMPOTS. »

M. KERHUEL,
Douteur en Droit.

Pour tous renseignements, écrire à :
Mlle KERHUEL, 3, rue de la Pompe,
22 - MUR-DE-BRETAGNE
avec trois timbres à 0,30 F pour la réponse.

Prix littéraire "Bretagne"

« AR PILHAOER » et les Amis de la Maison de la Bretagne, avec le jury suivant, attribueront les prix Bretagne 1989 au début de décembre :

Mmes Jean CORDROCH, François RIOU,
Mlle Hervé BAZIN, Gwenn-El BOLLORÉ, Yves GORICHOARD, Paul GUINARD, Louis LE CLUNF,
Charles LE QUINTEREC, Jean MARIN, Jean MARVALE, Henri QUEFFLEC et Y. M. RUEL.

Le prix "Bretagne", 1.000 francs en lous d'or, récompense un roman ou un essai d'un auteur breton ou non.
Le prix des A.M.B. : une monographie sur une localité ou une région de Bretagne. Le lauréat recevra 250 francs en écus de 10 francs.

Les ouvrages des candidats doivent être adressés en 10 exemplaires à E. FONGAVEN, Maison de la Bretagne, 3, rue du Départ, 75-Paris (14^e), avant le 15 octobre, terme de rigueur.

Un congrès de science-fiction

Un grand congrès international de science-fiction se tiendra à Heidelberg (Allemagne) du 21 au 24 août 1970. Au programme de ce congrès, outre une intéressante partie officielle à laquelle participeront nombre d'auteurs et de personnalités du monde entier, sont prévus deux séminaires et groupes de discussion divers, un grand bal de la science-fiction, une exposition d'art de S.F. et de fantaisies, des possibilités de films zozes, des ventes d'objets de collection, etc... sans oublier les possibilités touristiques qu'offre une ville comme Heidelberg. Cette occasion est d'autant moins à manquer qu'un tel congrès n'aura plus lieu si près de nous avant une dizaine d'années. Pour tous renseignements, s'adresser à notre compatriote Jacqueline H. CATERROH, 11, rue Edmond-Roger, Paris XV^e, Tél. 527.27.33.

armor-service

« Je serais reconnaissant à qui pourrait me faire savoir l'origine de la famille Laysour de Rohello ; quels en furent les principaux membres, à quel moment et par qui fut-elle anoblie ? J'aimerais être renseigné plus particu-

lièrement sur Joseph Laysour de Rohello, né vers 1817 à Lannion, et sa branche.

Jean-Pierre Matrat, rue du Maréchal Leclerc, 76 - Forges-les-Eaux.

PETITES ANNONCES

la ligne : 5 francs

● La revue ARMOR recherche pour sa rédaction : des correspondants locaux — pour les abonnements ; des prospecteurs dans toutes les localités — pour la publicité ; des courtiers. — Ecrire : 10, rue Voltaire, 22 - Saint-Brieuc, ou téléphoner à Saint-Brieuc 33.29.31 (demander Mme Yann Polivet ou Mme Caussou).

● Rech. Loriet sud-ouest ou Ploermeur. Lenses : appart. F 3, conf. — M. Bouvet, 26, rue des Galets, 17 - Châteaillon-Piégé.

● Je suis un jeune Algérien, âgé de 17 ans, et je voudrais correspondre avec des jeunes filles de mon âge ; j'aime la musique moderne et certaines symphonies, les sports (football, natation), la lecture. — Mohamed Djelloul, 9, avenue Pasteur, Alger (Algérie).

● Environs Saint-James (Manche) ou 22 - Dinan : petite maison camp, 2 ou 3 pièces. — M. Bringault, 76 - Offranville-Piégé.

● Loperhet (Nord-Finlande), 15 km Brest : 3 km mer, terr. 5.000 m², eau et électricité, à proximité 10 M le m². M. Cariou, 29 N - Loperhet.

● Composition rech. pour cahiers de littérature fantastique et de science-fiction auteurs et dessinateurs. Ecrite à Jacqueline H. Caterroh, « Lantologie », D. 5929 Sossonnabassen — B.F.A.

● Importants sté Hypermarché Bretagne nord ch. chef département BAZAN. Responsabilités : personnel, achats, approvis. Situé d'env. Bon soléil. Zon. avec CV et plots à : Bretonne, 102, rue de Provence, Paris-9^e.

● J'ai 12 ans, je suis américaine, j'aimerais correspondre avec une jeune Française. Mary Malone, R.D. 4 Clark Road, North East, Pa. 18 428 (U.S.A.).

● 28 ans, haut mécanicien de la M.M. habitude du commandement, et des responsabilités, problèmes de gestion, probl. techn., cherche situation dans entrepr. en Bretagne. Daniel Chetoui, route du Pont, 22 - Lézardrieux.

● Pension de famille à vendre de région de Treguier, très bien située. Ecr. : A. Comès, 18, rue Durosoy, Trouin, 22 - Saint-Brieuc.

● Vous avez la chance de parler la langue bretonne ? Alors faites-le partout, publiquement ; soyez fier d'elle.

un roman d'édouard ollivo

PICOU FILS DE SON PERE

5 - Mon père, j'ai beaucoup péché...

Le 34 était Floch, le 33, Picou, le 32, Manu... Manu, un chef, un champion. Premier toujours et en toutes les matières, les médailles en permanence, le modèle du parfait élève, et, par un contraste coutumier, le grand ami de Picou après Floch, bien entendu...

Chose qui à Picou paraissait bien bizarre, Manu redoutait l'obscurité. L'hiver, sur le chemin du dortoir, il évitait la tête de colonne pour ne pas affronter le premier des ténés. Il s'écartait légèrement lorsque il passait près du chat du concierge dont les yeux étincelaient dans le noir comme deux tisons enflammés. Il s'écartait davantage près de la sombre entrée du parc où la lourde tête des sapins formait une nuit plus épaisse et plus effrayante au milieu d'ombres et de silence le glaçait de terreur. Il s'engouffrait alors au plus profond de ses draps, pâle, tremblant, l'oreille aux aguets, puis, bientôt, affolé, toussait, reniflait, se tachait la gorge, bref menait en sourdine un tel vacarme que Picou finissait par ouvrir un oeil.

— J'ai peur... Tu n'as pas peur, toi ?
— Je te dis de dormir !...

Durant tout le mois de février, le vent, inlassablement, harcelé le collège, un fort vent d'Ouest qui soufflait en tempête de la Manche, il rampait le long des murs, secouait les gouttières et les lucarnes, gémissait aux fenêtres, et chaque nuit, Manu réveillait Picou.

— J'ai peur, Picou, j'ai peur.
— Laisse-moi dormir...

Et ainsi, toutes les nuits. Si bien que Picou, excédé, dut d'enlever pour toujours à son ami la crainte des ténés.

A la récréation de quatre heures, en ce mardi de fin février, Picou se glissa à la sacristie à la recherche d'une petite bougie. Mais la sacristie ne renfermait que des gros cierges, blancs, lisses, coulants, longs au moins de cinquante centimètres. Sans hésiter, Picou en choisit un qu'il cassa par la moitié et qu'il dissimula sous son veston. Puis, il regagna le réfectoire, s'empara dans la case de Floch d'une vieille boîte de conserves qu'il perça d'une ouverture carrée. Un morceau de bougie passa dans la boîte. Picou disposait ainsi d'une lanterne.

Il fit part à Floch de son projet. Il s'agissait de kidnapper Manu sur le chemin du dortoir et de le mener sous la voûte sombre des grands sapins, dans le parc. A la lueur de la lanterne, on le ligoterait. Puis, on filerait à toutes jambes vers le dortoir. A Manu par la suite de se libérer et de retrouver son chemin.

— Lucifer t'y verra rien, dit Picou.
— Le préfet ?
— Le préfet ne s'intéresse pas à la sixième...

A la sortie du réfectoire, Picou se plaça tout à fait en queue de colonne, précédé de Manu, lui-même précédé de Floch. Manu était dans une énorme pélerine. Picou

et Floch frissonnaient sous leur veston au col relevé. Le veston de Picou abritait la lanterne. Celui de Floch dissimulait un décimètre de ficelle. De quoi ligoter un éléphant. En tête de colonne, Lucifer claquait du talon.

On n'y voyait pas à un mètre. L'obscurité était si opaque qu'on eût dit le ciel recouvert par un immense nuage d'orage. Une pluie fine et silencieuse tombait. Le vent bonafais humides, la longue file des élèves parcourait les deux cent mètres de cours et de corridors qui menaient au dortoir.

Trouant la nuit du regard, Manu tendait en tous sens une tête éfarée. Il tressaillait quand l'entrée du parc fut proche. On distinguait confusément la masse noire des sapins qui dansait dans le vent. Et leur plainte, à chaque pas, se faisait plus lugubre.

Soudain, Picou toussota. C'était le signal. Sans avoir pu esquiver un geste de défense, Manu fut coiffé de sa pélerine. Et, tiré par Picou, poussé par Floch qui lui maintenait milieu du parc. Manu n'avait même pas poussé un cri.

— Tiens bon, dit Picou. J'allume la bougie.
Il sortit son briquet, fit jaillir la flamme. Le vent la souffla. Une seconde fois, il alluma. Le vent éteignit encore. Une troisième tentative fut aussi infructueuse. Et pendant ce temps, Manu, qui avait repris ses sens, se démenait comme un forcené. Il pestait, trépigait, lançait des rudes. Floch, qui le tenait à bras le corps, était ballotté dans tous les sens et avait toutes les peines du monde à le maintenir sous sa cape.

— Je vais lâcher, dit Floch. Je lâche !
— Tiens bon ! encouragea Picou. J'arrive.

La lanterne était enfin allumée. Picou se précipita pour venir au secours de Floch. Mais avant qu'il n'ait eu le temps d'intervenir, Manu, dans un élan désespéré, parvint à se déloger, et, soulévant sa pélerine, se mit à courir en tous sens, en poussant des hurlements effroyables.

— Tais-toi ! supplia Picou.
— Au secours ! hurlait Manu.
— Nous sommes refaits ! s'écria Floch.
— Au secours ! hurlait Manu de plus belle.

Ce fut la débânde. Picou et Floch s'enfuirent à toutes jambes, abandonnant sous les sapins Manu et la lanterne. Picou filait si vite que Floch fut bientôt lâché.

— Attends-moi, Picou !
Picou accéléra de plus belle. Et après avoir laissé Floch à vingt mètres, il s'apprêta à rejoindre la queue de la colonne lorsque, tout à coup, les ténés tremblèrent.

— Halte !
— Le préfet ! songea Picou épouvanté.
Ce n'était pas le moment d'obéir. L'obscurité était proncée à toutes les fuites. Picou fonça, tête baissée. Et vian ! A une allure de bolide, il vint donner du crâne contre une soutane qui se confondait avec la nuit. Le choc fut si rude que Picou rebondit en arrière. Il allait fuir de nouveau

Michel Le Corneec :

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE

une initiative pour la régionalisation culturelle

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE. — Ce nom que nous avons choisi, paraît sans doute ambitieux, mais, effectivement, notre ambition est grande.

Une ambition de servir.

Nous voulons mettre au service de tous ceux qui, en Bretagne, veulent écrire, imprimer, diffuser livres, revues, bulletins, publications diverses, des moyens techniques modernes de production et de distribution.

La régionalisation est à l'ordre du jour, et c'est tant mieux. Tant mieux si, en plus grand nombre, les problèmes dont la solution requiert une décision de l'administration publique peuvent être résolus désormais à l'échelon régional. Mais cet effort de décentralisation admettent on rebrousse le chemin, s'il n'administratif resterait à demis-térile et n'était pas accompagné, sur le plan des entreprises industrielles et commerciales, par un effort analogue de déconcentration et de décentralisation. Où sera la décentralisation, si (pour ne parler que de l'édition) on est obligé de courir à Paris chaque fois que l'on voudrait éditer un ouvrage ?

Pour ne pas rester lettre morte, la régionalisation exige en grand nombre des entreprises comme la nôtre.

Prenez l'exemple de nos écoles.

Voici longtemps que nos meilleurs maîtres, dans un légitime souci du concret, tiennent grand compte dans leur enseignement du milieu ambiant, des réalités locales, départementales, régionales. Cette espèce de régionalisation (partielle) de l'enseignement est une nécessité évidente pour la géographie. Elle l'est aussi dans une large mesure pour l'histoire. Même l'enseignement de la langue, des lettres et des arts gagne à ce que les textes ou les œuvres auxquels on a recours rappellent aux enfants des scènes ou des paysages familiers.

Or, préoccupés de vastes marchés, les éditeurs parisiens dédaignent le plus souvent ces publications adaptées aux réalités régionales et d'ailleurs les auteurs de manuels de géographie ou d'histoire locales et régionales hésiteraient à frapper à leur porte. Aussi doit-on souvent se contenter, en la matière de publications modestes, dont la présentation dessert le contenu. Les beaux

livres de classe sont ceux qui sont édités à Paris. Ceux qui sont imprimés sur place — quand il en existe — n'ont pas la même élégance.

Nous entendons donner à nos enseignants la possibilité de mettre entre les mains de leurs élèves des manuels conçus en fonction des nécessités particulières de leur enseignement. Plus proches d'eux que les éditeurs parisiens, **Les Presses Universitaires de Bretagne** répondront mieux à leurs besoins. Elles « colleront » mieux à la réalité pédagogique locale, à ses exigences spéciales. Elles en suivront mieux les variations, elles tiendront mieux compte, sans retard, des expériences auxquelles elle donnera lieu.

La régionalisation n'a pas qu'un aspect. En aucune façon, nous n'entendons nous enfermer dans la région. Les Presses Universitaires de Bretagne veulent satisfaire, en fait de manuels scolaires et d'autres ouvrages, des besoins propres à la région qui ne le sont pas ou ne peuvent pas l'être par des éditeurs opérant de Paris à l'échelle nationale.

Elles entendent aussi offrir aux écrivains de Bretagne la possibilité d'éditer, sans le recours de Paris, même celles de leurs œuvres qui appellent une diffusion nationale.

Régionaliser, ce n'est pas contraindre les régions à se replier sur elles-mêmes. C'est, entre autres choses, implanter dans d'autres régions que la région parisienne des entreprises à vocation nationale.

On a proposé, usant du langage des économistes, une distinction pittoresque entre « producteurs de culture » et « consommateurs de culture ». Les Presses Universitaires de Bretagne ont pour vocation de satisfaire les uns et les autres : de fournir aux « consommateurs bretons de culture » les ouvrages adaptés à leurs besoins particuliers, de permettre aux « producteurs bretons de culture » de trouver sur place les services qu'ils sont trop souvent obligés d'aller demander ailleurs.

Michel LE CORNEEC,
Directeur
des Presses Universitaires
de Bretagne.

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE

éditent :

- La Revue *Armor Magazine* et ses suppléments sur les villes bretonnes en expansion ;
- *L'Annuaire des Dix Mille Bretons* (23, bd Laënnec, 22 - Saint-Brieuc) ;
- Des géographies locales ;
- Des ouvrages universitaires :

Correspondance de Charles Ducloux (philosophe, maître de Dinan, secrétaire perpétuel de l'Académie française) ;

Histoire de Madame de Luz (de Ch. Ducloux), roman du XVIII^e siècle (ces deux ouvrages sont dus aux travaux de M. Jacques BRENGUES, docteur en Littérature française).

- En préparation : **Le Club du Livre breton**, **Les Petits classiques bretons**, 10, rue Vicairie, 22 - Saint-Brieuc
Tél. : 33-29-31

quand une main de fer l'empoigna aux épaules. Le temps d'une seconde, la lueur blanche d'une pile électrique éclaira son visage.

— Ah ! C'est vous ! dit le préfet sèchement.
— Non, monsieur, gémit Picou.
— Au pain sec, demain midi, reprit le préfet. Ou est l'autre ?
— J'étais seul, monseigneur.
— Une paire de taloches retentit.
— Ou est l'autre ?
— Filiez !

Picou ouvrit la bouche pour livrer le nom de Floch, quand le préfet ricana.
— Je le vois, grinça-t-il, je le vois !
— Picou tourna la tête. Dans la nuit, une étoile approchait rapidement en cabriolant au ras du sol. C'était Manu qui, la lanterne à la main revenant du parc.
— Encore un qui ne va pas m'échapper, gronda le préfet, et s'adressant à Picou :

— Mois aussi, dit Manu, en pleurs.
Picou fila sans demander son reste.
Trois minutes plus tard, Manu fit son entrée au dortoir.
— Moi, aussi ! dit Manu, soufflé Picou.
— Au pain sec demain midi ! continua Picou.
— Mois aussi, dit Manu, en pleurs.

Déjà, Floch, sauvé par un détour opportun, était perdu sous ses couvertures et feignait de dormir du sommeil de l'innocence.

Vint le lendemain midi. Au lieu de prendre au réfectoire leurs places coutumières, Picou et Manu se dirigèrent vers la chaire du lecteur qui faisait face à la table du préfet. Il fallait se contenter pour toute pitance d'une croûte dure et fade. Rien qu'une croûte, fade comme du plâtre, dure comme du bois, sans même un verre d'eau. Bien sûr à la sortie du réfectoire, avec la compléte bienveillante de l'autorité, des amis attendaient, les poches gonflées de caractères infamant de cette punition. Le pain sec se mangeait, en effet, debout, sous le regard autoritaire du préfet.

ou sous l'œil narquois ou scandalisé de quatre cents élèves.

Nul ne fut étonné de voir Picou au pain sec, car le caïd de sixième avait déjà sa légende. Mais la présence, à ses côtés, du pauvre Manu, le modèle des élèves, qui avait préféré la plus grave des punitions à la honte de dénoncer un ami, fut vivement commentée !

Coude à coude, la mine piteuse, la nuque basse, Picou et Manu mangèrent leur pain sec, en refoulant leurs larmes.

Au dehors, Floch les attendait, chargé d'un énorme paquet. Toutes les provisions accumulées dans son tiroir y avaient passé.

— Et ce n'est pas tout, révéla-t-il ; j'ai encore du pain d'épice au dortoir. Et du camembert à l'étude !

Durant la récréation, Picou et Manu devorèrent. L'étude vint, Picou continua de dévorer tandis que Manu apprenait sa leçon. Une leçon d'instruction religieuse traitant des sacrièges et que Picou eut vite fait de parcourir en trois minutes sans y déceler la moindre trace d'alarme. La classe commença. Picou mastiquait toujours.

— Vous là-bas, qui remuez les mâchoires, levez-vous, commanda le professeur.

Picou se leva.

— Citez-moi quelques cas de sacrièges.

Picou réfléchit profondément.

— Communier en état de péché grave.

— Et encore ?

— Euh ! faire une mauvaise confession.

— Et encore ?

Picou se gratta la tête.

— Boire du vin de messe !

— Un gros rire secoua la salle.

— Il n'y a pas de quoi rire, dit Picou.

— Vous vous payez ma tête ? demanda le professeur.

— Je n'oserai pas, dit Picou.

— Et encore ? insista le professeur.

Picou, cette fois, était parvenu aux extrêmes limites de ses connaissances théologiques. Il interrogea le plafond ; regarda par la fenêtre, frôna les sourcils comme s'il fouillait

Ne risquez plus de voir
détruits en quelques instants

vos bureaux, usines ou domiciles privés

En effet, chaque année une part importante de notre patrimoine national est détruit par le feu (500 millions de francs 1967). Or, une fabrication arrêtée, c'est tout souvent le risque de voir la main-d'œuvre spécialisée, temporairement sans emploi, se reclasser ailleurs ; c'est également la crainte de voir vos Concurrents profiter de cette situation pour s'introduire chez vos Clients.

Votre Service de Sécurité sait que l'importance du feu dépend du répit qu'on lui laisse pour accomplir son œuvre. A la première seconde, on éteint un feu avec un verre d'eau, ensuite avec un seau, après...

Il est indéniable que même le particulier pour qu'il intervienne efficacement sur un début d'incendie, doit avoir à sa disposition un extincteur d'une grande facilité d'emploi.

L'étude des techniques de lutte contre l'incendie nous a permis de vous rendre compte que nombre de sinistres peuvent être évités à peu de frais.

Nous avons pensé vous rendre service en prenant contact avec une importante Société de Matériel d'Incendie qui possède, outre un matériel de qualité appuyé par un Service « Après-Vente », à caractère national, un Service de Prévention qui pourra étudier avec vous l'ensemble de vos risques. Si des problèmes de protection contre l'incendie vous préoccupent, nous pourrions les envisager ensemble avec un collaborateur de cette Société.

Automobile
Incendie - Vol
Responsabilité civile
Transports - Grèves et émeutes

Il est possible bien souvent de réduire dans de notables proportions le montant de votre budget « Assurances », grâce à une étude approfondie des risques et aux Conseils de prévention que sont en mesure de vous donner nos Techniciens spécialistes de ces problèmes en matière d'Assurances Incendie et Responsabilité civile.

Cabinet G. BLANC-DREVETTE

Société Anonyme au Capital de 300 000 F

Assureur-Conseil

34, rue de Liège, PARIS (8^e)

Tél. 387-46-44 et 36-94 +

Gérard FOURTANE F. D. G.,
Membres des Cadres Bretons
de la Région Parisienne

lait les derniers tréfonds de sa mémoire. Soudain, une voix s'éleva, claire, nette et lança d'un trait.

— Voler des objets sacrés au culte.

— Parfait, opina le professeur.

Et à Picou :

— Vous, Penhoat, vous me copiez cent fois : voler un objet sacré au culte est un sacrilège.

Picou tressaillit.

— Vous entendez ?

Picou n'entendait pas.

Un tremblement insolite l'agitait. Il se sentait brusquement la tête aussi vite qu'une bulle de savon et son cœur galopait fougueusement.

— Asseyez-vous, ordonna le professeur irrité.

Il s'exécuta machinalement, l'œil vague, les mains moites.

— Voler des objets consacrés au culte !

Les mots terribles résonnaient à ses oreilles. Plusieurs fois, incrédule, il répéta à voix basse, la phrase fatale. Puis, pour plus de certitude, il fourra le nez dans son livre. Aucun doute n'était possible. Voler un objet consacré au culte était un sacrilège ! Il croisa les bras, atterré. Pour mener à bien son expédition, il avait volé un cerje. Un cerje est un objet consacré au culte. C'était là un épouvantable forfait. Il n'était plus qu'un mécréant, tout juste bon pour les flammes les plus rouges et les plus fourchues de l'enfer.

Vingt fois pendant la récréation de quatre heures, il interrogea Fioch avec angoisse.

— Tu crois vraiment que c'est grave ?

Fioch tournait vers Picou sa face ronde et rose où flottait une gravité inaccoutumée.

— Le livre dit que c'est très grave.



Quelle que soit la nature de votre peau, il y a, dans le petit « Livre Vert » de la Beauté par les plantes d'YVES ROCHER, les produits qui vous conviennent.

Yves Rocher

Pour recevoir gratuitement (et sans engagement de votre part) le « Petit Livre Vert » écrivez à : YVES ROCHER - B.P. 6 - 56 - LA GACILLY

la coopérative des agriculteurs de Bretagne

c'est Landerneau, bien sûr ! mais c'est aussi Pontivy !

Manu, aptoyé, venait à la rescousse.

— Si au moins tu avais pris une petite bougie !

— C'est une petite bougie que je voulais, assurait Picou.

— Et tu as volé un cerje, disait Manu.

— Un cerje de cinquante centimètres, précisait Fioch plein de compassion.

Pendant l'étude qui suivit, Picou fut incapable de travailler, et même, pour une fois, de goûter le camembert de Fioch.

Ce qui était bien la preuve que le moral était gravement atteint.

Vingt fois encore, il annonça à Fioch qu'il partait se confesser. Vingt fois Fioch l'encouragea vivement. Vingt fois l'enormité de son forfait s'arrêta. Enfin, il prit son courage à deux mains et s'en alla frapper à la porte du professeur de première, un vieux prêtre doux et rêveur, dont il était le pénitent depuis le début de l'année scolaire. Il avait pris la résolution d'en finir le plus vite possible et d'avouer son crime dès le départ.

— Voilà dix jours que je ne me suis pas confessé, commença-t-il d'une voix fermée.

— Et depuis ?

Picou se met à bégayer.

— Et depuis ? répéta le prêtre les yeux clos.

— J'ai mangé du saucisson pendant l'étude, dit Picou dont l'audace s'était envolée.

— C'est tout ?

— Non, avoua Picou encore plus lamentable, j'ai aussi mangé du camembert.

Aucune faute n'étonne un prêtre blanchi sous le surplis. Cependant devant un pénitent aussi curieux, le confesseur ouvrit un œil.

— C'est tout ? questionna-t-il paternel.

— Non, balbutia Picou. J'ai commis... J'ai commis... J'ai commis un sacrilège.

— Quel sacrilège ?

— Le mot était lâché. Lentement, il releva la tête et regarda le prêtre qui de nouveau avait fermé les yeux.

— Je n'ose pas dire, murmura Picou.

Le prêtre obliqua légèrement de son côté.

— Faites effort, dit-il doucement.

— Eh bien, voilà ! répéta Picou tremblant. J'ai volé un objet consacré au culte. Une bougie, une bougie de cinquante centimètres... Et, là-dessus, il éclata en sanglots.

— Dix minutes plus tard, consolé, l'âme en paix, il était de retour à l'étude.

Et, la nuit, il fit un rêve merveilleux. Un vrai rêve d'enfant de sixième, un de ces rêves dont on garde toute sa vie le souvenir. Conduit en avion par Lucifer, il pénétra dans un parc immense, plein de sapins et dont l'entrée était surmontée du mot « Paradis ». Là, un ange lui remit un cerje énorme, blanc, lisse, luisant et long au moins d'un mètre cinquante. Chose singulière, ce cerje n'avait pas de mèche. Picou en fit la remarque.

— Si vous n'êtes pas satisfait, répliqua Lucifer, je vous préviens que les fenêtres sont ouvertes.

Picou se le tint pour dit, s'empara du cerje et attendit. La nuit tomba, claire, transparente, avec dans le ciel des millions d'étoiles semées à pleines poignées. Les grands sapins se dressaient avec des reflets d'argent. L'air était d'un calme surprenant. Soudain, un formidable tintamarre d'un calme surprenant. Soudain, un formidable tintamarre en jouant de la trompette. Et, derrière eux, le Christ apparut. Il se dirigea vers Picou en souriant. C'est à ce moment là qu'une étoile s'échappa du ciel, s'étendit en laissant derrière elle un sillage resplendissant et vint se poser doucement sur le cerje de Picou.

(A suivre.)

La RICHESSE DES BRETONS est en eux-mêmes

Certaines légendes ont la vie dure.

« La Bretagne est une région pauvre ! » Que de fois n'a-t-on entendu ou lu cette phrase ?

Cela était peut-être vrai à l'époque où l'agriculture était la richesse principale de la France.

La Bretagne ne possédait pas les immenses terres à blé de la Bauce ou de la Brie.

Cela était peut-être vrai à l'époque où les mines de fer et de charbon faisaient du Nord et de l'Est, les régions économiques les plus riches du pays.

La Bretagne ne possède ni fer ni charbon.

Mais en 1969 ?

En 1969, le blé n'est plus la richesse de base d'un pays comme le nôtre. Le charbon coûte plus cher qu'il ne rapporte ; nos mines de fer ne sont plus rentables en comparaison de celles des autres producteurs mondiaux.

Les Bretons, volontiers enfermés dans un complexe d'infériorité qui a moins de raison d'exister que jamais, semblent ne pas se rendre compte de ce qu'ils sont (au moins) à égalité avec les autres régions de la France.

Nous considérons notre isolement avec les mêmes éléments de mesure de temps et d'espace qu'à l'époque des diligences alors que les hommes débarquent sur la Lune.

Nous rêvons de routes à trois voies alors que les pays sous-développés ne connaissent que l'aviation.

Le moindre de nos villages rêve de voir sa zone industrielle couverte par un complexe sidérurgique alors qu'on les abandonne ailleurs.

Attendons-nous donc un miracle ? Et de qui ?

La Bretagne est un pays plein de richesses.

La plus belle d'abord, la richesse humaine, celle de ses hommes courageux, fonceurs, hardis, industriels et tenaces.

Richesse de ses ressources naturelles : climatiques, touristiques, agricoles.

Richesse de ses ressources artisanales et culturelles.

Ce n'est pas en comptant sur les autres que les Bretons feront progresser leur économie, c'est en ne comptant que sur eux-mêmes.

Ils en ont les moyens.

Ils en ont presque la volonté.

Il leur faut faire un effort d'imagination.

Le problème n'est pas tant de créer de nouvelles entreprises que de développer celles qui existent déjà.

C'est en partie par des apports financiers que l'on y arrivera, mais c'est également par des efforts dans le domaine commercial et dans celui de la gestion.

LES ANALYSTES INDEPENDANTS sont au service des entreprises pour les aider à déceler leurs faiblesses mais pour les aider aussi à faire l'inventaire de leur potentiel considérable.

Pierre de LANNURIEN,
Président Directeur général de la
Société des Analystes Indépendants,
Iena Commercial Building,
33, rue Galilée, Paris (16^e).

● Envoi de documentation sur demande.

ANNUAIRE
DES
DIX MILLE
BRETONS

**CE SERAIT
TROP BÊTE
D'ÊTRE LE**

10.001^e

PAR NEGLIGENCE

Avant la clôture définitive des inscriptions
renvoyez votre questionnaire

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRETAGNE, 22-SAINT-BRIEUC



pub